



المرصد الوطني للتنمية البشرية
المركز الوطني للتنمية البشرية
Observatoire National
du Développement Humain

unicef 
pour chaque enfant

LES NEETS AU MAROC ANALYSE QUALITATIVE





المرصد الوطني للتنمية البشرية
المركز الوطني للتنمية البشرية
Observatoire National
du Développement Humain

unicef 
pour chaque enfant

LES NEETS AU MAROC

ANALYSE QUALITATIVE



Table des matières

Liste des acronymes	6
Liste des Tableaux	7
Liste des Graphiques.....	7
SYNTHESE	9
INTRODUCTION	17
APERCU QUANTITATIF SUR LE PROFIL DES NEET	21

PARTIE 1 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES INITIATEURS DES PROGRAMMES VISANT LES NEET DE 15 A 24 ANS AU NIVEAU DES TERRITOIRES 25

1- Contextualisation de la question des NEET au Maroc	27
1-1 Les NEET comme catégorie bénéficiaire de politiques publiques au Maroc.....	27
1-2 La question de la convergence des politiques publiques.....	28
2 - Dimensionnement et dispositifs de sélection des réponses sectorielles.....	30
2-1 L'aide sociale à l'enfance	30
2-2 Les Centres de Protection de l'Enfance (CPE) ou Centres de Sauvegarde de l'enfance	31
2-3 L'éducation non formelle et la lutte contre l'abandon scolaire	32
2-4 L'éducation non formelle et L'accompagnement à destination des jeunes femmes.....	34
2-5 La formation par apprentissage.....	34
2-6 La formation professionnelle	35
3 - Orientations futures.....	38
3-1 Les dispositifs soutenus par les bailleurs.....	39
3-2 Les points forts.....	40
3-3 Les points de vigilance.....	40
4- Conclusions de la cartographie des parties prenantes.....	40

PARTIE 2 : LES DIFFERENTS PROFILS DES NEET..... 43

1- Des jeunes ruraux fortement exposés à la situation de NEET.....	45
1-1 Femmes rurales au foyer.....	45
1-2 Jeunes ruraux en circulation à la recherche d'opportunités.....	49
1-3 Jeunes Femmes rurales en circulation en recherche d'opportunités	51
1-4 Jeunes urbains en quête d'emploi assurant un minimum de bien-être	52
1-5 Les jeunes urbains en recherche active d'emploi	53
1-6 Les jeunes volontairement en arrêt d'activité pour chercher de meilleures opportunités...	55
1-7 Les jeunes qui décident de se consacrer à leurs loisirs ou à des passions	56
1-8 Jeunes urbains découragés qui développent un mode de vie déphasé	58
1-9 Jeunes en rupture familiale et sociale en grande précarité.....	59
1-10 Jeunes souffrant de maladie ou de handicap	60

PARTIE 3 : DETERMINANTS ET THEMATIQUES TRANSVERSALES.....	63
1. Caractéristiques socio-économiques : le rôle de la famille	65
1-1 La cellule familiale comme principale ressource	65
1-2 Un sentiment de dette et de culpabilité	66
1-3 La prise en charge de la dépendance par les jeunes	68
1-4 Le décès des parents.....	68
1-5 Tensions et violences familiales	68
1-6 La rupture avec la famille	70
1-7 Fonder une famille.....	70
2- Violences conjugales et divorce : une accélération de la vulnérabilité des femmes mariées de façon précoce	71
3- Les transitions de vie	72
3-1 Le système éducatif, lieu de rupture précoce pour les jeunes marocains.....	73
3-2 L'école : Un lieu d'apprentissage, de construction de soi et de socialisation	73
3-3 Une école à améliorer pour devenir un lieu de vie et d'épanouissement.....	74
3-4 Le décrochage scolaire : des causes multiples.....	75
3-5 L'orientation : une question surtout liée à l'université.....	79
3-6 L'université.....	80
3-7 Des emplois précaires, pénibles et peu rémunérateurs	81
3-8 Les relations sociales : le meilleur moyen pour accéder aux bons emplois.....	84
3-9 Des inégalités de genre dans les possibilités d'accéder à l'emploi	85
3-10 Les violences et les mauvais traitements comme cause de rupture d'emploi	85
4- Attitudes et comportements.....	86
4-1 Participer à la vie sociale et politique.....	87
4-2 L'engagement.....	87
4-3 L'importance des pratiques sportives.....	88
4-4 Le basculement dans un mode de vie NEET désynchronisé	89
5- Les relations à la famille comme source de souffrance	89
6- Le chômage comme source de mal-être.....	91
7- Les comportements à risque.....	91
8- Aspirations, perception et perspectives.....	92
8-1 Une société marocaine considérée comme hostile aux jeunes du fait du manque d'emploi.....	93
8-2 Le douar, le quartier : lieu d'évaluation des politiques publiques	93
8-3 Les opportunités d'emploi comme premier critère d'appréciation de l'efficacité des politiques publiques	93
8-4 Salariat ou entrepreneuriat : deux horizons différents.....	94
8-5 Le désir d'émigration	96

9- Des trajectoires divergentes venant renforcer les inégalités préexistantes	97
10- Porosité entre les catégories	99
11- NEET et programmes de l'État.....	100
11-1 Peu de bénéficiaires des programmes d'insertion socio-économique	101
11-2 Le service militaire, un dispositif de rattrapage pour les décrochés ?.....	101
11-3 La formation professionnelle	102
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	105
ANNEXES	111
BIBLIOGRAPHIE	126

Liste des acronymes

ADS	: Agence de développement social
AFD	: Agence Française de Développement
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences
APEFE	: Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
AREF	: Académie régionale d'éducation et formation
CESE	: Conseil Économique Social et Environnemental
CFA	: Centre de Formation par Apprentissage
CFA-IE	: Centre de Formation par Apprentissage intra-entreprise
CNDH	: Conseil National des Droits de l'Homme
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CPE	: Centre de Protection de l'Enfance
DGAPR	: Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion
E2C	: École de la Deuxième Chance
E2C-NG	: École de la Deuxième Chance - Nouvelle génération
IGD	: Institution à Gestion Déléguée
INDH	: Initiative Nationale pour le Développement Humain
GIZ	: Agence de coopération internationale Allemande
MCA	: Millenium Challenge Account
ONDH	: Observatoire National du Développement Humain
OFPPT	: Office de la Formation Professionnelle et Promotion du Travail
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
RAMED	: Régime d'Assistance Médical pour les économiquement plus démunis
SNIJ	: Stratégie Nationale Intégrée sur la Jeunesse
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture

Niveaux Formation professionnelle

Q	: Qualification
S	: Spécialisation
T	: Technicien
TS	: Technicien Spécialisé

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Correspondance entre les catégories quantitatives de l'ONDH et les catégories observées sur lors de l'enquête qualitative	12
Tableau 2 : Les NEET selon leurs ressources familiales et compétences	15
Tableau 3 : Distribution des entretiens et des groupes de parole par localités, sexe et catégorie d'âge	19
Tableau 4 : Recensement indicatif de dispositifs de suivi pouvant concerner des bénéficiaires de 15 à 24 ans en situation de vulnérabilité	30
Tableau 5 : Nombre des établissements de protection sociale	31
Tableau 6 : Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'éducation non formelle en 2019	33
Tableau 7 : Répartition au sein du dispositif d'éducation non formelle en 2019	33
Tableau 8 : Réseau d'E2C nouvelle génération (existant + ouverture en 2020)	33
Tableau 9 : Formation par apprentissage : bénéficiaires et opérateurs en 2018	35
Tableau 10 : Effectifs et nombre de centres par opérateurs de la formation professionnelle	37
Tableau 11 : Implication des bailleurs internationaux dans les politiques ciblant les jeunes au Maroc en 2019	39
Tableau 12 : Stratégies des NEET selon leurs ressources familiales et leurs compétences	98

Liste des Graphiques

Figure 1 : Profils statistiques des NEET	12
Figure 2 : Carte des localités de déploiement de l'enquête	18
Figure 3 : Répartition des six millions des Marocains âgés de 15 à 24 ans en fonction de leur statut de formation et de leur situation vis-à-vis du marché du travail en 2019 (en millions)	21

SYNTHESE

Le Maroc présente un des taux de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en éducation, ni en emploi, ni en formation (NEET) parmi les plus élevés. En effet, sur à peu près 6 millions de jeunes de 15 à 24 ans, selon l'enquête Panel des ménages de l'ONDH, la proportion des NEET s'élève en 2019 à 28,5%, soit 1,7 million de cette classe d'âge, tandis que 48,4% des jeunes, soit 2,9 millions, poursuivent leurs études, effectuent un stage ou suivent une formation professionnelle et que 23,1%, représentant presque 1,4 million, exercent un métier.

Conscient de cette problématique, l'ONDH en partenariat avec l'UNICEF, a fait le choix de mener une étude quantitative et qualitative sur les NEET. Cette étude a pour objectif de mieux comprendre le phénomène des NEET au Maroc en analysant les dispositifs d'intégration sociale et économique des jeunes Marocains et en documentant les profils de ces jeunes à travers une étude qualitative territorialisée, complétée par des analyses quantitatives basées sur les résultats de l'enquête panel des ménages de l'ONDH. Elle se propose aussi d'identifier d'une part, les facteurs à l'origine de ce phénomène et, d'autre part, les mécanismes pour une insertion efficiente de cette catégorie de la population. Aussi, les investigations qualitatives chercheront à affiner davantage les différents profils des NEET dégagés par le diagnostic quantitatif afin de pouvoir proposer des recommandations pour d'éventuelles interventions adaptées à chacun de ces groupes de NEET.

Ces analyses quantitatives et qualitatives ont permis de faire ressortir un certain nombre de résultats et de constats dont les principaux se présentent comme suit :

Des politiques de jeunesse non harmonisées

Le Maroc souffre d'une faible rétention et de déperdition scolaires. Cette dernière n'est compensée ni par un système d'apprentissage généralisé, ni par un marché de l'emploi dynamique.

Cette situation s'explique par les dysfonctionnements du système éducatif mais aussi par l'étroitesse du marché de l'emploi qui propose très peu d'opportunités aux jeunes. Par ailleurs, l'offre éducative est principalement tournée vers l'enseignement général, avec peu de stratégies de remédiation en cas de décrochage. La formation professionnelle est concentrée dans les espaces urbains et principalement les chefs-lieux de province, tout comme les dispositifs innovants de prise en charge de la jeunesse.

Les politiques de jeunesse sont peu concertées, laissant de fait de nombreux jeunes de 15 à 24 ans démunis dès lors qu'ils rencontrent des obstacles d'ordre personnel, familial ou scolaire. La mobilisation des différents acteurs (ministères, agences, fondations, organisations non gouvernementales, organisations internationales et services de coopération bilatérale) se traduit le plus souvent par des dispositifs éclatés et sous-dimensionnés au regard des besoins réels des jeunes concernés. Les dispositifs en question, lorsqu'ils sont performants, ont finalement des impacts très concentrés géographiquement, ou très segmentés car orientés vers des publics spécifiques. Lesdits dispositifs, faute d'intégration verticale/horizontale, n'ont guère permis de créer un effet écosystémique pérenne en mesure de jouer un effet de levier. De plus, les opérations de suivi et d'évaluation sont limitées, ce qui empêche l'émergence de bonnes pratiques pour la consolidation de ces dispositifs.

Dans ces conditions, l'ODD 8.2 qui consiste à réduire considérablement, d'ici à 2030, la proportion de NEET paraît difficilement atteignable.

Un cercle vicieux macro-économique

L'afflux de jeunes n'ayant pas achevé leur cycle de formation ou disposant de faibles compétences conduit à un fort sous-emploi offrant de faibles rémunérations ou chances d'acquisition de compétences professionnelles. Il apparaît donc une distorsion du marché de l'emploi marocain : les emplois créés par les entreprises formelles sont en nombre insuffisant pour répondre à l'afflux de jeunes peu qualifiés.

La faible dynamique productive se traduit par la baisse du taux d'activité. Les jeunes sont ainsi pris dans un cercle vicieux macro-économique, avec un secteur productif qui ne crée pas d'emplois, privilégiant l'investissement dans des processus de production de plus en plus automatisés.

Il s'agit donc de réactiver une dynamique positive par une formation de qualité et des politiques d'intégration ciblant l'âge charnière de 15 ans et qui amènera mécaniquement à une réduction immédiate du nombre de NEET précoces non diplômés mais aussi de jeunes chômeurs.

La faiblesse du taux d'activité : une situation préoccupante

Au regard d'une situation marocaine caractérisée par la baisse continue du taux d'activité sans amélioration très importante de l'espérance de vie scolaire, le taux de chômage est un indicateur paradoxalement « positif » car il indique un désir de participation à la sphère productive et de maintien de relations avec les institutions dans le cadre d'une recherche active d'emploi.

En effet, l'ampleur du phénomène de NEET inactifs ou découragés, c'est-à-dire qui renoncent à rechercher un emploi, est préoccupant. Ainsi, sur 1,7 million de NEET, seulement 473 000 d'entre eux sont en recherche continue et active d'emploi, soit à peine 25% d'entre eux. La focalisation sur le taux de chômage des jeunes amène à des politiques publiques dysfonctionnelles pour permettre une amélioration généralisée de la sphère productive marocaine qui de fait, exclut 75% des NEET. De plus, au sein de la catégorie des chômeurs en recherche active d'emploi, sont privilégiés les diplômés chômeurs qui ne représentent qu'une fraction des NEET, laquelle est la plus à même de trouver un emploi réglementaire de qualité.

Ainsi, de telles politiques apparaissent biaisées au profit des diplômés. Elles ne font que renforcer les dynamiques d'exclusion, sans pour autant assurer un cadre macro-économique favorable à un développement généralisé et équitable. Au contraire, elle génère des sentiments d'injustice à l'origine de la plupart des mouvements de contestation observés ces dernières années.

Des NEET majoritairement féminins et ruraux

L'analyse statistique issue de l'enquête panel de ménage de l'ONDH a permis de révéler l'importance de l'hétérogénéité socio-territoriale des NEET.

En 2019, 44,1% des femmes âgées de 15 à 24 ans sont considérées comme des NEET, contre seulement 13,3% des jeunes hommes. Les jeunes femmes représentent ainsi 76,4% des NEET. Par milieu, les NEET ruraux sont légèrement plus nombreux que les NEET urbains alors que plus de 60% des jeunes Marocains vivent dans les villes.

Enfin, en 2019 la proportion des NEET est estimée à 36,6% pour les jeunes issus des 20% des ménages les plus pauvres du Maroc, contre 19,8% pour ceux issus des 20% des ménages les plus aisés. A noter aussi que seulement 33,6% des jeunes de 15 à 24 ans issus des 20% des ménages les plus pauvres poursuivent leurs études, contre 61,9% pour les 20% plus riches.

Le premier élément explicatif de la situation différenciée des NEET est l'arrêt précoce des études en milieu rural, dans le sens où 59% des jeunes ruraux âgés entre 15 et 24 ans qui étaient à l'école ou en formation en 2012 le sont encore en 2019 ; le reste étant soit actifs occupés (18%) ou NEET (23%). En revanche, 75% des jeunes citadins scolarisés en 2012 poursuivent encore leurs études en 2019, alors que 8% d'entre eux sont devenus actifs occupés et que 17% des NEET.

Ces inégalités scolaires sont doublées pour les jeunes d'inégalités d'accès à l'emploi. Parmi les jeunes qui ont arrêté leurs études en 2017, les femmes sont plus nombreuses à devenir NEET (43% contre 22% pour les hommes). Ces derniers sont 35,3% à devenir des actifs occupés dans les cinq années suivant l'arrêt de leurs études, contre seulement 13,3% s'agissant des femmes.

Parmi l'ensemble des femmes NEET en 2012, 84% le sont restées en 2019, 7% ont décroché un emploi et 9% ont repris leurs études. En revanche, seulement 30% des jeunes hommes NEET en 2012 le sont restés en 2019, 45% sont devenus des actifs occupés et 25% ont repris les études ou suivent une formation professionnelle.

Ces inégalités de genre sont doublées d'inégalités de milieu de vie, 76% des NEET ruraux en 2012 le sont restés en 2019, 15% d'entre eux sont devenus actifs occupés et 9% ont repris leurs études. En revanche, 61% des jeunes urbains qui étaient des NEET en 2012 le sont encore en 2019, 18% d'entre eux sont devenus des actifs occupés, tandis que le reste (21%) a repris un parcours de formation.

Les jeunes femmes rurales moins intégrées par les politiques publiques

Ces données doivent être comprises au prisme de l'intersectionnalité. En effet, il apparaît que l'essentiel des NEET de longue durée sont des femmes vivant en milieu rural, dans des ménages parmi les 20% les plus pauvres et ayant quitté le système scolaire de façon précoce. Ces femmes représentent plus de la moitié des NEET, soit un million de femmes, et restent inactives sur la longue durée. Ce groupe cumule des discriminations structurelles car trop longtemps considéré comme en transition d'une économie familiale à une autre, passant du statut d'aide familiale dans la cellule familiale parentale à celui de mère au foyer après le mariage. En effet, les transformations économiques et culturelles du monde rural des deux dernières décennies ont réduit les opportunités de participation à l'activité économique de ces jeunes femmes alors qu'elles aspirent à l'autonomie financière. Le mariage précoce apparaît alors comme la seule échappatoire pour construire un projet de vie.

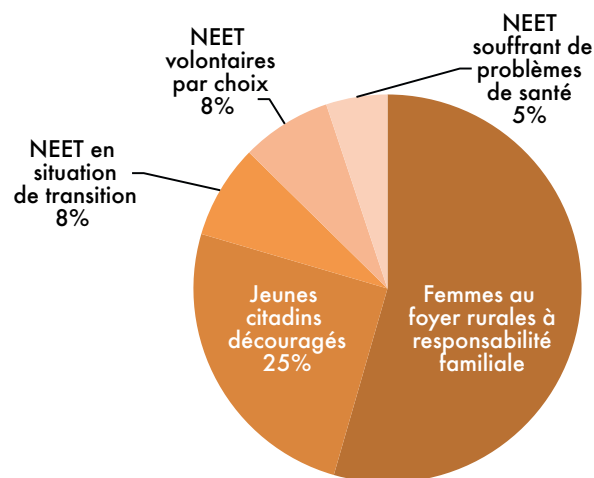
Dans ces conditions, il semble nécessaire de développer un plan d'action dédié à ce groupe au capital politique particulièrement faible et bien souvent dans l'incapacité de pouvoir se mobiliser pour faire entendre ses difficultés et voir corrigées les injustices dont elles font l'objet.

Des profils statistiques de NEET à confronter aux réalités des parcours de vie pour des politiques publiques adaptées

A partir des données tirées de l'Enquête panel de ménages, l'ONDH a identifié 5 profils de NEET qui, par ordre d'importance, sont :

- Les « femmes au foyer rurales à responsabilité familiale » (54,3% de l'ensemble) ;
- Les « jeunes citadins découragés » (25%) ;
- Les « NEET en situation de transition » (7,8%) ;
- Les « NEET volontaires par choix » (7,5%) ;
- Les « NEET souffrant de problèmes de santé » (5,1%).

Figure 1 : Profils statistiques des NEET



Source : ONDH, 2017

Par ailleurs, nos investigations qualitatives ont permis de mieux rendre compte, pour chacun de ces cinq profils statistiques, de situations très hétérogènes. De ce fait, les politiques à mettre en place doivent être adaptées aux différentes catégories de NEET.

Tableau 1: Correspondance entre les catégories quantitatives de l'ONDH et les catégories observées sur lors de l'enquête qualitative

« Femmes au foyer rurales à responsabilité familiale »	Femmes rurales au foyer en attente d'opportunités ou de mariage
« NEET en situation de transition »	Jeunes ruraux en circulation à la recherche d'opportunités
	Jeunes urbains en recherche active d'emploi
	Jeunes volontairement en arrêt d'activité pour chercher de meilleures opportunités
« NEET volontaires par choix »	Jeunes qui décident de se consacrer à leurs loisirs ou à des passions
« Jeunes citadins découragés »	Jeunes urbains découragés qui développent un mode de vie déphasé
	Jeunes en rupture familiale et sociale en grande précarité
« NEET souffrant de problèmes de santé »	Jeunes souffrant de maladie ou de handicap

Un clivage plus complexe des NEET entre jeunes ruraux et jeunes urbains, entre jeunes impliqués et jeunes découragés

Les enquêtes menées auprès des NEET ont permis de relater leur parcours, de mettre en relief les moments charnières de rupture biographique et d'identifier les récurrences de parcours permettant d'éclairer les données statistiques nationales.

Il apparaît alors que le clivage entre les milieux rural et urbain reste particulièrement fort, obligeant les ruraux à des stratégies de mobilité pour bénéficier des mêmes opportunités que les urbains. Ces stratégies sont particulièrement coûteuses et sont supportées principalement par les jeunes et leurs

familles. En milieu rural, les inégalités de genre s'en trouvent accrues du fait du refus de nombreuses familles de laisser leurs filles s'exposer à des conditions de vie aussi difficiles que leurs homologues masculins qui, de leur côté, peuvent supporter la pénibilité liée à cette mobilité.

Par ailleurs, à l'exception des femmes rurales au foyer et des NEET souffrant de problèmes de santé, les frontières entre les trois autres catégories de NEET apparaissent comme particulièrement poreuses. Autrement dit, un NEET peut relever successivement de chacune de ces catégories, en fonction des étapes de son parcours.

Les NEET ruraux entre jeunes femmes au foyer et jeunes hommes en transition à la recherche d'opportunités

Le clivage entre le monde rural et le monde urbain est particulièrement fort. Les jeunes ruraux interrompent de façon plus précoce leur parcours de formation pour des raisons multiples (manque d'infrastructures et de moyens de transport, désintérêt pour les études, etc.). Mais, l'étude de terrain met en évidence un nouvel élément lié à la nature de la formation proposée en milieu rural. Celle-ci est en effet plus dominée par l'enseignement général que par l'enseignement professionnel, à rebours de la demande des jeunes. Ainsi, cette inadéquation se traduit par un décrochage précoce des jeunes, soit par lassitude devant les difficultés scolaires, soit par désir de participer aux activités productives afin de ne plus dépendre de parents disposant le plus souvent de revenus très modestes.

La concentration des centres de formation en milieu urbain amène à des inégalités de genre très prononcées, en défaveur des ruraux. Les jeunes garçons compensent ce déficit, quand ils ne sont plus scolarisés, par une intense mobilité vers les différents bassins d'emploi combinant période d'apprentissage au sein des réseaux familiaux ou amicaux et recherche constante d'opportunités économiques. Ces jeunes hommes sont donc rarement des NEET de longue durée et s'inscrivent davantage dans la catégorie des NEET en transition. Pour autant, leur situation est particulièrement difficile acceptant des conditions d'emploi pénibles pour des rémunérations faibles. Ils sont souvent en situation de sous-emploi et alternent donc phase d'engagement économique et phase de repli au sein de la cellule familiale. Ils peuvent ainsi rester plusieurs mois dans l'espace familial, notamment à l'occasion des fêtes religieuses, avant d'en repartir. Une minorité peut aussi connaître des phases dépressives de désengagement du marché de l'emploi et s'exposer à des pratiques addictives.

En revanche, les filles peuvent difficilement entreprendre un parcours similaire. Elles se retrouvent alors cantonnées aux activités ménagères et à des activités agricoles ponctuelles, la participation aux grandes récoltes saisonnières étant parfois la seule expérience professionnelle. Les jeunes filles voient alors le mariage précoce comme une opportunité pour acquérir un statut social par la décohabitation parentale. Le mariage précoce permet aussi la mobilité sur la ville qui offre davantage d'opportunités de formation ou d'emploi compatibles avec la maternité, du fait de la densité des structures d'accueil de la petite enfance, qu'elles soient privées ou informelles. Cependant, pour la majorité des filles enquêtées, le mariage précoce reste un choix par défaut. Il peut même se traduire par un divorce précoce, avec des enfants en bas âges, ce qui se traduit par une vulnérabilité accrue de ces jeunes filles.

Des jeunes urbains en situation complexes, entre recherche active d'emploi, découragement, projet de vie hédoniste et rupture avec l'ordre social

Les jeunes urbains apparaissent dans une situation plus favorable du fait de la concentration et de la proximité des établissements scolaires et de formation professionnelle. Pour ces jeunes, la rupture scolaire précoce est moins fréquente et les études sont davantage prolongées et peuvent même être reprises après une période d'inactivité ou même d'activité. Cependant, ces jeunes urbains sont fortement impactés par la faiblesse du marché de l'emploi, ce qui les décourage fortement.

En effet, les opportunités économiques sont peu nombreuses et les rémunérations faibles, ce qui contribue en partie au discrédit de l'institution scolaire et à la multiplication des décrochages en cours de formation, comme en témoigne le nombre important des jeunes urbains qui ne complètent pas leur formation secondaire collégial. Par ailleurs, ces NEET urbains traversent des phases de découragement, ce qui se traduit parfois par de nouveaux modes de vie et par l'adoption de conduite à risque, favorisant pour certains des comportements de rupture avec toute forme d'institution, scolaire ou familiale.

Comme mentionné précédemment, l'analyse des parcours de vie de ces jeunes urbains laisse apparaître une très grande porosité entre les différents profils de NEET présentés comme découragés, par choix ou en transition. La transition qui intervient à la fin de la formation et l'entrée sur le marché de l'emploi est soumise à un ensemble d'aléas, dont l'intégration dans des réseaux de connaissances et de relations interpersonnelles peut jouer un rôle essentiel.

Ainsi, les NEET urbains connaissent des situations variées ; Il s'agit :

- Des jeunes en recherche active d'emploi. Ils correspondent aux jeunes en situation de chômage tel que définit statistiquement par le HCP.
- Des jeunes découragés, parmi lesquelles se trouvent des jeunes temporairement déprimés ou qui sont en grande dépression. Certains d'entre eux peuvent rompre avec le marché légal de l'emploi pour former des contre sociétés délinquantes. D'autres peuvent décider de rompre avec le Maroc et mobiliser toute leur énergie pour émigrer.
- Des jeunes qui renoncent temporairement à la recherche d'emploi du fait d'une assise familiale solide. Certains décident de rester dans le giron familial, tandis que d'autres peuvent se concentrer sur des passions (sportives, culturelles, etc.). Cette situation est plus ou moins prolongée et peut aussi être qualifiée comme une situation de rente.

La question transversale de la santé des jeunes

5,1% des NEET sont déclarés comme souffrant de problèmes de santé, ce qui les exclut de la poursuite d'étude, de la formation ou de l'accès à l'emploi. Ce chiffre renvoie principalement aux jeunes souffrant de maladie de longue durée ou en situation de handicap. Pourtant, nombre d'entre eux acceptent très mal de dépendre de leur famille et souhaitent participer à la sphère productive ainsi que d'avoir un rôle social.

Ce chiffre peut être plus élevé encore, dès lors que l'on prend en compte :

- Les jeunes qui sont décrits comme découragés mais qui souffrent aussi souvent de difficultés d'apprentissage liés à des troubles mal diagnostiqués, ce qui les pénalisent lourdement dans l'acquisition de compétences.

- Les jeunes qui souffrent de troubles psychiques, qui sont soit antérieurs à leur éloignement de l'emploi et de la formation, soit aggravés par leur vécu de NEET¹.

Des horizons d'intégration différents selon les ressources familiales et les compétences professionnelles certifiées

L'analyse des trajectoires des NEET permet d'identifier deux facteurs principaux déterminants la situation de ces jeunes.

Le premier facteur est la relation à la famille et notamment la possibilité des jeunes de disposer du soutien économique de cette dernière. La famille reste la première organisation de solidarité mais aussi de transmission de compétences et de ressources économiques permettant une insertion à la sphère productive.

Le second facteur est la détention de compétences professionnelles reconnues par les opérateurs économiques ou sanctionnés par un diplôme ou une certification. Ainsi, les diplômés du supérieur et/ou de la formation professionnelle accèdent à des emplois réglementaires de meilleure qualité leur permettant d'intégrer la sphère productive dans des conditions plus favorables.

En croisant ces deux facteurs, il apparaît donc quatre profils de NEET au Maroc que nous pouvons alors classer selon leur degré de vulnérabilité.

Tableau 2 : Les NEET selon leurs ressources familiales et compétences

	Soutien familial et capitaux familiaux	Absence de soutien familial et de capitaux familiaux
Diplôme du supérieur ou formation professionnelle certifiée	<p>Profil peu vulnérable.</p> <p>Préparation d'un projet à long terme avec recherche d'opportunités satisfaisantes dans la perspective d'un emploi de qualité.</p> <p>Construction d'un projet personnel épanouissant</p>	<p>Profil vulnérable.</p> <p>Recherche active d'emploi en milieu urbain.</p> <p>Acceptation d'emplois non réglementaires et mal rémunérés de façon temporaire, dans l'attente de meilleures opportunités.</p>
Absence de diplôme du supérieur ou de formation professionnelle certifiée	<p>Profil relativement vulnérable.</p> <p>Repli sur l'activité familiale (parfois faiblement ou non rémunérée dans l'agriculture et le commerce).</p> <p>Profil concernant aussi les jeunes femmes au foyer.</p>	<p>Profil le plus vulnérable.</p> <p>Acceptation de travaux très pénibles jusqu'à épuisement.</p> <p>Risque de trajectoire dépressive, et de conduites à risque (addictions, etc.).</p> <p>Désir très fort d'émigration.</p>

Les moins vulnérables sont les jeunes qui disposent de diplômes et d'un fort soutien familial qui peuvent se permettre de construire un projet professionnel intéressant. Ils peuvent être chômeur en recherche active d'un emploi de qualité, comme les diplômés du supérieur, même si cette recherche nécessite

¹ Selon les évaluations de l'OMS et du ministère de la Santé, 49% des jeunes ont été frappés par un trouble psychique et 20% des jeunes en sont durablement affectés. La difficile transition vers l'activité conduit à une forte augmentation des comportements dépressifs qui concernent 26% des adultes. Ces troubles psychiques sont associés à des comportements de découragement qui viennent alors augmenter d'autant le nombre de jeunes en rupture avec les institutions. Tous ces troubles peuvent faire l'objet d'une prise en charge s'ils sont correctement diagnostiqués.

plusieurs mois, voire une année. Ils peuvent aussi faire le choix de reporter leur intégration économique pour profiter de leurs loisirs.

Ensuite, viennent les jeunes relativement vulnérables, disposant d'un soutien familial mais sans diplôme ou formation. Ces derniers se replient sur l'activité familiale au risque de rester dépendant de leur famille. Ils tentent des incursions en dehors de la sphère familiale avec plus ou moins de succès. Cette catégorie regroupe de nombreux jeunes ruraux, y compris des femmes qui désormais expriment un désir tout aussi fort que leurs homologues masculins d'accéder à des ressources monétaires nouvelles, de façon autonome.

Après, suivent les jeunes vulnérables ayant des qualifications reconnues sur le marché de l'emploi mais ne disposant pas d'un soutien familial, voire étant eux-mêmes des soutiens de leurs familles. Ces jeunes correspondent à la catégorie des chômeurs de courte durée car sans cesse à la recherche d'opportunités d'emploi, quitte à accepter des emplois mal rémunérés et/ou pénibles. Ces jeunes jouent un rôle important au sein de la société marocaine. Ainsi, leur réussite économique est à même de sortir de la précarité une famille plus large comprenant leurs parents mais aussi leurs frères et sœurs. Cependant, cette pression très forte peut aussi les amener à des phases de découragement.

Enfin, viennent les jeunes les plus vulnérables qui ne disposent ni de compétences, ni d'un soutien familial et qui peuvent, après une séquence d'emploi de mauvaise qualité, plonger dans une trajectoire dépressive et basculer dans un mode de vie désynchronisé marqué par de nombreuses addictions. Ces jeunes vivent alors dans une grande précarité et sont ceux qui expriment le plus grand désir de rompre définitivement avec la société marocaine par l'émigration.

Cette diversité des profils des NEET ressortis de cette analyse mixte (quantitative et qualitative) appelle à des propositions d'interventions adaptées à chacun de ces groupes de NEET. Les propositions retenues ici sont celles qui sont à même de réduire drastiquement le nombre de NEET et de faciliter leur capacité à construire des choix positifs. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de proposer des dispositifs pour l'ensemble des jeunes assurant une plus grande fluidité entre formation et intégration économique. Elles adaptent les bonnes pratiques internationales aux spécificités des problématiques soulevées par les NEET au Maroc.

Ces propositions sont :

- Une garantie jeunesse articulée à un registre national des jeunes complétée par une carte jeune délivrée par le Ministère de la jeunesse pour tous les 15-24 ans ;
- une intégration économique et politique des jeunes ;
- une reprise d'études et l'accès à la formation aux jeunes NEET ruraux ;
- une prise en charge des troubles de l'apprentissage et des troubles psychologiques (conjointement entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Santé).

INTRODUCTION

Le Maroc a certes enregistré des avancées appréciables en matière de développement humain, économique et social. Néanmoins, il reste constamment confronté à des défis majeurs en termes d'inclusion de ses catégories les plus vulnérables, notamment les jeunes.

Les récentes études réalisées à ce sujet font état de la nécessité de mettre en place les mesures nécessaires à même d'assurer à la jeunesse marocaine un avenir meilleur, qui s'affiche comme principal préalable pour générer un dividende démographique comparable à celui que les pays émergents d'Asie ont pu générer dans les années 70.

Estimée à presque 6 millions d'individus en 2019, les 15-24 ans, ont de réelles difficultés à être insérés dans le tissu économique du pays, au risque d'affecter sa cohésion sociale. En effet, d'après l'enquête de panel des ménages de l'ONDH, 31,5% d'entre eux sont des NEET, c'est-à-dire qu'ils sont sans emploi, hors du système scolaire et ne suivent aucune formation. Les résultats de cette même enquête ont mis en relief que des inégalités socio-territoriales caractérisent les NEET. Outre ces clivages, lesdits résultats font également ressortir les facteurs à l'origine du phénomène des NEET, que sont en particulier les performances scolaires, l'environnement familial, la charge familiale, l'état matrimonial, le genre, le milieu de vie, l'âge et l'état de santé.

Compte tenu donc de son ampleur, l'Observatoire National du Développement Humain en partenariat avec l'UNICEF ont fait le choix de mener une étude quantitative et qualitative sur les NEET (voir l'approche méthodologique dans l'encadré ci-après), avec pour objectif d'en dresser le profil, et ce, en complémentarité avec d'autres investigations quantitatives effectuées sur la base des données tirées des cinq passages de son enquête de panel des ménages. De la sorte, il sera possible de mieux comprendre les causes qui ont conduit, d'une part, des adolescents et des jeunes à devenir des NEET.

Les investigations quantitatives ont montré que les NEET sont hétérogènes. Ils se décomposent en fait de plusieurs groupes.

A cet effet, le présent rapport a cherché à affiner davantage ces différents profils et à proposer des recommandations susceptibles de répondre aux besoins de chacun de ces groupes de NEET. Ainsi, ledit rapport a permis de définir leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques. Il a analysé leurs parcours individuels, en particulier les événements familiaux ou autres, qui les ont conduits à ce statut de NEET.

Leurs attitudes et comportements sont également traités afin d'apprécier leur participation à la vie sociale, politique et économique, et notamment comment les NEET développent des comportements au point de nuire à leur santé et d'inhiber leur motivation pour étudier ou rechercher un emploi. Leurs aspirations, leurs perceptions et leurs perspectives sont également abordées. Un intérêt particulier a été accordé aussi aux démarches que les NEET entreprennent pour sortir de leur trappe d'inactivité et/ou de découragement.

Enfin, le rapport a traité des réponses de politiques publiques qui leur sont déjà adressées. Leur pertinence et leur efficacité sont en particulier scrutées. Des propositions de programmes et de filets de protection sociale à mettre en place sont également faites.

Approches méthodologiques

Pour mieux comprendre ce phénomène, l'ONDH a d'abord cherché à cerner le profil de ces NEET en se fondant sur une première approche quantitative, établie sur la base de l'analyse des données issues de l'enquête panel des ménages de l'ONDH. Cette approche a été doublée d'une autre, cette fois qualitative, prenant la forme de deux enquêtes, l'une menées auprès des NEET eux-mêmes, et l'autre auprès des acteurs politiques de jeunesse.

Enquête terrain avec les jeunes

Si des corrélations statistiques peuvent être établies à partir du panel des ménages de l'ONDH, il apparaît en revanche difficile de comprendre les moments clés de rupture et de basculement dans le parcours des NEET. Aussi, l'objectif de cette enquête a été de souligner la diversité des profils de jeunes en attente de politiques publiques spécifiques pour leur permettre de construire des avenir désirables, mais aussi de replacer les enquêtés dans leur environnement et de comprendre leur choix (relations à la famille, aux amis, aux institutions, loisirs, engagement, attentes, etc.) à travers une approche holistique.

Des entretiens et des groupes de parole ont donc été menés afin d'identifier la plus grande variété possible de profils de jeunes de 15 à 24 ans et collecter leur avis, individuellement et/ou collectivement.

Ainsi, une enquête a été menée dans 23 sites, répartis dans six régions du Royaume, à savoir Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, l'Oriental, Fès-Meknès, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Guelmim-Oued Noun. Dans chaque région, l'enquête a concerné la capitale régionale, un chef-lieu de province, un centre émergent rural (exception faite de Guelmim-Oued Noun) et une commune rurale.

Dans chacun de ces sites, une vingtaine d'entretiens y ont été alors conduits avec des NEET en situation différenciée.

Figure 2 : Carte des localités de déploiement de l'enquête



Il a donc été choisi de cibler quatre catégories différentes non représentatives statistiquement mais nécessaires pour comprendre les trajectoires adoptées par les NEET. Il a donc été également choisi des NEET de différents âges, afin de mieux cerner les profils des décrocheurs précoces. Cette contrainte était parfois particulièrement difficile à respecter du fait de la rareté de certains profils, comme par exemple les jeunes femmes urbaines ayant abandonné leurs études de façon précoce, ou les jeunes hommes âgés de plus de 18 ans en milieu rural qui sont très rarement NEET du fait d'un éthos collectif de recherche active d'emploi.

Au total, l'enquête de terrain a donné lieu à 549 entretiens, dont 288 avec des femmes, et à 83 focus-groupes, dont 43 avec des femmes. L'ensemble de ces NEET interrogés ont été identifiés grâce à divers dispositifs, comme la mobilisation d'associations de quartier ou de village, des autorités locales des (chioukh-s et moqqadmine-s), la recommandation de proche en proche, le porte à porte, et enfin des rencontres dans les espaces publics massivement fréquentés par des NEET, tout particulièrement pour les hommes.

Tableau 3 : Distribution des entretiens et des groupes de parole par localités, sexe et catégorie d'âge

Région	Localité	Type	Entretiens individuels		Groupes de parole	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Tanger	Chef-lieu de région	8	11	2	2
	Tétouan	Chef-lieu de province	12	12	2	2
	Chefchaouen	Centre émergent	12	13	2	2
	Al Hamra	Commune rurale	1	3	0	0
Oriental	Oujda	Chef-lieu de région	12	12	1	2
	Berkane	Chef-lieu de province	12	12	2	2
	Ahfir	Centre émergent	12	12	2	2
	Ahl Angad	Commune rurale	12	12	2	2
Casablanca-Settat	Casablanca	Chef-lieu de région	24	24	2	2
	El Jadida	Chef-lieu de province	9	11	2	2
	Had Soualem	Centre émergent	13	12	2	2
	Dar Chafai	Commune rurale	12	14	2	2

Fès-Meknès	Fès	Chef-lieu de région	11	14	2	2
	Missour	Chef-lieu de province	12	12	2	2
	Azrou	Centre émergent	10	12	2	2
	Bitit/Iqqadar	Commune rurale	12	12	1	2
Marrakech-Safi	Marrakech	Chef-lieu de région	12	16	1	2
	Ben Guerir	Chef-lieu de province	3	14	1	2
	Amizmiz	Centre émergent	15	12	2	2
	Imintala	Commune rurale	11	13	2	1
Guelmim-Oued Noun	Guelmin	Chef-lieu de région	12	12	2	2
	Sidi Ifni	Chef-lieu de province	12	11	2	2
	Taghijjt	Commune rurale	12	12	2	2
	Total	23	261	288	40	43

L'enquête auprès des acteurs des politiques de jeunesse

Les dispositifs de politiques publiques adressés aux jeunes et aux NEET ont été interrogés afin de connaître l'état actuel de la prise en charge des jeunes fragilisés socialement et en manque d'insertion sociale qui ont été investigués lors des enquêtes de terrain dans six régions du Maroc.

Le protocole d'enquête a touché plusieurs acteurs (ONG, ministères concernés, dispositifs de coopération internationale). La plus grande partie des acteurs ont été disponibles pour une rencontre de visu, certains par téléphone afin de répondre à une grille d'entretien semi-directif répondant à plusieurs objectifs :

1. Comprendre si le concept ou la catégorie « NEET » est considérée comme une catégorie opératoire des politiques publiques au Maroc ;
2. Savoir quels sont les acteurs principaux s'adressant aux jeunes fragilisés socialement de 15 à 24 ans et quelles méthodologies ont été appliquées ou prescrites dans leurs politiques publiques ;
3. Recenser les programmes existants et en préparation s'adressant à cette catégorie de population ;
4. Connaître sommairement l'adéquation des moyens déployés avec les besoins ;
5. Décrire la coordination et la convergence des actions et programmes envers les jeunes de 15 à 24 ans ;
6. Recueillir des appréciations au sujet des politiques et des programmes conduits ;
7. Recommander des orientations d'action ou souligner les bonnes pratiques.

Au total, 40 entretiens auprès de 30 institutions ont été conduits, totalisant plus de 100 heures d'entretiens. Ces derniers ont permis d'établir une cartographie des parties prenantes des programmes ciblant les jeunes qui ne sont « ni en études, ni en formation, ni en emploi ». Elles ont aussi permis de disposer d'un état des lieux actualisé du cadre institutionnel dans lequel les jeunes se retrouvent.

APERCU QUANTITATIF SUR LE PROFIL DES NEET

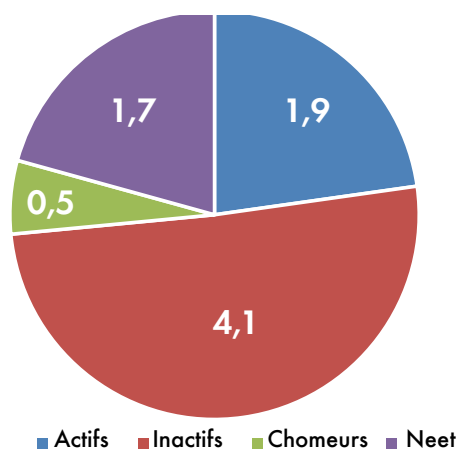
La question de la jeunesse est devenue un sujet d'intérêt en termes d'interpellations quant à leur place en société, leur devenir, leur rapport au projet démocratique en cours de consolidation au Maroc.

Les jeunes sont confrontés à des questionnements et expriment des attentes, comme cela ressort de l'enquête menée par l'ONDH en partenariat avec l'OCEMO.

L'inclusion sociale et professionnelle d'une fraction de la jeunesse âgée entre 15 et 24 ans qui n'est ni en éducation, ni en emploi et ne suit aucune formation (NEET) est une problématique majeure.

D'après l'enquête panel des ménages de l'ONDH, la proportion des NEET s'élève en 2019 à 28,5%, soit un total de 1,7 million de personnes. 48,4% des jeunes soit 2,9 millions de personnes, poursuivent leurs études, effectuent un stage ou sont en formation professionnelle et 23,1%, soit 1,4 million de personnes, exercent un métier.

Figure 3 : Répartition des six millions des Marocains âgés de 15 à 24 ans en fonction de leur statut de formation et de leur situation vis-à-vis du marché du travail en 2019 (en millions)



Source : ONDH, 2019

Pour mieux comprendre ce phénomène, l'ONDH a d'abord analysé le profil de ces NEET en se fondant sur une première approche quantitative, qui a été effectuée sur la base de l'analyse des données issues de l'Enquête Panel des Ménages de l'ONDH, avant d'entamer les investigations qualitatives. Celles-ci ont été réalisées à partir d'entretiens auprès de centaines de jeunes sans statut, choisis parmi ceux rencontrés dans les régions du Maroc.

La présente partie a pour objectif de s'arrêter sur les différents profils des NEET tirés de l'analyse quantitative et d'en rappeler succinctement les principaux résultats.

Une employabilité handicapée d'abord par le niveau d'éducation des jeunes et leurs compétences

Ce phénomène des NEET s'explique d'une part, par les dysfonctionnements du système éducatif national limitée qui favorise les décrochages précoces, et d'autre part, par la modeste capacité de l'économie nationale en termes de création d'emplois.

L'offre de formation est principalement tournée vers l'enseignement général, avec peu de stratégie de remédiation. La formation professionnelle est concentrée dans les espaces urbains et principalement les chefs-lieux de province, tout comme les dispositifs innovants de prise en charge de la jeunesse. Les politiques de jeunesse laissent de nombreux jeunes de 15 à 24 ans démunis dès qu'ils rencontrent les premiers obstacles, qu'ils soient d'ordre personnel, familial ou scolaire. La mobilisation des acteurs institutionnels s'est par ailleurs traduite par des dispositifs éclatés et sous-dimensionnés en termes de besoin.

En la matière, le Maroc est confronté à un cercle vicieux. L'afflux de jeunes n'ayant pas achevé leur cycle de formation ou disposant de faibles compétences amène à un très fort sous-emploi offrant de faibles rémunérations mais aussi peu d'opportunités d'acquérir des compétences professionnelles valorisées sur le marché de l'emploi. Il apparaît donc une distorsion sur le marché de l'emploi. Dans la mesure où les créations d'emplois des entreprises formelles et les administrations publiques sont limitées, les exclus du marché de l'emploi sont donc en augmentation et finalement nourrissent une très faible dynamique productive nationale qui, à son tour, conduit à une baisse continue du taux d'activité pour tous les niveaux de diplôme.

Ce déséquilibre se traduit par de faibles opportunités pour les entreprises qui finalement créent encore moins d'emplois salariés de qualité. Il s'agit donc ici de réactiver une dynamique positive par une formation de qualité et des politiques d'intégration ciblant l'âge charnière de 15 ans qui amènera mécaniquement à une réduction immédiate du nombre de NEET précoces non diplômés mais aussi de jeunes chômeurs. Cette formation doit se faire aussi au sein des entreprises, et ce, en généralisant les modalités de stage, d'alternance et d'apprentissage qui permettront aux jeunes d'intégrer le monde professionnel en mobilisant les chambres professionnelles et les organisations patronales.

Le cadre de vie et le genre comme facteurs favorisant le statut NEET

L'analyse statistique à partir du panel ONDH révèle des inégalités socio-territoriales et de genre importantes.

Ainsi en 2019, presque la moitié des jeunes femmes (44,1%) de 15 à 24 sont considérées comme des NEET contre seulement 13,3% des jeunes hommes. Les jeunes femmes représentent ainsi 76,4% des NEET. Par milieu, les NEET ruraux sont légèrement plus nombreux que les NEET urbains alors que 60% des jeunes vivent en ville. 40% des NEET sont issus des 20% des ménages les plus pauvres du Maroc, contre 22,9% qui sont issus des 20% des ménages les plus aisés.

Les études longitudinales révèlent que parmi l'ensemble des femmes NEET en 2012, 84% le sont restées en 2019, 7% ont décroché un emploi et 9% ont repris leurs études. En revanche, seulement 30% des jeunes hommes NEET en 2012 le sont restés en 2019, 45% sont devenus des actifs occupés et 25% ont repris les études ou suivent une formation professionnelle. Ces inégalités de genre sont doublées d'inégalités de milieu de vie, 76% des NEET ruraux en 2012 le sont restés en 2019, 15% d'entre eux sont devenus actifs occupés et 9% ont repris leurs études. En revanche, 61% des jeunes urbains qui étaient des NEET en 2012 le sont encore en 2019, 18% d'entre eux sont devenus des actifs occupés, tandis que le reste (21%) a repris un parcours de formation.

Cependant, 87,6% des jeunes ruraux actifs occupés en 2012 restent actifs en 2019, contre seulement 71,7% s'agissant des jeunes actifs urbains. Ainsi, pour les jeunes ruraux actifs en 2012, 10,6% d'entre eux sont devenus des NEET en 2019, contre 20,7% pour les urbains. Les jeunes urbains actifs

reprennent plus facilement des études ou une formation que leurs homologues ruraux (7,5% contre 1,8% respectivement).

Des catégories de NEET nombreuses, nécessitant des politiques publiques différenciées

L'élaboration de la typologie des NEET a été bâtie sur la base d'une approche empirique s'appuyant sur les outils statistiques de stratification.

Cette analyse statistique à partir des données de l'enquête panel des ménages de l'ONDH a montré une forte hétérogénéité de ces jeunes en difficulté et a fait émerger cinq catégories de NEET :

1. Les « **femmes au foyer rurales à responsabilité familiale** » (54,3% des NEET)

Il s'agit d'un groupe de femmes rurales précocement mariées en majorité. Ces jeunes femmes n'ont pas achevé leurs études. La majorité d'entre elles sont issues d'un milieu social modeste (54% du premier et du deuxième quantile), en plus d'un environnement familial caractérisé par l'analphabétisme et le préscolaire dans le meilleur des cas.

Ces jeunes femmes s'occupent de leurs familles en prenant soins des petits enfants et en s'occupant des personnes âgées en plus des tâches ménagères.

2. Les « **jeunes citadins découragés** » (25% des NEET)

Ce groupe est composé de jeunes célibataires, issus pratiquement de l'ensemble des couches sociales à l'exception des 20% les plus riches. Leurs parents, avec des niveaux d'instructions très bas, n'arrivent pas à leur transférer un capital culturel et un accompagnement pour finaliser leurs études. Plus de 70% d'entre eux ont un diplôme moyen (primaire ou collégial). Ils sont démotivés et en difficulté d'insertion. Avec un capital humain relativement faible, ce groupe se caractérise par la quasi-absence de démarches actives pour sortir du statut de NEET. Exposés à des comportements nuisibles, ils constituent un risque pour eux-mêmes et pour la société.

3. Les « **NEET en situation de transition** » (7,8% des NEET)

Ce groupe apparaît peu vulnérable. Ces membres sont issus quasiment de toutes les couches de la société. Citadins, célibataires et de sexe féminin, ces jeunes vivent dans un cadre familial caractérisé par un capital humain faible. 87% d'entre eux ont le niveau collégial ou qualifiant.

Le statut de NEET n'est donc probablement que transitoire puisque ces jeunes en phase d'insertion ont des chances de réussite importantes compte tenu de leur employabilité. Le facteur le plus pesant peut-être serait le comportement qui devient structurel, des femmes vis-à-vis du marché d'emploi, un retrait découragé.

4. Les « **NEET volontaires** » (7,5% des NEET)

Les jeunes appartenant à ce groupe semblent assumer leur inactivité. Ce groupe rassemble des jeunes célibataires citadins, disposant en majorité d'un capital humain élevé. Il est composé à hauteur de 70% de jeunes filles, avec un niveau d'instruction élevé (50% du supérieur). Leur cadre familial se caractérise par un niveau de richesse important (61% du 5ème quintile et 23% du 4ème quintile) et par un fort capital humain (57% des chefs de ménage ont un diplôme d'études supérieures).

5. Les « NEET souffrant de problèmes de santé » (5,1% du total)

Ces jeunes sont tous célibataires et ont un niveau d'instruction faible. 74% d'entre eux sont sans diplôme et 80% d'entre eux vivent dans des ménages pauvres (62% dans le 1er quintile et 18% dans le 2ème quintile). La majorité de ces jeunes est issue du monde rural (83%). Ils sont donc dans une grande précarité.

Il semble très clair que les problèmes de santé, conjugués à une précarité financière, constituent un obstacle pour ces jeunes.

Des déterminants clés

L'analyse quantitative effectuée ne s'est pas limitée à l'investigation sur les différents profils des NEET. Elle est allée au-delà pour examiner les facteurs déterminants qui poussent les jeunes à tomber dans le statut des NEET.

Ces facteurs transversaux sont liés principalement aux performances scolaires, à l'environnement familial, à la charge familiale, à l'état matrimonial, au genre, au milieu de vie, à l'âge et à l'état de santé du jeune.

En effet, lorsque le niveau d'instruction du jeune augmente d'un cycle, il a une chance de 1,61 de fois de ne pas tomber dans le statut « NEET ». De la même manière, lorsque le nombre d'années de redoublement augmente d'une unité, les jeunes ont 1,15 fois de plus la possibilité d'être affecté par le statut « NEET ».

Egalement, lorsqu'ils avancent dans l'âge d'une année, les jeunes ont 1,3 fois de possibilité de tomber dans statut « NEET ».

La question de la relation à la famille apparaît elle aussi comme déterminante. Elle est en mesure d'influencer la probabilité d'être NEET à travers plusieurs canaux. Le premier passe par le niveau d'éducation parental. Le deuxième canal tient à la structure de la cellule familiale. Le troisième, quant à lui, tient au niveau de vie du ménage dans lequel le jeune a grandi.

Les données longitudinales de l'enquête panel des ménages de l'ONDH permettent de constater que les femmes sont, toutes choses égales par ailleurs, plus susceptibles d'être NEET. Le risque d'être NEET est ainsi 3 fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Le milieu, l'état matrimonial et le genre semblent être en interaction. Les hommes ruraux ont une chance de 4,5 de fois d'être « non NEET » par rapport aux femmes rurales et les femmes urbaines ont une chance de 1,2 de fois d'être « non NEET » par rapport aux femmes rurales.

Les femmes mariées ont une probabilité de 11 fois plus de tomber dans la situation « NEET » par rapport aux célibataires. Tandis que les hommes mariés ont une chance de 7 fois plus d'être « non NEET » par rapport aux célibataires.

Lorsqu'ils avancent dans l'âge d'une année, les jeunes ont 1,3 fois de possibilité de tomber dans la situation « NEET ».

Ensuite, il semble déterminant de réfléchir à la santé psychique des NEET. En effet, derrière le découragement et les comportements non désirés, se cache souvent une très grande détresse psychologique liée à un sentiment d'inutilité. Cette détresse se traduit par des comportements nocifs affectant aussi bien le jeune avec son entourage que la société.

PARTIE 1 :

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES INITIATEURS DES PROGRAMMES VISANT LES NEET DE 15 A 24 ANS AU NIVEAU DES TERRITOIRES

Cette première partie propose un état des lieux des politiques à même de cibler les NEET. Elle vise à identifier les multiples initiatives mises en œuvre notamment durant la dernière décennie. Elle présente les dispositifs par programme et par catégories d'acteurs².

1. Contextualisation de la question des NEET au Maroc

A travers les protocoles d'entretien de terrain visant à mieux comprendre les parcours des jeunes NEET, il a été mis en évidence qu'il n'y a pas de causalité unique ni de linéarité dans le processus de déclassement social que peuvent subir les jeunes découragés ou décrocheurs considérés comme NEET. La vulnérabilité sociale doit se comprendre comme un processus multidimensionnel associant des facteurs sociaux, médicaux, individuels et psychologiques chez chacun de ces jeunes avec des effets négatifs se renforçant dans une logique de suraccumulation des difficultés. Ces facteurs ont une influence les uns sur les autres et peuvent aboutir à une fragilité et à une vulnérabilité particulièrement forte chez les jeunes entre 15 et 24 ans.

Le parcours social du jeune, de son enfance à sa première expérience professionnelle est protégé par un certain nombre de droits auxquels il peut prétendre au sein d'institutions sociales dont les plus importantes sont sa famille et le système éducatif public au sens large, c'est-à-dire en y incluant le système de formation professionnelle. Les engagements envers les jeunes se traduisent par des obligations légales telle que la scolarisation obligatoire (jusqu'à 16 ans) ou la protection sociale de l'enfance lorsqu'il est en situation de fragilité extrême. Ces droits sont inscrits dans la constitution du Royaume, la législation marocaine et les conventions et engagements internationaux ratifiés par le pays.

A partir de la majorité légale, la protection sociale n'est plus considérée comme un droit opposable, son effectivité dépendant de l'accès à l'emploi réglementaire. Seul ce droit permet de disposer de filets de protection sociale renforcés et d'être placé sous la protection du code du travail.

Les politiques publiques de lutte contre les facteurs de vulnérabilité sociale chez les jeunes considérées dans le cadre de cette cartographie sont celles qui ont pour but de remédier aux faiblesses des institutions sociales d'éducation, de santé, de protection sociale vis-à-vis de certains jeunes entre 15 et 24 ans et qui visent à renforcer l'exercice des droits de cette catégorie de citoyens.

Deux autres aspects des politiques publiques ont été considérés dans le cadre de ce travail : le déploiement du système sanitaire spécifiques aux problématiques des jeunes ainsi que la question de l'orientation et de l'information sur le marché de l'emploi, qui est une question distincte mais complémentaire de celle de la formation professionnelle.

1-1- Les NEET comme catégorie bénéficiaire de politiques publiques au Maroc

Il ressort des entretiens menés que la catégorie NEET en tant que tel, faute d'une définition univoque, mais aussi de par son apparition récente dans les indicateurs statistiques au Maroc, ne constitue pas une catégorie de bénéficiaires à proprement parlé des politiques publiques existantes. Néanmoins en tant que composante des segments de la population en difficulté, les « jeunes » au sens large deviennent une catégorie de plus en plus importante dans les définitions des actions publiques.

² Pour plus de détail, voir l'annexe 2 qui présente l'ensemble des programmes adressés envers la jeunesse au Maroc par population cible et institutions publiques concernées.

Deux situations cependant peuvent être nettement distinguées dans les politiques en place. D'une part, lorsque ces jeunes sont porteurs de droits opposables, notamment le droit à la protection sociale ou le droit à la scolarisation, des dispositifs ont déjà été déployés à leur profit. Les 15-18 en situation de vulnérabilité bénéficient d'un ensemble de politiques destinées à leur garantir une protection sociale et une scolarisation. Les jeunes entrant dans les catégories vulnérables, notamment les détenus, anciens détenus et personnes en situation de handicap font également l'objet de programmes spécifiques. Cependant, il existe une distinction forte entre les moins 16 ans, dont la scolarisation est obligatoire, les moins de 18 ans susceptibles de bénéficier de la protection sociale / tutelle de l'État et les 18-25 ans. Dans la définition de la politique publique pour les jeunes, la distinction d'âge a modelé les dispositifs de prise en charge, bien plus que les définitions catégorielles ou socioéconomiques. Néanmoins, la catégorie « jeune » en tant que réceptacle de politiques publiques est devenue une catégorie autonome définie différemment de celle de « pauvres » ou de « vulnérables ». Les enquêtés conviennent qu'il y a un problème spécifique aux jeunes de manière générale, notamment la difficile insertion sur le marché de l'emploi. De nouveaux programmes sont en train de se mettre en place pour répondre à ces enjeux.

Cette mise en catégorie de la jeunesse comme bénéficiaire de politiques publiques spécifiques est visible dans l'évolution de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et notamment la phase III (2019-2024), dans laquelle un programme spécifiquement dédié à l'insertion économique et sociale des jeunes³ a été conçu. Ce programme est orienté vers l'aide à l'insertion économique par l'emploi, l'auto-emploi ou l'entrepreneuriat, et ce, indépendamment de la position socioéconomique du jeune bénéficiaire. Cette mise en catégorie constitue un tournant dans la prise en compte des jeunes.

Il ressort des entretiens, que depuis 2011, un certain nombre de programmes spécifiquement conçus autour de la question de l'insertion économique et sociale des jeunes, sans critères d'âge ou sociaux restrictifs, avec des axes portant précisément sur le renforcement de l'employabilité, l'emploi et l'entrepreneuriat. Ces programmes ne discriminent pas les jeunes bénéficiaires a priori par niveau de revenu ou d'éducation. En revanche, leur fonctionnement est susceptible de tenir compte de ces critères dans les choix d'attribution ou le contenu de l'offre proposée à ces jeunes. Cette offre, orientée sur la question de l'employabilité et insistant sur les compétences générales et les savoir-être (« soft skills » et « life skills »), se généralise graduellement à travers des dispositifs territoriaux pour compléter les cursus de formation métiers. C'est le cas de la politique déployée notamment par la Fondation OCP dans les territoires miniers, avec une montée qualitative des programmes professionnalisant (écoles et programmes de code informatique 1337 à Khouribga).

Pour rappel, il est à noter enfin qu'une précédente génération de programmes centrés sur l'auto-emploi/entrepreneuriat (programme Moukawalati depuis 2006) et l'insertion par l'emploi réglementaire (programmes IDMAJ et TAEHIL) avait été conçue pour la catégorie des jeunes diplômés⁴.

1-2- La question de la convergence des politiques publiques

Au niveau de la convergence des politiques publiques, il est possible de noter une coordination des acteurs, voire une collaboration verticale sur des dispositifs communs entre bailleurs, agences et ministères. Une collaboration fonctionnelle entre les différents intervenants se fait au service du déploiement du modèle. Cependant, dans certains secteurs, des dispositifs différents sont déployés avec peu de coordination entre eux.

³ Il s'agit du programme 3, doté de 4 milliards de dirhams (sur les 18 milliards de dirhams de la phase III).

⁴ Ici, il est entendu les détenteurs du baccalauréat ou équivalent et/ou d'un diplôme de formation professionnelle niveau technicien.

La tendance identifiée chez l'ensemble des producteurs de programme est de construire des collaborations entre bailleurs et ONG ou entre agences publiques et ONG, multipliant les programmes existants, notamment des thématiques telles que la formation à l'employabilité, l'entrepreneuriat ou l'apprentissage. Les dispositifs ont peu d'intégration horizontale et exploitent peu les synergies potentielles entre eux⁵. Enfin, des dispositifs sociaux historiques sont notoirement peu financés et sous-dotés en ressources humaines, à la fois en quantité et en qualité. Les insuffisances des politiques publiques de protection sociale de l'enfance ont fait l'objet d'un Rapport de la Cour des comptes daté de mai 2018. Il y pointe notamment la sous-performance du modèle de gestion des centres de protection sociale.

L'une des carences relevées de la plupart des dispositifs est néanmoins le manque d'information sur les objectifs visés par les politiques publiques. En effet, il existe peu d'indicateurs de suivi de moyen terme de la qualité ou d'évaluation des politiques publiques déployées notamment au regard des populations cibles visées. Les évaluations des projets multi-acteurs sont réalisées entre partenaires, parfois par un bureau d'études extérieur dans le cas de l'achèvement d'un projet.

Il existe peu d'études d'impact menées compte tenu des exigences qu'elles supposent et de leurs coûts. Ils sont généralement mis de côté d'autant plus que la fragmentation de la politique publique entre les différents acteurs incite plutôt à reporter la question de la qualité sur les opérateurs de terrain dont l'intérêt est d'ailleurs de mettre en avant les données positives du dispositif dont ils ont la charge. Enfin, l'absence de registres d'identification unifiés qui comporteraient des indicateurs socioéconomiques sur les personnes prises en charge dans les dispositifs ne permet pas de bien connaître statistiquement les bénéficiaires visés par les politiques publiques, et encore moins leur devenir.

La question de la convergence des politiques publiques visant les NEET est donc compliquée par le fait de l'insuffisance de données fines, nonobstant seules produites par HCP dans le cadre d'enquêtes spécifiques ou d'institutions disposant d'un panel de ménages.

⁵ Les différents acteurs des programmes sont :

- Les ministères techniques de tutelle en charge du niveau stratégique, du portage politique, de la capitalisation et de l'évaluation ;
- Les agences publiques en charge de formuler une vision stratégique pour un dispositif et de mettre des moyens humains et matériels à son service ;
- Les fondations publiques intervenant dans le financement de l'extension des dispositifs au niveau national ou sur des publics spécifiques, mais dans le rôle se limite à l'assistance technique ;
- Les bailleurs de fonds en proposition de jouer le rôle de financeur d'un dispositif ou d'apporter une assistance technique à la conception stratégique ou au déploiement dans un rôle similaire à celui des fondations publiques ;
- Des associations de la société civile dans le rôle d'opérateurs ou d'administration des projets issus des dispositifs nationaux.

Tableau 4 : Recensement indicatif de dispositifs de suivi pouvant concerner des bénéficiaires de 15 à 24 ans en situation de vulnérabilité

Organisme	Dispositif de suivi
OFPPT	• Questionnaire de satisfaction et d'insertion 6 mois après la formation basé sur un déclaratif réalisé par un bureau externe
ANAPEC	• Registre national ANAPEC indiquant le passage à l'emploi
CENTRES DE PROTECTION POUR L'ENFANCE	• Registre par centre et par opérateur
INDH	• Registre d'identification des bénéficiaires
CNSS	• Registre des bénéficiaires ouvrant les droits et indiquant les employeurs successifs
RAMED	• Registre national des bénéficiaires
CFA	• Registre par centre et par opérateur

Les bases de données fragmentées ne permettent pas de connaître la trajectoire sociale d'un même individu depuis son enfance jusqu'à son parcours de formation ou d'emploi. Le ciblage d'actions ou des bénéficiaires n'est pas possible dans ce contexte alors même que les nouvelles technologies permettent de faire coïncider différentes bases de données, entrer en communication avec des bénéficiaires potentielles tout en respectant les données personnelles et le droit à la vie privée de celui-ci.

2 - Dimensionnement et dispositifs de sélection des réponses sectorielles

Il a été possible au cours des entretiens et grâce à des recherches documentaires de retracer les contours et dimensionnements des dispositifs. Il subsiste néanmoins une petite incertitude chiffrée qui provient du fait que les différents intervenants des dispositifs peuvent revendiquer séparément la création des centres qui sont conçus conjointement. De même des centres à vocation multiple peuvent être inscrits dans différents registres en tant qu'établissement de protection sociale ou établissement de formation.

2.1 L'aide sociale à l'enfance

Cadre juridique	Loi n° 14.05
Principe	Protection sociale des enfants jusqu'à 18 ans
Caractéristiques	Réseau financé à plus de 50% par des dons de bienfaisance. Partage assuré par l'Entraide National, établissement public sous la tutelle du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille.

Le nombre des établissements de protection de l'enfance représente plus du tiers des établissements de protection sociale et des possibilités d'accueil de tous les établissements de protection sociale. Géré à travers des opérateurs associatifs, le dispositif dans son ensemble est en réalité sous-dimensionné. La plupart des établissements accueillent bien au-delà de leur capacité autorisée, sont sous-financés et 60% des travailleurs dans ces centres perçoivent moins que le salaire minimum. Très peu de travailleurs qualifiés et intervenants à compétence spécifique (psychologue, médecin) travaillent au sein de ces centres.

Tableau 5 : Nombre des établissements de protection sociale

Catégories de populations	Établissements	Capacité autorisée d'accueil
Enfants abandonnés et/ou en situation difficile	89	9 968
Personnes handicapés	60	6585
Femmes en situation difficile	23	2584
Personnes âgées sans soutien	35	2253
Complexes sociaux	33	7234
Personnes en vagabondage et mendicité	6	953
Total	246	29 577

Source : Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de Famille, 2018

Le rapport de la Cour des Comptes auprès de la moitié des établissements qui ont répondu a établi que sur la période 2012-2016, les contributions de bienfaisance ont abondé pour 51% au financement de ces établissements, le soutien financier public pour 37,2% tandis que la section « projets et patrimoine » affiche une contribution de 11,8%.

Selon la même source, la sous-dotation financière structurelle et la complexité des engagements budgétaires publics compliquent donc la gestion de ces centres.

2.2. Les Centres de Protection de l'Enfance (CPE) ou Centres de Sauvegarde de l'enfance

Cadre juridique	Code de procédure pénale, décrets d'attribution au Ministère de la Jeunesse et des Sports 2012 Décret N° 2.12.34 du 26 janvier 2012 - BO N° 6018 ; Décret N° 2.02.379 du 12 juin 2002 (BO N° 5022 du 18 juillet 2002)
Principe	Mesure de sauvegarde judiciaire des enfants mineurs
Caractéristiques	Réseau géré par le département de la Jeunesse et des Sports pour des mineurs placés par l'autorité judiciaire. Régime de liberté surveillée ou centres fermés.

Sous l'autorité du département de la Jeunesse et des Sports, les CPE sont au nombre de 20 : 15 pour les garçons⁶ et 5 pour les filles⁷. Ils ont vocation à accueillir, sous placement judiciaire, les « enfants en situation difficile » (art. 513 code de procédure pénale), soit que leurs parents ou tuteur aient été condamné à plus d'un an de prison, soit que l'enfant ait des fréquentations délinquantes dont la justice souhaiterait l'en éloigner, soit qu'il ait tenté de fuir de manière récurrente la maison familiale ou les centres dans lesquels ils auraient été accueillis. Les CPE accueillent également les jeunes en conflit avec la loi.

Chacune des deux populations représenterait la moitié de l'effectif total des jeunes accueillis au sein de ce dispositif pour une capacité d'accueil de 2000 places environ au niveau national. Il est à noter que les CPE accueillent également, de façon résiduelle, des enfants victimes d'abus et parfois des enfants réfugiés ou migrants, les juges ordonnant le placement n'ayant pas toujours fait la différence entre les différentes catégories. A noter que l'essentiel des informations accessibles sur ces centres proviennent du rapport d'auto-saisine du CNDH du 2 mai 2013. Il est difficile de connaître aujourd'hui les progrès réalisés dans le placement, l'orientation et la réinsertion des enfants placés.

⁶ Agadir, Benslimane, Berrechid, Casablanca, Fès (2), Fkih Ben Salah, Larache, Nador, Oujda, Tanger, Temara, Marrakech, Meknès, Tit Mellil.

⁷ Agadir, Fès, Casablanca (2), Marrakech.

Un dispositif graduel organisé en section existe au sein des CPE et se déploie en fonction du régime sous lequel le mineur a été placé. Durant la période d'observation (qui peut aller jusqu'à trois mois), les équipes du centre évaluent les capacités du mineur à une réinsertion sociale, sa personnalité et ses besoins avant de formuler conjointement un projet d'insertion et de l'orienter en section de rééducation où il peut accéder à la formation professionnelle et à des séances éducatives. En fonction des situations, le mineur peut être plus tard orienté vers le foyer d'action sociale, inséré en milieu scolaire dans un régime de semi-liberté, orienté vers des programmes de formation professionnelle dans un régime de liberté surveillée ou de liberté.

Aux CPE, s'ajoute la politique volontariste de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus. La fondation est devenue un opérateur de référence pour la construction des centres de réinsertion et pour la formation en milieu carcéral. Elle appuie depuis 2002 la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion. Sa capacité de financement et son expertise ont permis d'implanter 54 centres fermés en capacité d'accueillir 21 000 détenus par an. Ces derniers ne sont pas forcément des jeunes de 15 à 24 ans mais ces derniers sont souvent privilégiés de fait. Près de la moitié de ces détenus (8000 à 9000 par an) suivent des programmes de formation professionnelle, avec un taux de réussite de 65%. 6000 détenus (30% de l'ensemble) sont inscrits à des programmes de remédiation scolaire non formelle de niveau primaire ou secondaire. Enfin, un peu plus de 20% des détenus, soit 4500 détenus, sont inscrits à des programmes d'alphabétisation. Le millier restant est réparti entre les formations universitaires et les formations agricoles qui concernent chacune moins de 3% des détenus.

Même si les indicateurs d'insertion sont peu connus, les acteurs de la formation professionnelle et les acteurs sociaux notent cependant les trop faibles résultats obtenus en matière d'insertion vers l'emploi à travers les dispositifs des centres fermés malgré les investissements dans le domaine. Ainsi, l'accompagnement en dehors de la prison est assuré par un réseau d'associations établi dans les années 1980 pour la réinsertion des prisonniers politiques. Désormais, ce collectif a élargi son action aux détenus de droit commun mais le dispositif reste sous-dimensionné.

2.3. L'éducation non formelle et la lutte contre l'abandon scolaire

Depuis 2005, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle mène une réflexion sur les moyens de réinsertion scolaire ou insertion des « décrocheurs » qui s'est traduite par la création des Écoles de la 2^{ème} chance visant la réinsertion dans l'éducation formelle. Malgré des taux de scolarisation bruts en progression, le décrochage au niveau du secondaire reste important particulièrement sur certains publics cibles (jeunes fille rurales), plus d'un million de jeunes 13-18 ans parmi les enfants et jeunes en dehors du système éducatif formel. L'obligation de scolarité n'a plus d'application pour certains cas et le retour dans le système formel n'est pas assez attractif d'où la création d'un réseau d'E2C nouvelle génération proposant de l'insertion par formation professionnelle et alternance. Le réseau E2C « nouvelle génération » est en extension forte à travers une gestion directe en partenariat avec des ONG ou une supervision du Ministère de l'Éducation nationale de centres ouverts par l'INDH ou la Fondation Mohammed V. Le dispositif d'éducation non formelle 13-18 ans travaille en collaboration avec les deux niveaux intermédiaires immédiats, la protection de l'Enfance (à un niveau encore modeste) et les dispositifs d'alternance et de formation professionnelle pour constituer des passerelles.

Tableau 6 : Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'éducation non formelle en 2019

Bénéficiaires des programmes d'éducation non formelle « École 2 ^{ème} chance »		
	Total	Dont filles
Urbain	43 570	17 557
Rural	22 496	10 288
Total	66 066	27 845

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, 2019

Avec seulement 66 066 bénéficiaires, le dispositif d'éducation non formelle n'est pas concentré @filles rurales qui ne représentent que 10% des bénéficiaires alors qu'elles représentent plus de 50% des décrocheurs précoces. Il reste largement sous-dimensionné par rapport aux déperditions du système éducatif formel.

Tableau 7 : Répartition au sein du dispositif d'éducation non formelle en 2019

Dispositifs	Total	Filles
École de la 2 ^{ème} chance nouvelle génération	3625	665
Enfants immigrés	381	165
Enfants en situation de travail	1863	944
Enfants en situation de rue	263	33
Enfants dans les centres de protection de l'enfance	496	102
Programme d'insertion immédiate	31 406	12 424
Programme d'accompagnement scolaire	6174	3711

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, 2019

Les écoles de deuxième chance nouvelle génération sont encore peu nombreuses dans le dispositif mais sont en train de monter en puissance à travers les interventions du Ministère, de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et de l'INDH. L'insertion immédiate désigne le placement des élèves dans des dispositifs de formation professionnelle (niveau qualification ou spécialisation) ou dans des dispositifs de formation par alternance ou par apprentissage.

Tableau 8 : Réseau d'E2C nouvelle génération (existant + ouverture en 2020)

	Nombre d'établissement 2 ^{ème} chance nouvelle génération	Ouverture en 2020
AREF	38	14 nouveaux et 30 en réhabilitation
ONGs	40	

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

Afin de donner un aperçu sur les engagements en cours, le ministère de l'Éducation nationale estime que la création d'un centre E2C-nouvelle génération représente un investissement d'environ 4 millions de dirhams. L'extension projetée du dispositif représenterait environ 180 millions de dirhams.

En plus de la politique curative que constituent les écoles de la deuxième chance, le ministère de l'Éducation nationale porte un programme de transfert monétaire conditionnel auprès des familles

qui se voit octroyer une bourse par mandat postal sous conditions de scolarité de leur enfant pour les niveaux primaire et collégial. Généralisé en 2019 à toutes les communes rurales, le programme Tayssir représente désormais environ 2,2 milliards de dirhams soit un triplement de sa surface financière. En revanche son ciblage territorial ne constitue pas un ciblage précis selon les moyens économiques des ménages, d'où l'obligation des familles bénéficiaires en 2019 de détenir également la carte RAMED (Régime d'assistance médicale). Par conséquent, certains ménages cumulent ainsi les potentiels désavantages de ne pas avoir été « ciblés » par le programme RAMED ou « repêchés » par les commissions locales d'attribution du RAMED (dans les faits les commissions ont plutôt tendance à attribuer à tous les demandeurs). Ces difficultés de ciblage devraient être corrigées par la mise en place du registre social unifié (RSU). La première phase du programme a montré des résultats probants dans la lutte de l'abandon scolaire et le ministère de l'Éducation nationale estime que l'abandon peut être divisé par deux au primaire et collège d'ici 2024.

2.4. L'éducation non formelle et L'accompagnement à destination des jeunes femmes

Eu égard à la problématique spécifique de l'analphabétisme féminin dans certains territoires et au très faible taux d'activité des femmes et des jeunes femmes, le département de la Jeunesse et des Sports a développé un réseau important de foyers féminins sur l'ensemble du territoire. Au nombre de 314 en 2016⁸, ces centres accueillent les jeunes femmes pour des formations à la carte destinées à les doter de compétences élémentaires pour la gestion du foyer, le développement de petites activités manuelles (couture) mais aussi pour des programmes d'alphabétisation dispensés par des associations. Les centres sont gérés par délégation à des associations dispensant les différentes formations.

De même, une centaine de centres de formation professionnelle (96 au total dont 4 en milieu rural) sont placées sous la gestion du département de la Jeunesse et des Sports pour dispenser au bénéfice des jeunes femmes de 15 à 30 ans des formations (niveau qualification et niveau spécialisation) autour des compétences de gestion du foyer, de prise en charge des jeunes enfants, mais aussi en informatique. Des programmes de sensibilisation à la citoyenneté sont également dispensés.

2.5. La formation par apprentissage

Cadre juridique	Loi n° 36/96 publiée dans le BO du 7 novembre 1996, Loi 00-12 au BO du 1/06/2000 ; Décret n° 2.00.1017 BO du 21 juin 200 ; + arrêté ministériel pour la liste des métiers concernés
Principe	Contrat CFA/bénéficiaire/entreprise 80% du temps en entreprise Déduction des frais de formation pour l'entreprise et prise en charge assurances pro par le CFA Exemption de CNSS pour l'entreprise
Âge	15 ans jusqu'à 40 ans (selon arrêté des métiers)
Atouts	Insertion plus rapide et ouverte à tous, une fois le niveau primaire complété

⁸ Liste complète des centres en 2016 : http://www.mjs.gov.ma/sites/default/files/reseau_des_foyers_feminins_annee_2016_1.pdf

L'apprentissage constitue un passage efficace vers l'emploi et peut même désormais être une passerelle vers les dispositifs d'aide à l'emploi réglementaire de l'ANAPEC (Idmaj ou Taehil) puisque l'opérateur lui-même a commencé à distordre son dispositif pour considérer le passage dans un centre de formation par apprentissage (CFA) comme un niveau suffisant pour intégrer les programmes d'emploi réglementaire aidé (réservé auparavant aux diplômés).

Tableau 9 : Formation par apprentissage : bénéficiaires et opérateurs en 2018

Opérateur de formation	Nombre de bénéficiaires	Dont Bénéficiaires femmes
Artisanat	6377	3525
CFA intra-entreprises	5577	3908
Agriculture	5063	805
Entraide nationale	4979	1640
ONG	4535	2284
AREF	1378	1287
Tourisme	996	355
Pêche maritime	544	-
Union nationale des associations familiales rurales au Maroc	353	47
Chambre de commerce industrie et services	202	10
CFA des établissements privés	75	52
Total	30 079	13 913

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le dispositif de l'apprentissage a connu une montée en puissance au cours des cinq dernières années après de nombreux essais pilotes peu concluants au milieu des années 1990. D'ores et déjà, pensé comme une réponse de l'État en période de difficultés dans les années 1980 qui ambitionnait de former 50% des jeunes par l'apprentissage, il est notable que son accroissement actuel n'atteint pas encore les objectifs fixés (60 000 en 2020) et surtout concerne moins de 7% des bénéficiaires de la formation professionnelle. Le placement auprès des entreprises reste compliqué faute de places et de dialogue étroit, sur l'ensemble du territoire national, avec l'ensemble des représentations professionnelles et tout particulièrement des chambres professionnelles. Par ailleurs, le taux d'abandon des stagiaires reste élevé, notamment du fait des faibles indemnités et des contraintes de transport.

2.6. La formation professionnelle

Le dispositif de formation professionnelle s'est étendu de manière extrêmement rapide sur le territoire à travers l'expansion de son principal promoteur, l'Office de Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT). L'office a utilisé plusieurs modes de développement, des partenariats avec les entreprises et les secteurs en recherche d'employés qualifiés, des partenariats orientés sur des territoires en difficulté où des centres ont été construits à travers le financement de la fondation Mohammed V pour la Solidarité. Le système dans son ensemble est en passe de se réorganiser pour faire une place plus grande aux soft skills, notamment aux langues, et remettre de l'alternance dans les formations pour améliorer ses taux d'insertion.

Cadre juridique	Loi n°60-17
Principes	Entrée en niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation (critère : avoir complété le cycle primaire) - Qualification (critère : avoir complété le secondaire collégial) - Technicien (critère : avoir le BAC ou niveau BAC) - Technicien spécialisé (critère avoir le BAC) - Formations qualifiantes - Bac professionnel
Âge	15-30 ans (parfois 35 ans sur certains métiers)
Atouts	Dispositif très large et présent sur l'ensemble du territoire. Identifié par les potentiels bénéficiaires.
Inconvénients	Dispositif très sélectif pour les niveaux les plus valorisés (Technicien et Technicien spécialisé). Pas ou peu (20%) d'alternance en entreprise, l'essentiel du dispositif est « résidentiel ». Pas de remédiation linguistique au cours du parcours ni en préparation à l'entrée.

A ce stade, les enquêtes menées par l'OFPPT sur ses bénéficiaires démontrent que si les taux d'insertion ne sont pas mauvais (environ 60%), le taux d'abandon pose problème, le niveau des salaires à la sortie reste faible (2800 dirhams / mois pour le niveau Technicien Spécialisés dans les secteurs les plus valorisés) et seulement 25% des bénéficiaires sont en emploi formel après la formation. Le système est donc financé à 40% par une taxe sur la formation professionnelle assise sur les entreprises (1,6% de taux) et bénéficient largement à celle pratiquant l'emploi informel.

La formation professionnelle est très demandée pour les niveaux les plus élevés « Technicien » et « Technicien Spécialisé ». L'OFPPT indique qu'il y a 1 place pour 10 candidats. A ces niveaux, une bourse/allocation de 1000 dirhams/mois est donnée aux bénéficiaires pour leur assurer leur subsistance le temps de compléter leur formation. Les niveaux « Technicien » font l'objet de sélection à l'entrée avec des tests psychotechniques conduits en français, ce qui laisse présager d'un biais de sélection très fort. De même, le niveau « Technicien supérieur » classe les candidats à partir de leur note de bac. Par ailleurs il dispose de 2000 places d'internats sur les 368 centres actifs de l'Office ce qui limite les possibilités pour les potentiels bénéficiaires issus de localités éloignées de ces centres. Les niveaux de spécialisation et qualification de l'OFPPT sont moins recherchés (30% des stagiaires), ils sont ouverts à partir de 15 ans et auraient vocation à fusionner dans les prochaines évolutions réglementaires. Ces niveaux paraissent pertinents pour agir sur des compétences générales ou « soft skills » renforcés et font déjà office de passerelles vers les niveaux « Technicien » et « Technicien supérieur » selon les résultats des stagiaires. Par ailleurs d'après les résultats de l'enquête de l'OFPPT, ces deux niveaux « qualification » et « spécialisation » connaissent des taux d'insertion plus élevés encore que les niveaux « Techniciens » et « Techniciens Spécialisés ».

Enfin, un dispositif de baccalauréat professionnel a été lancé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. 90 000 places sont disponibles à l'échelle nationale pour 20 000 pourvues. Les élèves ont un nombre d'heures de cours d'enseignement professionnel qui augmente graduellement au cours du secondaire qualifiant (20% en 1ère année, 50% en 2^{ème} année).

Tableau 10 : Effectifs et nombre de centres par opérateurs de la formation professionnelle

Opérateur de formation	Établissement 2018/19	Effectifs des stagiaires 2017/18	Effectifs des stagiaires 2018/19
OFPPT	368	302 583	343 445
Artisanat	58	10 476	9700
Agriculture	50	8446	11 302
Entraide nationale	60	5510	5400
Tourisme	15	4275	4000
Jeunesse et Sport	88	3787	4400
Pêche maritime	13	1832	1670
AREF	15	1237	5049
IGD	7	802	1815
Équipement	4	463	490
Chambres professionnelles	3	242	50
Énergie et Mines	2	237	260
Urbanisme	2	89	150
Intérieur	1	48	300
Santé	Nd		100
Total secteur public	340 027	388 171	
Privé	Nd	76 421	77 000
CFA-IE	Nd	11 443	7000
Associations	Nd	5116	5378
Total général	2007	433 007	477 549

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'Office opère également des formations qualifiantes à la carte, sur demande des régions à travers des unités mobiles.

Par ailleurs, les contenus de la formation professionnelle publique sectorielle sont généralement conduits par les ministères de tutelle eu égard aux situations spécifiques des populations. Par exemple, la pêche maritime a un modèle de formation par certificat qui est axé sur la théorie (sécurité en mer) dans un premier temps avec un départ en mer de 6 mois et délivrance du certificat sous condition de retour pour un programme d'alphabétisation, une des priorités identifiées étant l'alphabétisation des populations de pêcheurs.

De même, les logiques territoriales de couverture de la demande de formation professionnelle sont très liées au développement des secteurs économiques dynamiques, soutenues entre autres par des outils comme les CFA-IE localisés dans les préfectures clefs de Kénitra, Tanger ou Meknès. Mais la formation dans les autres provinces peut manquer de synergies entre les stratégies régionales de développement économique et le déploiement du dispositif de formation professionnelle. Enfin, l'accompagnement social pour soutenir la formation des jeunes défavorisés ou des femmes méritent d'être réexaminé pour tester des approches encore plus inclusives (aide au transport, aide à la garde d'enfant). Enfin, la disparité de l'offre territoriale sur le réseau reste importante. Elle reste dépendante du dynamisme économique des préfectures et des provinces, mais aussi de la présence en leur sein d'acteurs privés (ONG, fondations) particulièrement actifs.

3- Orientations futures

Parmi les orientations des politiques publiques pour la jeunesse, nous relevons une réflexion intense sur deux axes : tout d'abord la réorganisation des dispositifs de formation professionnelle autour de la feuille de route présentée à Sa Majesté le Roi en avril 2019, ensuite le développement d'un axe fort sur l'employabilité et l'entrepreneuriat porté par un engagement de l'INDH et d'une pluralité de bailleurs internationaux.

Douze pôles régionaux de formation professionnelle verront le jour avec le souci de développer le nombre (450 formations en plus contre 320 aujourd'hui) et la qualité des formations dispensées notamment avec un travail sur les compétences en général et les langues en particulier. Les centres régionaux ont pour cahier des charges une amélioration de l'inclusivité, notamment des jeunes déscolarisés, et devront comporter des internats. Ils développeront également une formation destinée aux adultes en darija (arabe marocain). Ces réformes supposent un volume d'investissement financier tout à fait important et se sont traduites depuis la mi-2020 par la construction de deux centres, celui de Tamesna (région Rabat-Salé-Kénitra) et celui de Marchica (région de l'Oriental).

La 3ème phase de l'INDH concentre une partie de ses efforts sur les questions de jeunesse, avec le projet de réaliser à l'échelle de chaque province des centres intégrés d'accueil, d'écoute et d'orientation des jeunes, dont la gestion est déléguée à des associations. Le modèle retenu semble proche des centres « skills » déployés par la Fondation OCP à Khouribga, Laâyoune ou Dakhla.

La montée en charge de l'éducation non formelle (école de deuxième chance nouvelle génération) rapprocherait la fonction de ces écoles des centres d'orientation en permettant aux jeunes soit de se réinsérer dans l'éducation formelle pour passer un diplôme soit de s'orienter vers des formations professionnelles.

Enfin, une multitude de bailleurs internationaux ont été approchés pour proposer des projets sur l'employabilité et l'entrepreneuriat susceptibles de permettre une meilleure insertion professionnelle ou un accès à l'entrepreneuriat. Il apparaît une véritable convergence des volontés d'investir dans des politiques correctrices pour améliorer l'intégration économique des jeunes.

3-1 Les dispositifs soutenus par les bailleurs

Tableau 11 : Implication des bailleurs internationaux dans les politiques ciblant les jeunes au Maroc en 2019

Bailleurs	Statut	Volume financier	Territoire	Contenu sommaire	Partenaires
Banque Mondiale	Signé	50 millions USD	Région de Marrakech-Safi	Appui à l'entrepreneuriat sans condition de diplôme de sensibilisation à financement des projets sélectionnés.	Ministère du Travail, INDH, CRI
AFD	Signé	150 millions euros	Rabat, Souss-Massa, Tanger-Tétouan Al Hoceima	Appui à l'entrepreneuriat et aux formations employabilité.	Non disponible
GIZ	Actif	9 millions euros	Provinces de Fès-Meknès (4) et Beni Mellal-Khénifra (2)	Programme PEJ : démarche de proximité unité mobile avec un accompagnement long terme dans emploi et auto-emploi (sans financement post-crédation) + travail sur l'orientation et le secteur privé.	Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, ANAPEC, INDH, CRI
Banque africaine de développement		4,7 millions euros	National	Appui à l'entrepreneuriat sans condition de diplôme de sensibilisation à financement des projets sélectionnés.	
APEFE (Belgique)	En négociation		Régions	Orientation du jeune entre salariat ou entrepreneuriat et formations adaptées	Centre accès à l'emploi (universités), ANAPEC (partenaire principal), Ministère du Travail
Millenium Challenge Account	En lancement	10 millions USD	National	Paiement au résultat des intermédiaires chargés de favoriser l'insertion par l'emploi.	Non disponible
Jumelage européen	En cours (2018-2021)	60 millions euros	National (à travers appui au DFP)	FORCAP – appui à la gouvernance du système de formation professionnelle. Développement d'une offre avec une adéquation formation et emploi et plus inclusive	Département de la Formation professionnelle
Programme jeunesse Union européenne	En négociation	50 millions d'euros	National (à travers Ministère Jeunesse et Sports)	Employabilité, insertion, orientation et inclusion sociale des jeunes	

3-2 Les points forts

Parmi les différents dispositifs mis en place ou en préparation avec l'appui des différentes coopérations internationales, nous avons relevé les points positifs suivants :

- De nouvelles logiques plus poussées de soutien à l'entrepreneuriat, notamment la généralisation de l'accompagnement post-crédation, et le financement.
- Un dialogue initié au niveau provincial et régional pour réaliser une prospective sur l'emploi et la demande des secteurs dans les régions (chambres professionnelles, CGEM, observatoire de l'emploi, ...).
- Un renforcement de la mobilité et une approche de proximité des dispositifs de l'ANAPEC (appuyés en la matière par les bailleurs).
- Une conception plus réaliste des programmes d'entrepreneuriat, avec leur orientation progressive soit sur l'entrepreneuriat (environ 5-6% des dossiers envisagés), soit sur des dispositifs de renforcement de l'employabilité.
- Une prise de responsabilité de l'agence publique (ANAPEC) sur la question de l'employabilité et de l'entrepreneuriat. Pour rappel, l'ANAPEC souhaite assumer la compétence de formation sur ces thèmes.

3-3 Les points de vigilance

En revanche, il ressort des éléments sur lesquels une vigilance est particulièrement requise :

- La fragmentation des interventions et le risque de multiplication inconsidérée des dispositifs.
- La (sur)sollicitation des réseaux associatifs pour la formation de formateurs, les formations à l'employabilité et le ciblage des jeunes.
- Une absence de financement post-crédation dans de nombreux programmes (ce qui constitue un point de faiblesse par rapport aux programmes réussis dans d'autres pays).
- Une faiblesse générale des politiques d'orientation professionnelle et du dialogue avec le secteur privé, ce qui laisse présager des problèmes d'adéquation formation/emploi ou une connaissance trop faible des dispositifs de la part des jeunes ciblés.

4- Conclusions de la cartographie des parties prenantes

Les politiques sociales représentent un choix politique d'allocation de budgets et de ressources dont les logiques et possibilités doivent être analysées au niveau des équilibres fiscaux et budgétaires.

Dans différents rapports ou analyses des politiques sociales, des évaluations ont été réalisées pour déterminer d'autres scénarii possibles pour une réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des jeunes qui développerait la surface de l'État social tout en présentant des coûts supportables par les finances publiques. Le CESE, dans son rapport d'auto-saisine 34/2018⁹ sur les politiques sociales en 2018, relevait que « le Maroc pourrait, en y consacrant 2,4% de prélèvement additionnel sur son PIB [soit 30 milliards de dirhams environ], servir une allocation de 100 % du seuil de pauvreté aux enfants des ménages pauvres, une allocation de 50 % du salaire minimum pour les personnes âgées de 65 ans et plus dans un état de pauvreté, une allocation chômage de 70 % du salaire minimum pour une personne par ménage vulnérable pendant 100 jours par an, une allocation de 100% du

⁹ <http://www.cese.ma/Documents/PDF/Auto-saisines/2018/AS34-2018/Rp-AS34-VF.pdf>

seuil de pauvreté pour toutes les personnes ayant une incapacité sévère et une allocation équivalente à quatre mois de 100 % du salaire minimum pour toutes les mères des nouveau-nés . Cet engagement permettrait au Maroc de réaliser 5 parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD) ».

Ainsi, les coûts d'une politique qui consisterait à réduire drastiquement le nombre de NEET, objectif de développement durable, resteraient réduits, d'autant que le coût social de l'exclusion est élevé et que chaque insertion réussie dans l'emploi génère de nombreux bénéfices pour les finances publiques. L'extension du programme Tayssir (bourses familiales en contrepartie d'une scolarisation), de 600 millions à 1,5 milliards de dirhams annuels, représente à ce titre une contribution majeure à cet objectif général notamment en évitant le décrochage scolaire lors du secondaire et plus particulièrement celui des filles en milieu rural. Toutefois, il est nécessaire de compléter ce dispositif et l'élargir en développant les dispositifs capables d'insérer dans l'emploi les profils qui ont des difficultés avec la voie générale de l'enseignement, car le risque est de maintenir des jeunes en situation d'échec scolaire dans le secondaire collégial. Il apparaît donc nécessaire d'élargir ce dispositif à la formation professionnelle.

Les budgets consacrés à l'apprentissage (60 millions dirhams/an actuellement) sont encore très faibles pour atteindre un objectif assigné au système d'accueillir plus de 100 000 apprentis d'ici les 4 prochaines années, d'autant que l'enjeu doit être de rehausser aussi le niveau d'encadrement du dispositif. Il est possible d'envisager également une allocation pour les apprentis durant leur formation afin de limiter le taux d'abandon et de déperdition durant leurs deux années de formation. Élargir Tayssir aux stagiaires de la formation professionnelle représente un coût potentiel de 150 à 250 millions de dirhams par an si l'on s'en tient à la limite d'âge légal de scolarisation à 16 ans. Le Maroc pourrait ainsi augmenter le niveau général d'accès des populations vulnérables aux qualifications professionnelles et agir en faveur de l'insertion et la stabilité dans l'emploi.

Les aides à la scolarisation en formation professionnelle pourraient être couplées à des dispositifs d'incitation à l'embauche, tels qu'ils existent pour les « niveau baccalauréat » aujourd'hui (contrat ANAPEC » de réduction des charges) tout en évaluant l'impact de ces dispositifs d'insertion par la réduction des charges, une évaluation qui n'est pas encore clairement mesurée. Les niveaux requérant les qualifications les plus faibles ne font pas assez l'objet de dispositifs spécifiques pour l'insertion. D'autre part, le financement des politiques d'insertion et de formation est fragilisé par l'importance du secteur informel qui ne cotise pas au dispositif et bénéficie pourtant des qualifications des employés qui sont passées par le système de formation professionnelle.

Une stratégie intégrée pour la jeunesse fait défaut. Elle devrait prendre en compte les différentes stratégies sectorielles des opérateurs, de l'enfance à l'insertion professionnelle en passant par l'orientation laquelle représente le dispositif le plus fragile aujourd'hui au sein des différents dispositifs d'aide. Une stratégie jeunesse pourtant voulue depuis près d'une décennie nécessiterait un portage politique au plus haut niveau, lui permettant plus de concertation et d'inter-ministériarité, lui donnant potentiellement une logique transversale et pluriannuelle. Après analyse, il est apparu en 2020 un sous dimensionnement de nombreux dispositifs par rapport à la prise en charge d'une population NEET, à la fois en volume (réseau E2C en progression mais encore incomplet pour absorber le décrochage scolaire, centre de protection de l'enfance en sureffectif chronique) mais aussi en qualité (déficit de prise en charge psychosocial, déficit dans l'orientation dans de très nombreux dispositifs, formations lacunaires des cadres des différents établissements). Au niveau de la jeunesse, le sous-financement des centres de protection de l'enfance est apparent et ne permet pas une bonne prise en charge sociale ni une logique de formation et insertion. Il est nécessaire de passer d'une logique de fragmentation

de l'action publique à une logique d'harmonisation et de concertation (et non de centralisation), en privilégiant des plateformes à l'échelle régionale, ou provinciale, et par cercle provincial, en concertation partout où cela est possible, et en partenariat avec les collectivités territoriales et les chambres professionnelles. L'action prévue par la nouvelle phase de l'INDH, et notamment le pilier novateur de l'action spécifiquement pour la jeunesse, doit pouvoir appuyer cette transversalité et établir des modalités de concertation sur le territoire en complétant les dispositifs existants.

La place des acteurs privés et associatifs peut être davantage développée au niveau de la gouvernance d'ensemble du système. Pour cela, l'Etat doit donner un cadre de référence avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs clairs, mais aussi une lisibilité de son action et de son financement sur plusieurs années. De nombreux opérateurs (associations et ONG), peu visibles mais présents dans les dispositifs clés, agissent souvent dans des conditions difficiles et dans des dispositifs sous financés (entraide/protection de l'enfance). Cela pose alors la question des politiques de qualité pour les opérateurs associatifs actifs dans les différents domaines d'interventions. De nombreux points sont à renforcer notamment, la formation pour la petite enfance, la prise en charge psychologique des jeunes, ainsi que la capacité de gestion et de plaidoyer des associations pour devenir audible auprès des administrations.

De même, le financement des politiques publiques de lutte contre la précarité est à interroger. Pourtant, il existe un noyau dur d'exclusion de ces jeunes, sans doute la partie la plus « difficile » à réinsérer parmi les NEET, qui nécessite un appui mobilisant des professionnels de la santé et du travail social.

Au niveau des filets de sécurité sociale, la rupture de protection sociale entre jeunesse (couverture assurée par la famille ou l'État) et vie adulte (couverture par l'emploi) est problématique. Il n'existe pas de protection sociale ou assurance santé tout au long de la vie. L'inscription dans un dispositif d'assurance santé de type CNSS devrait se faire d'office dès 18ans depuis le dispositif de formation ou d'insertion dans lequel se trouve le jeune (CFA, OFPPT, université, centre INDH) et à défaut par le RAMED. L'affichage clair des droits acquis et des cotisations doit être la norme afin de conscientiser sur le fonctionnement de l'assurance santé minimale universelle.

L'approche genre est en voie de généralisation en tant qu'axe de conception et d'analyse des dispositifs. Néanmoins, un besoin d'engagement encore plus fort des partenaires apparaît sur des problématiques spécifiques au genre (différentiel scolaire, contraintes familiales) à travers des dispositifs dédiés (internat et Dar Talib(a) en milieu rural), avec une orientation renforcée vers l'insertion et la formation professionnelle et doublés de transferts monétaires aux familles sous condition de maintien dans le système éducatif, y compris pour l'enseignement professionnel.

En outre, les passerelles entre formation professionnelle et enseignement supérieur doivent être plus fortes, avec davantage de convergence sur les acquis et compétences. Il s'agit de faire monter en qualité la formation professionnelle et de soutenir les filières baccalauréat professionnelle, avec la possibilité de passer de la filière professionnelle à l'université. Il apparaît nécessaire de décloisonner de manière étudiée les formations universitaires et professionnelles. Par ailleurs, un alignement plus fort entre les formations professionnelles du secteur public et les stratégies régionales de développement est nécessaire.

Enfin, les volumes de formation professionnelle restent faibles dans les secteurs de la santé et de l'animation sociale alors que les besoins sociaux s'avèrent croissants pour les prochaines années. Il apparaît donc nécessaire de fournir au secteur de la prise en charge sociale des cadres intermédiaires et des opérateurs qualifiés et efficaces en nombre suffisant.

PARTIE 2 :
LES DIFFERENTS PROFILS DES NEET

Cette partie s'intéresse aux différents profils des NEET rencontrés lors des entretiens menés en 2019. L'approche par profil permet de mieux appréhender la variété des situations dans lesquelles se trouvent les NEET et de proposer des politiques plus adaptées au besoin de chacun de ces jeunes.

1- Des jeunes ruraux fortement exposés à la situation de NEET

Les jeunes ruraux constituent la majorité des NEET au Maroc selon l'ONDH. Il s'agit principalement de femmes vivant dans le monde rural, les hommes étant très rarement NEET car participant beaucoup plus aux activités productives identifiées par les enquêteurs de terrain.

Cette disjonction entre les deux sexes est fortement renforcée par la nature de la division des tâches dans les économies familiales, les filles participant aux tâches dites domestiques, les garçons aux tâches dites productives mais aussi par la mise en invisibilité de la contribution des femmes aux économies familiales. Sans entrer dans ce débat, nous avons privilégié la question de la satisfaction des jeunes enquêtés, leur désir de participer à des activités productives au sein ou en dehors de l'économie familiale. Dès lors, il apparaît que les jeunes femmes, comme les jeunes hommes sont massivement désireux de pouvoir avoir une activité en dehors d'une économie familiale où les besoins en main d'œuvre au quotidien sont très faibles et souvent couverts par le reste de la famille, le plus souvent leurs parents. De plus, les NEET sont massivement issus de familles qui ne disposent pas d'une exploitation agricole ou sinon de très petite taille. Par ailleurs, il faut distinguer les communes rurales entre elles. Les communes rurales périphériques des grandes agglomérations comme Ahl Angad amènent à des opportunités plus fortes que des communes rurales très isolées comme Tarjiit, Dar Chafaï ou Imin'tala. Par ailleurs, au sein de communes rurales particulièrement vastes, des clivages importants apparaissent entre les douars proches du souk hebdomadaire et/ou du centre administratif et des douars éloignés de plusieurs kilomètres, parfois accessibles simplement par des pistes. En effet, le souk et le centre administratif concentrent les établissements secondaires (collégial et qualifiant) mais aussi les opportunités d'emploi dans le commerce ou l'artisanat, même si les rémunérations et la régularité du travail y sont faibles.

1-1 Femmes rurales au foyer

Les jeunes femmes rurales sont le profil le plus fréquent parmi les NEET, soit 54,3% de l'effectif selon l'ONDH. Il semble très important de les distinguer des jeunes filles urbaines. Car si les situations observées peuvent apparaître similaires (repli dans l'espace domestique avec rôle important dans les tâches ménagères), les horizons d'intégration concrète sont totalement différents. Les jeunes filles rurales partagent le sentiment de n'avoir aucune opportunité du fait de leur éloignement des structures scolaires, des centres de formation mais aussi du marché de l'emploi.

"J'aimais l'école, c'était un endroit idéal pour étudier. J'aimais le comportement des professeurs et des élèves. J'y ai appris à m'exprimer, à lire, à écrire. C'était proche de chez moi et ma mère me soutenait pour continuer mes études.

Seulement, j'ai quitté l'école, il y a deux ans à la troisième année du collège car j'ai redoublé deux fois en brevet et j'ai donc décidé de quitter. A force de redoubler, tu n'as plus envie d'étudier.

J'ai suivi une formation professionnelle en couture mais c'était trop épisodique et les formatrices n'étaient pas au niveau. Par ailleurs, nous n'avions pas le matériel adéquat pour apprendre. Je sais qu'il existe à Settat une association qui offre une bonne formation mais je n'ai pas les moyens de me déplacer car le transport coûte trop cher (20 MAD).

Je veux travailler mais au village il n'y a plus de travail. Je m'occupe des tâches ménagères le matin tandis que ma mère s'occupe des poules. L'après-midi, je regarde la télévision surtout des films indiens, puis en fin de journée je rencontre mes amies sur le pas de la porte.

Je suis prête à accepter n'importe quel salaire pour pouvoir partir, être autonome mais aussi aider mes parents, car mon père n'a pas de travail fixe et ma mère est au foyer." **Jeune femme célibataire, 19 ans, province de Settat.**

"J'ai eu mon bac en 2014, j'ai étudié 3 ans à l'université d'Agadir. Ici, les gens sont conscients, ils laissent leurs filles poursuivre leurs études. Le problème c'est que si tu poursuis tes études, tu ne peux rien faire à Taghijjt. Il faut parcourir plusieurs kilomètres pour arriver à l'école. Pour arriver au collège, c'est 30 minutes de marche. Mais n'empêche, ce n'est pas un problème. Si la personne a la volonté d'étudier, rien ne peut l'arrêter. Aussi, ce qui me décourageait, c'est que je me projetais et je me disais si jamais je poursuivais mes études, qu'est-ce que je pouvais bien faire ensuite. Pour mon orientation après le bac, j'étais littéraire. J'ai fait un DEUG en géographie à l'université Ibn Zohr d'Agadir. En troisième année licence, j'ai pris sur moi mais je n'aimais plus cette spécialité. A la base cette voie ne m'a jamais plu. C'était un problème d'orientation. Nous décrochons notre bac et nous n'avons aucune idée de ce que nous pourrions faire. On entend dire que telle ou telle personne a fait cette branche, et nous faisons pareil. De plus, ce que nous étudions n'a aucun lien avec les études supérieures. La majorité des gens à Taghijjt sont totalement perdus quand ils vont à la fac. J'aimais la géographie au lycée et je connaissais des personnes qui s'y sont spécialisées. Mais c'était une grande déception une fois à l'université. S'il y avait un centre de formation à Taghijjt, les filles seraient comblées. Juste une formation de couture par exemple. Moi, j'ai appris la couture dans un garage chez une femme à Taghijjt. Je voudrais bien travailler mais nous sommes à Taghijjt. Ici, ce n'est ni Agadir ni Guelmim. Ici il n'y a rien. Il n'y a que les enfants qui étudient au collège et au lycée, rien de plus. En fait, je n'ai même pas poursuivi mes études pour pouvoir trouver un emploi, je n'ai même pas le niveau pour ça. Il m'aurait fallu au moins décrocher ma licence. Je voudrais bien faire une formation, mais qui soit en relation avec ce que j'ai étudié à la fac. A vrai dire, je n'ai aucune idée si une formation de ce genre existe vraiment." **Jeune femme célibataire de 24 ans, province de Guelmim.**

Facteurs combinés d'exclusion

Les deux parcours présentés ici permettent d'illustrer les difficultés réelles que rencontrent les jeunes femmes rurales à la fois dans leur parcours scolaire mais aussi dans leur recherche d'emploi.

Trois facteurs pris ensemble peuvent expliquer leur situation.

Le premier est désormais l'inadéquation de l'offre de formation avec leur situation. Les jeunes filles sont toujours très nombreuses à abandonner leurs études en cours de cycle primaire ou secondaire. En effet, l'offre d'éducation académique peu adaptée à la situation locale facilite le découragement devant des savoirs théoriques. Ainsi, si la distance est mise en avant, notamment pour les ruptures en sixième année de primaire et en première année collégiale, c'est aussi un argument qui est renforcée par les difficultés scolaires qui viennent aggraver le sentiment d'effort inutile. Cette situation favorise le décrochage scolaire avant la fin du cycle secondaire collégial. Une fois sortie du système éducatif général, elles se trouvent territorialement exclues des autres dispositifs de formation. L'offre de formation professionnelle est concentrée dans les chefs-lieux de province et les villes moyennes. Les centres de formation en zone rurale restent une exception. Selon les femmes enquêtées, les seules formations

professionnelles de proximité accessibles sont soit informelles (auprès d'autres femmes), soit assurée par des associations mais de façon épisodique et avec une qualité pédagogique inégale.

Le second est l'absence d'opportunité de travail rémunéré régulier dans de nombreuses localités du fait des faibles gains de productivité et de la spécialisation de nombreuses localités autour d'activités agricoles commerciales saisonnières (arboriculture, céréales). De nombreuses femmes déclarent ne jamais avoir travaillé en dehors du foyer. Elles déclarent s'occuper principalement des tâches ménagères, tandis que leur mère s'occupe de l'élevage et des jardins. Les ménages ruraux dans de nombreuses zones n'ont plus les mêmes besoins de main d'œuvre du fait du morcellement des exploitations et du recul de nombreuses activités intensives en main d'œuvre qui sont désormais concentrées dans des grands périmètres irrigués. Dans leurs témoignages, les jeunes filles déclarent très rarement s'occuper des animaux ou des jardins. Il apparaît une division des tâches entre les filles et les mères : les mères se déchargent des tâches ménagères sur leurs filles pour pouvoir développer des activités agricoles sans pour autant avoir besoin pleinement de ces dernières. Par ailleurs, la montée en gamme de l'agriculture et le développement des unités de transformation de type « coopératives » favorise finalement les centres émergents et les villes qui se spécialisent dans l'agro-industrie. Beaucoup de villages se trouvent exclus de cette dynamique de développement d'une filière agro-industrielle qui crée des emplois salariés. Dans les entretiens, toutes les femmes qui ont travaillé dans des usines de transformation vivaient dans des villes au moment de l'activité.

Le troisième facteur est celui de la distance kilométrique tenant compte de la dépendance aux moyens de transports collectifs (bus, grands taxis) qui vient accroître leurs difficultés pour accéder à des opportunités de formation, de stage ou d'emploi. Les transports collectifs sont finalement peu fréquents et coûteux. Les transports gratuits sont liés à la scolarisation secondaire et donc excluent les jeunes filles déscolarisées. La distance temps-prix est donc insurmontable pour de nombreuses jeunes filles qui sont alors condamnées à rester dans leur village. Pour certaines, la sortie en dehors du village constitue désormais un événement parfois considéré comme une des meilleures journées de l'année.

Cette situation concerne aussi les diplômées du supérieur (qui ne représentent qu'une part infime de l'échantillon du fait de leur extrême rareté) qui reviennent au village une fois leurs études interrompues. Les emplois destinés aux jeunes diplômées sont extrêmement rares et finalement ces jeunes femmes se retrouvent dans la même situation que les décrocheuses précoces. Par conséquent, l'échec des jeunes diplômées vient renforcer les dynamiques de découragement précoces selon le principe que la poursuite d'études est un sacrifice qui n'améliore pas la situation finale. De nombreuses jeunes filles expriment alors des regrets de ne pas avoir poursuivi leurs études, tout en signalant que les rares jeunes femmes à avoir poursuivi leurs études n'ont pas eu plus d'opportunités qu'elles.

Le mariage comme horizon ?

Enquêtrice : « Comment te vois-tu dans cinq ans ? »

Enquêtée : « Normale, je rêve de vivre heureuse avec mon mari » (**Jeune femme, 17 ans province El Hajeb**).

Nombre de jeunes femmes en milieu rural envisagent un mariage précoce. Le mariage est alors bien souvent la seule stratégie permettant de construire un avenir dans lequel elles peuvent envisager une autonomie vis-à-vis de leurs parents. Pour la majorité des jeunes femmes rurales, l'arrêt des études et le retour à la maison pour s'occuper des tâches ménagères marquent la préparation au nouveau statut d'épouse, voire de mère.

Ainsi, de très jeunes femmes envisagent un mariage précoce de façon autonome sans prévenir leurs parents. Ainsi, une jeune fille de 17 ans souhaitait présenter son futur mari à ses parents dans les semaines suivant l'entretien. Elle était en contact avec ce dernier, principalement via les réseaux sociaux et le téléphone portable.

Cette question ne fait nullement l'unanimité au sein des jeunes femmes. Nombreuses sont celles qui sont aussi opposées à cette situation qu'elles décrivent comme un cercle vicieux.

« Depuis l'arrêt des études, on est effacée de la carte. Les garçons ont le droit de faire du sport, de s'amuser mais nous, on ne peut plus courir, faire du sport. C'est la mentalité de 1900, qui consiste à « revenir en arrière ». À 15-17 ans, la fille doit se marier et avoir un enfant. Elle devient mère alors qu'elle est encore enfant. Les parents préfèrent nous marier jeunes, ils disent que si on dépasse cet âge, on va devenir des vieilles filles. Nous, les filles courageuses, on dit non. Il faut refuser le mariage précoce. Mais la majorité des filles ne peuvent pas refuser. Elles se marient et font des enfants. C'est le début de la souffrance pour ces filles et leurs enfants » (Focus groupe de femmes, Province Al Haouz).

Une jeune femme de 20 ans (province El Hajeb), mère d'un petit garçon, déclare : « Je veux vivre avec mon mari en ville (El Hajeb) parce que je vis avec mes beaux-parents. Mon mari ne pouvait pas me ramener vivre avec lui car il a beaucoup de charges, la location du garage, l'eau l'électricité, les impôts. Je rêve d'avoir une maison avec mon mari, de voir mon fils grandir. »

Le mariage heureux permet aussi aux jeunes femmes de bénéficier du soutien de leur époux pour développer de nouvelles activités ou même pour poursuivre des études. Les plus éduquées qui ont achevé le secondaire qualifiant souhaitent pouvoir accéder au marché de l'emploi salarié une fois leurs enfants plus grands, notamment pour pourvoir à leur éducation supérieure.

Ainsi, une jeune femme mariée de 23 ans résidant en milieu rural dans la province d'El Hajeb explique : « Mon mari m'a beaucoup soutenu pour continuer mes études. J'ai suivi une formation professionnelle à l'ISTA pendant 2 ans en publicité. J'ai fait des stages dans une société privée dans lequel j'ai appris beaucoup de choses, la théorie et la pratique. J'avais de très bonnes relations avec mes deux professeurs. Même si je devais prendre deux bus pour arriver et me réveiller à 6 heures du matin, j'allais en cours car j'étais très motivée. Malheureusement, je n'ai pas eu mon diplôme car mon fils était trop malade et je devais m'occuper de lui. »

Les femmes mariées de façon précoce en milieu rural ne renoncent pas à des projets de vie et de développement d'une activité génératrice de revenus. Ces femmes souhaitent toujours se former notamment à des techniques manuelles dans le cadre d'une économie domestique (couture, cuisine, pâtisserie) afin de pouvoir envisager une reprise d'activité adaptée à leur statut de mère avec des enfants en bas âge (modiste, confection de caftan, production de gâteaux), permettant d'obtenir un revenu complémentaire. C'est avant tout la charge d'un enfant en bas âge, surtout si ce dernier a une santé fragile, qui amène à renoncer aux projets les plus ambitieux (suivi d'un cursus diplômant supérieur

par exemple). Il apparaît ainsi une forte continuité entre les compétences liées à la tenue d'un ménage (autoproduction artisanale de textiles pour l'aménagement et la décoration de la maison, confection d'habits notamment de fête, production de produits culinaires) et le développement d'une petite activité rémunératrice pour répondre à une demande locale de voisinage ou de vente hebdomadaire sur le souk. Cependant, il apparaît que peu de structures de formation sont adaptées et pérennes. Les dispositifs proposés attendent souvent une présence régulière des jeunes femmes et peuvent les exclure en cas d'absences répétées. Or, ces dispositifs pénalisent les femmes les plus démunies qui doivent faire des efforts considérables pour concilier charges familiales et formation.

« Je veux bien, surtout le domaine de la couture car je peux travailler chez moi parce que je ne peux pas me déplacer. Je suis mariée et j'ai un fils » **(Femme, 20 ans, province d'El Hajeb).**

« Je préfère être entrepreneur, car je fais du pain et du msemen. » **(Femme de 23 ans, province de Settat).**

Pour celles qui ne peuvent pas accéder aux dispositifs de formation, elles cherchent à se former auprès de proches (membres de la famille, voisines). Elles privilégient alors l'apprentissage entre pairs mais malheureusement, ce dernier connaît des limites car il conduit à une reproduction de techniques qui offrent peu d'opportunités, alors que les femmes sont aussi demandeuses de nouveautés. Elles produisent alors des produits principalement pour la demande locale villageoise, éventuellement pour le souk avec des rémunérations très modestes.

Les plus motivées d'entre elles essayent de briser ce cercle vicieux via les réseaux sociaux et tout particulièrement les tutoriels en ligne sur la chaîne Youtube grâce à leurs smartphones. Elles se forment ainsi à des techniques nouvelles permettant alors de proposer d'autres produits plus attractifs.

1-2 Jeunes ruraux en circulation à la recherche d'opportunités

Les jeunes ruraux en circulation n'apparaissent pas statistiquement comme un profil important au sein des NEET. En effet, ces jeunes sont rarement NEET durant une longue durée et apparaissent davantage dans la catégorie des NEET en transition. Ils subissent une forte pression sociale à l'activité qu'ils vont donc rechercher à n'importe quel prix en acceptant des salaires faibles et des conditions de vie très précaires dans les centres urbains. Cependant, leur profil permet de mieux comprendre les particularités et les dynamiques actuelles de nombreuses localités rurales. Par ailleurs, ils éclairent aussi les inégalités de genre. En effet, les hommes acceptent des conditions de vie très pénibles que les familles refusent d'imposer à leurs filles. Ces parcours commencent alors que ces jeunes sont encore mineurs, souvent autour de 15 ans, parfois plus tôt.

Ce jeune homme de Dar Chafaï de 22 ans a quitté l'école à 15 ans pour accompagner son père ouvrier peintre en bâtiment alors qu'il rêvait de devenir gendarme (rêve partagé par son père). La situation économique du ménage ne lui permettait plus de rester à l'école. Sa grand-mère lui trouve alors une place chez un éleveur de moutons dans la Chaouïa qu'il quitte rapidement. Alors, il entame une formation de carreleur à 16 ans et travaille sur les chantiers avec son père pendant deux ans à Casablanca. Le travail est rémunéré 130 DIRHAMS par jour mais sans être assuré d'avoir un emploi tous les jours. Les conditions sont pénibles. Il revient donc au village mais, sur place, il ne peut pas trouver une rémunération supérieure à 100 DIRHAMS par jour et les relations avec son patron sont mauvaises. Il tente alors de s'installer à Berrechid (à 90 km) en 2018 avec des amis pour partager un appartement à six. A cette occasion, il se lance dans le commerce de poterie qu'il va chercher à Marrakech. Mais là encore, il revient à la campagne au bout d'un an. Il est actuellement investi dans des activités collectives

agricoles mais reste très insatisfait de sa situation. Il souhaiterait travailler comme agent de sécurité mais n'a pas le brevet de fin d'études collégiales nécessaire à son recrutement. Sa sœur jumelle, qui a arrêté ses études au primaire, s'est mariée à 18 ans et a deux enfants, tandis que son petit frère de 17 ans a lui aussi arrêté les études au primaire et est apprenti boulanger à Casablanca. **Homme célibataire de 22 ans (la province Settat).**

« J'ai abandonné l'école en 2016, à 16 ans, je n'avais pas envie de continuer, mon père n'avait pas les moyens pour m'aider. Il ne pouvait plus travailler, il ne voyait plus bien et il était tombé d'un arbre. Je suis enfant unique, je devais chercher du travail. J'ai travaillé dans le commerce à Essaouira pendant 2 ans et 3 mois. Après à Rabat, puis à Tamesna, j'ai travaillé dans une boutique de vente de produits alimentaires, pendant un mois et demi. J'ai arrêté le travail à Rabat parce que le patron me payait 700 DIRHAMS par mois, logé-nourri. J'ai travaillé alors à Témara puis je suis revenu au douar depuis 5 mois. J'ai travaillé pendant 15 jours dans les récoltes. Je vis actuellement des économies réalisées lors de mon travail à Essaouira. Je compte partir à Tanger après la fête du mouton. J'ai un ami qui m'a promis de me trouver du travail là-bas. Pour l'instant, je préfère travailler chez les gens pour économiser de l'argent et pouvoir monter mon propre projet. » **Homme célibataire de 20 ans, province Al Haouz.**

Il existe une forte injonction au travail précoce et au développement de n'importe quelle activité. Le caractère de « débrouillards » peut être fortement associé à cette catégorie de jeunes. Ainsi, dans la Province de Settat, « les enfants qui ont un minimum de dignité, n'attendent pas leurs parents pour avoir de l'argent et partent travailler. » (**Homme de 23 ans**). Dans la Province d'El Hajeb, c'est le même discours selon lequel « il faut sortir de la maison et du douar pour trouver du travail ». Cette injonction est d'autant plus forte si les jeunes ont la charge d'un parent malade ou handicapé. Ces jeunes font preuve d'une grande maturité et d'une grande autonomie dès l'âge de 15-16 ans et ont une vision très claire de leur situation.

Pour les jeunes ruraux, la mobilité est considérée comme indispensable pour accéder à des opportunités économiques réelles. Cette circulation est rarement individuelle et s'inscrit dans des réseaux d'interconnaissances de membres de la famille ou de voisins. Les amis jouent un rôle essentiel pour constituer un réseau de pairs, à la fois pour organiser une dynamique collective (location d'un logement en ville), une activité économique (entrepreneuriat) mais aussi pour apprendre des compétences professionnelles, notamment dans le BTP.

Ainsi, des jeunes ont été rencontrés à Casablanca alors qu'ils vendaient des petits objets dans la rue (lunettes, écouteurs, ceintures). Ils envoient de l'argent toutes les semaines à leur famille. Ils vivent dans les quartiers les plus insalubres de Casablanca et se plaignent des risques de violence. La journée, ils se dispersent dans les quartiers de Casablanca.

L'idée de la circulation est toujours un arbitrage entre l'opportunité d'une rémunération plus forte dans les grandes métropoles comme Casablanca et le développement d'une activité de proximité (souk, transport, artisanat, petite industrie, tourisme), complémentaire d'une activité agricole (élevage, arboriculture, céréaliculture), mais aussi de la participation aux tâches collectives (entretien des pistes, puits, canaux d'irrigation, mosquées). Le retour à l'exploitation agricole, même si cela se traduit par un travail régulier journalier dans le cas de l'élevage ou du maraîchage, n'est pas perçu comme un travail car il ne permet pas une rémunération individuelle régulière. Bien souvent, il s'agit de revenus collectifs qui restent sous l'autorité du chef de famille, le plus souvent le père. Les opportunités économiques locales sont souvent concentrées autour de quelques entreprises de transformation (moulin) ou du

souk (vente de légumes, boucher, café, snack) mais pour des rémunérations beaucoup plus faibles et souvent épisodiques, voire hebdomadaires. Les emplois sont très souvent informels, parfois à la limite de légalité. Un jeune homme d'El Haouz a ainsi été chauffeur durant 3 ans pour assurer le transport collectif des habitants et des enfants sans avoir ni le permis de conduire, ni les autorisations nécessaires.

1-2-2 L'agriculture occupe une place de moins en moins importante

Dans de nombreux espaces du Maroc, les emplois agricoles sont saisonniers et de moins en moins nombreux, à la différence des grands périmètres irrigués. L'activité agricole apparaît alors comme complémentaire, voire secondaire. Les jeunes l'associent parfois au « bricolage », soit un ensemble de tâches faiblement rémunérées qui ne sont pas considérées comme un métier à part entière. Ainsi, un jeune d'une commune rurale de la banlieue d'Oujda, déclare que sa famille possède une grande maison dans la banlieue d'Oujda et une ferme. Il avait investi dans un troupeau de mouton grâce à l'argent économisée en ville. Mais avec la fermeture des frontières, il a tout vendu. Désormais, il retourne à la ferme une fois par an au moment de la récolte.

L'agriculture est aussi considérée comme une tâche secondaire, parfois de simple entraide familiale. Ainsi, un jeune de la Province de Berkane qui ne cherche pas d'emploi, aide de temps en temps son père agriculteur. Il considère sa participation comme un service rendu et aucunement comme une activité économique, car elle ne se traduit pas par un revenu régulier permettant une émancipation de la structure familiale.

« J'ai arrêté mes études en 3e année de collège. Je n'avais plus envie d'étudier. Depuis, je n'ai jamais travaillé. Mon père est agriculteur. Il a des terres. Je l'aide. »

Cette phase de circulation est pensée comme temporaire, avant d'avoir les moyens de développer une activité plus pérenne grâce à des investissements plus conséquents nécessitant un achat d'équipement ou d'un fonds de commerce, mais aussi des compétences plus importantes en gestion. Ces jeunes sont donc à la recherche d'un soutien étatique pour accéder au financement en priorité, sans pour autant évoquer les banques comme solution de crédit. Pour autant, se pose la question de la localisation de la future activité car, pour nombre d'entre eux, le douar n'est pas le lieu offrant les conditions nécessaires à la réussite d'une activité entrepreneuriale.

Enfin, à la fin de cette phase de circulation se pose la question de l'émigration internationale comme opportunité plus forte d'obtenir des revenus pérennes plus conséquents.

1-3 Jeunes Femmes rurales en circulation en recherche d'opportunités

Il existe rarement des profils féminins qui s'inscrivent dans des trajectoires de circulation similaires à celle des jeunes hommes. En effet, la circulation des jeunes femmes rurales apparaît souvent plus difficile car plus exposées aux logiques de prédation et de violence. Les familles sont conscientes des risques pris par les jeunes hommes et surtout de la pénibilité de leur mode de vie (condition d'hébergement précaire, vie dans la rue, rémunération très faible, violence, exposition aux addictions) et, souvent, refusent que les jeunes femmes s'exposent à autant de menaces, surtout lorsqu'elles sont mineures. Cependant, des jeunes femmes circulent à la recherche d'opportunités dans un cadre familial avec leurs mères ou leurs tantes, ou de connaissances proches.

Ainsi, une jeune femme de 19 ans habitant dans la province d'El Hajeb, orpheline de père, quitte l'école de façon précoce par manque d'intérêt puis part avec sa mère travailler durant 2 années dans

une ferme arboricole à proximité d'Imouzzer (environ 50 km) pour 70 DIRHAMS par jour. Puis, elle suit une formation en couture à Ain Cheggag à une vingtaine de kilomètres au sud de Fès. Sa mère étant partie travailler l'étranger, elle accompagne alors ses tantes dans leur boutique. Depuis, elle ne travaille plus.

Des jeunes femmes issues du monde rural profitent aussi des études supérieures pour s'émanciper et accéder à la ville.

Ainsi, à Fès, une jeune femme de 21 ans explique qu'elle a commencé des études universitaires en biologie et a conservé un petit logement d'une pièce à proximité de l'université. Elle a entrepris une première année universitaire mais doit travailler pour aider sa famille. Elle a d'abord vendu des plantes médicinales. Ensuite, elle a travaillé durant 3 mois dans la confection pour 1500 DIRHAMS par mois. Puis, elle s'est mise dans la vente de produits de beauté. Elle veut rester à Fès ou à proximité pour rester non loin de sa famille qui vit dans la campagne tout en cherchant un emploi. Le jour de l'entretien à Fès, elle était en recherche active d'emploi. Elle était prête à accepter n'importe quel type d'activité. Elle se lève à 9h00 du matin et passe l'intégralité de sa journée à chercher un emploi.

Cette circulation des jeunes femmes concerne aussi celles qui ont été mariées très jeunes puis divorcées de façon précoce. Ainsi, deux jeunes femmes résidant à Tanger ont laissé leur enfant à leurs mères respectives pour chercher un travail en ville car leur famille ne dispose pas de ressources monétaires régulières (Groupe de parole de femmes majeures, Tanger). La circulation de ces femmes participe aussi d'un exode rural. Elles quittent souvent définitivement le monde rural pour s'installer en ville. Elles rejoignent alors la catégorie des NEET urbain à la recherche active d'emploi et n'envisagent pas de retourner vivre dans leur village.

1-4 Jeunes urbains en quête d'emploi assurant un minimum de bien-être

Les jeunes urbains sont massivement à la recherche d'un emploi qui soit corrélé avec des perspectives assurant un minimum de bien-être matériel. En effet, les jeunes reviennent sur les niveaux de revenus nécessaires pour vivre comme jeune célibataire logé et nourri par sa famille (2000 à 3000 dirhams par mois) mais aussi comme soutien de famille qui prend en charge ses parents ou ses frères et sœurs (5000 dirhams) et, enfin, comme chef de famille autonome (6000 à 8000 dirhams). Or, ces niveaux de revenus sont difficiles à obtenir et amènent donc de nombreux jeunes à élaborer des stratégies différentes selon les ressources dont ils disposent. Pour certains, l'urgence les amène à choisir n'importe quel emploi. Pour d'autres, il s'agit de développer une stratégie pour améliorer leurs possibilités d'accéder à des emplois plus rémunérateurs. Cependant, les faibles perspectives d'emplois rémunérateurs nourrissent trois trajectoires singulières selon le niveau de revenu des familles.

Pour une petite minorité issue de familles aisées, l'emploi n'est aucunement une priorité car ils disposent d'un fort soutien financier de leurs proches et donc privilégient leurs passions et loisirs. Ils développent alors un mode de vie hédoniste mais pouvant aussi faire de leurs passions une entrée dans la vie active à terme.

Pour une grande majorité, les faibles perspectives d'activités rémunératrices nourrissent un réel découragement. Ces jeunes beaucoup plus nombreux développent un mode de vie déphasé en rupture avec les opportunités. A cela s'ajoute la question de la pénibilité de nombreux emplois non réglementaires qui n'ouvrent pas à des congés payés, obligeant le jeune à quitter l'emploi soit pour se reposer soit pour chercher de meilleures opportunités. Durant cette phase de découragement, les relations avec la famille sont primordiales. Or, certains jeunes peuvent basculer dans une situation de

rupture familiale et sociale en démultipliant les comportements à risque. En croisant ces dynamiques, nous avons identifiés 5 situations :

- les jeunes urbains en recherche active d'emploi ;
- les jeunes volontairement en arrêt d'activité pour chercher de meilleures opportunités ;
- les jeunes qui décident de se consacrer à leurs loisirs ou à des passions du fait d'un soutien familial ;
- les jeunes découragés qui développent un mode de vie NEET ;
- les jeunes en rupture familiale et sociale en grande précarité.

Il s'agit donc de repenser les profils comme moment dans des parcours souvent très complexes. Les NEET urbains ont rarement des parcours linéaires. Bien au contraire, leur profil est de plus en plus marqué par de multiples expériences qui s'enchaînent avec plus ou moins de fluidité.

1-5 Les jeunes urbains en recherche active d'emploi

De nombreux jeunes urbains correspondent à la catégorie institutionnelle de chômeurs, soit des jeunes en recherche active d'emploi. Ils multiplient les expériences professionnelles plus ou moins longues et plus ou moins formelles. Ils se heurtent souvent à l'absence d'emploi dans leurs domaines de compétences et sont donc souvent prêts à se déplacer.

Une jeune fille de 23 ans à Fès a commencé une première année universitaire après un bac littéraire pour devenir assistante sociale. Mais les grèves multiples et les nombreux problèmes à l'université l'ont amené à ne pas achever l'année. Elle a donc décidé de reprendre ses études à l'ISTA en comptabilité de 2016 à 2018. Elle a eu plusieurs activités professionnelles. En 2014, elle a vendu des cartes téléphoniques pour 100 DIRHAMS par jour, puis elle a travaillé un mois dans une chaîne de fastfood en 2016 pour 2300 DIRHAMS par mois. En 2019, elle a travaillé un mois dans une pizzeria pour 2500 DIRHAMS par mois et ensuite dans une maison d'hôte où elle faisait la facturation et la comptabilité pour 1500 DIRHAMS par mois. Elle cherche quotidiennement du travail dans son domaine qui est la comptabilité. Cependant, elle souhaiterait vivre dans une autre ville que Fès et si possible à l'étranger.

Une jeune femme de 22 ans d'El Haouz a arrêté ses études en 3ème collège. Juste après l'arrêt des études, elle a suivi une formation professionnelle en coiffure pendant une année. « Cette formation m'a permis d'avoir un revenu et d'aider ma famille ». Elle a été vendeuse dans une boutique de vente de tissus pendant 4 ans : « Au début, je gagnais 1000 DIRHAMS par mois mais, avec la baisse de la vente, mon salaire a baissé à 400 DIRHAMS. « Au début, j'étais contente mais après, j'ai arrêté. » Ensuite, elle a été vendeuse dans une épicerie devant une école pendant un an : « C'était un travail saisonnier, je gagnais 800 DIRHAMS par mois ». Puis, elle a été ouvrière dans une biscuiterie : « Je gagnais 80 DIRHAMS par jours, on avait le transport, j'ai arrêté à cause de la fermeture de l'usine ». Enfin, elle est neggafa (habilleuse dans des mariages): « C'est un travail saisonnier et je travaille uniquement l'été. Le salaire n'est pas fixe. Seulement, avec l'éloignement, je perds la moitié de mon salaire dans les déplacements ». Au moment de l'enquête, elle cherche du travail, « n'importe lequel, le plus important étant d'avoir un revenu et qu'il soit proche de mon lieu de résidence ».

Une jeune femme de 21 ans vivant près de Marrakech après le baccalauréat, a choisi de s'inscrire au centre de formation professionnelle en informatique à Marrakech. La formation a duré 2 ans. Elle a travaillé comme stagiaire dans une école privée à Amizmiz. « J'ai travaillé pendant 6 mois, j'ai gagné 300 DIRHAMS par mois uniquement les 2 derniers mois, les autres 4 mois, je n'ai rien reçu.

Les conditions étaient difficiles, j'allais à pied, je travaillais jusqu'à 18H. J'avais tous les niveaux, de la première à la sixième année. Au début, j'étais très contente d'avoir ce travail. Mais, avec l'exploitation et le comportement de la directrice, j'ai détesté ce travail à la fin. J'ai arrêté quand la directrice n'a pas voulu augmenter mon salaire et me donner une attestation de stage ». Elle est désormais à la recherche d'un travail « dans la fonction publique ou dans le privé, dans le domaine du développement informatique ». Elle regrette de « ne pas avoir un réseau de connaissances pour trouver du travail ». Elle souffre aussi de « l'éloignement des centres urbains où il y a des opportunités de travail, comme Marrakech et Casablanca ».

Les jeunes urbains ont accès à davantage d'opportunités d'emplois que les jeunes ruraux, ce qui explique une recherche beaucoup plus active d'emploi chez les femmes et les hommes en milieu urbain, alors que les femmes rurales sont trop éloignées des bassins d'emploi pour entreprendre des démarches. Cependant, ces opportunités restent très inégales selon les villes (notamment entre grandes métropoles comme Casablanca ou Tanger et chefs-lieux de provinces ou centres émergents) et selon les quartiers. Les jeunes enquêtés déclarent généralement avoir exercé plusieurs activités professionnelles après leurs études, à la différence des jeunes femmes rurales qui sont nombreuses à ne jamais avoir travaillé. Cependant, ces emplois sont souvent de mauvaise qualité, c'est-à-dire pénibles, mal rémunérés, informels non déclarés, saisonniers ou difficiles d'accès. Cela les amène à multiplier les expériences mais aussi à chercher des modalités pour améliorer leurs perspectives d'intégration économique.

Il apparaît alors des trajectoires très variées et souvent assez complexes. Les jeunes commencent massivement par des expériences professionnelles dans les métiers peu qualifiés ou sous la forme d'apprentissage. Ces métiers sont principalement ceux des services (commerce au détail), de l'artisanat et du BTP. Les jeunes travaillent alors de façon informelle avec des rémunérations très faibles. Certains déclarent apprendre des compétences utiles et considèrent cela comme une étape dans leur apprentissage et leur cheminement vers l'autonomie (tout particulièrement dans les métiers de l'artisanat). En revanche, d'autres vivent cela comme un rapport d'exploitation, notamment parce qu'ils sont obligés de faire des tâches supplémentaires comme le ménage sans réellement obtenir un salaire supplémentaire. Cette expérience amène de nombreux jeunes à regretter l'abandon précoce des études et à vouloir reprendre un parcours scolaire ou une formation professionnelle.

Ils peuvent ensuite intégrer des entreprises plus formelles comme les franchises de restauration rapide, les usines de transformation (agro-industrie, mécanique), sans pour autant obtenir un salaire satisfaisant du fait de la pénibilité du travail (horaires, position debout constante) mais aussi de la distance avec leur logement, tout particulièrement pour accéder aux zones industrielles périphériques. Les emplois de service, notamment dans le secteur de l'éducation (cours d'alphabétisation, enseignement privé) ou dans les centres d'appels, ne sont pas systématiquement mieux rémunérés, amenant alors à des départs précoces.

Les jeunes vont donc chercher à reprendre des formations professionnelles leur permettant de disposer d'un meilleur emploi. Ce désir de formation professionnelle est récurrent chez les jeunes qui ne disposent pas de diplômes et qui sont déçus par les opportunités économiques offertes.

Les jeunes urbains en recherche active d'emploi déclarent passer toute la journée à chercher des emplois. Ils mobilisent essentiellement des réseaux d'interconnaissance et le contact direct avec les employeurs par le dépôt de CV, notamment ou l'envoi de candidatures spontanées via les réseaux

sociaux pour les plus diplômés, tout particulièrement les techniciens et les techniciens supérieurs de l'ISTA.

1-6 Les jeunes volontairement en arrêt d'activité pour chercher de meilleures opportunités

Parmi les jeunes qui refusent de continuer des études, de travailler ou de chercher un emploi, se cachent des situations très différentes que les entretiens individuels ont permis de documenter. La catégorie de NEET volontaire doit donc être questionnée à l'aune de la réalité du monde du travail marocain et des inégalités sociales.

Ainsi, un jeune garçon de 18 ans à Ben Guerir explique : « J'ai arrêté en première année de collège, mon père est sans emploi. J'ai travaillé comme serveur dans un café pendant 5 ans. J'étais payé 200 DIRHAMS par semaine alors que je devais aussi faire la vaisselle et nettoyer le sol. J'ai arrêté il y a deux semaines. Je ne cherche pas de travail. Je veux me reposer et ensuite je chercherai un bon travail. Je pense aussi quitter le pays. »

Les jeunes sont donc à la recherche d'un équilibre entre pénibilité et revenu, en cherchant activement un emploi.

Ainsi à Marrakech, une jeune femme de 23 ans a réalisé une formation professionnelle de secrétariat après une licence d'histoire. Elle a d'abord travaillé dans une boutique de vente de chaussures, pour un salaire de 1500 DIRHAMS. Puis, elle a été enseignante dans une école privée pour 2500 DIRHAMS par mois. Peu après, elle a rejoint une société de fabrication de voiture pour 3500 DIRHAMS avant de travailler dans un centre d'appel pour 4000 DIRHAMS par mois. Mais elle déclare ne pas avoir reçu le salaire promis. Au moment de l'enquête, elle cherche « un travail à temps complet et sans être debout toute la journée ».

Il faut poser la question des temps de repos alors que de nombreux jeunes sont engagés dans des activités non contractualisées et donc échappant au cadre légal des 44 heures hebdomadaires, des jours fériés et des congés payés. Nombre de jeunes doivent en effet décidé d'arrêter de travailler de leur propre chef et de renoncer à toute rémunération pour se reposer. Ainsi, certains finissent épuisés après plusieurs mois ou plusieurs années de travail intensif dans des conditions difficiles. Ces jeunes déclarent alors avoir tout simplement besoin de vacances, sans savoir si ces vacances seraient courtes ou longues du fait de l'absence de contrat prédéterminant leur temps de repos. Plusieurs jeunes expliquent avoir exercé des métiers très rémunérateurs (6000 DIRHAMS par mois), mais très pénibles. Ainsi, dans les entretiens, deux jeunes ont raconté avoir été gardiens de parking, respectivement à Casablanca, et à Marrakech. Ce métier assure une forte rémunération (200 DIRHAMS par jour) mais les deux jeunes déclarent avoir arrêté après plusieurs mois du fait de la pénibilité car il s'agit de « travailler du matin jusqu'au soir sans s'arrêter ».

Les enquêtes menées entre le Ramadan et l'Aïd el Adha ont ainsi amené à rencontrer de nombreux jeunes qui déclaraient être en phase de repos. Cette pratique d'arrêt prolongé du travail et de retour à la maison familiale est particulièrement caractéristique des jeunes hommes ruraux qui l'intègrent véritablement comme une phase de vacances permettant le retour dans la famille et la participation à des activités collectives. Cependant, pour les jeunes urbains, cela prend un autre sens. Ces phases de repos apparaissent comme très différentes selon les jeunes enquêtés car, pour certains, elles durent depuis plusieurs mois. De plus, ils n'avaient pas l'intention de reprendre une activité économique rapidement.

Ainsi, dans la province d'El Haouz, une femme de 24 ans dont le père est fonctionnaire a connu un parcours ponctué de pauses. Ainsi, après le bac, elle s'est inscrite à la faculté de droit de Marrakech. Elle a abandonné la faculté après un mois et est alors restée à la maison durant une année. L'année suivante, elle s'est inscrite à l'institut privé des métiers d'infirmiers en spécialité sage-femme. Sa famille a déménagé à Marrakech pour qu'elle puisse suivre ses études. Elle a fini ses études en novembre 2018 en ayant accompli plusieurs stages dans des cliniques. Puis, elle a décidé de prendre une année de repos. Au moment de l'enquête, elle ne travaille pas. Cependant, elle a une promesse d'embauche au mois de septembre 2019. Lors d'un second entretien mené en juin 2020, elle exerçait le métier d'infirmière comme convenu.

Les jeunes citent encore les emplois de la fonction publique comme des trajectoires de succès pour leurs camarades (groupe de parole d'hommes à Berkane). Mais, pour beaucoup de jeunes, ces emplois leur sont inaccessibles. Le concours administratif est en effet très sélectif. Les jeunes les plus diplômés cherchent donc des moyens de pouvoir préparer le concours, ce qui les amène à être dans un entre-deux, cumulant petit emploi alimentaire épisodique et préparation du concours, notamment pour les hommes.

Ainsi, à Guelmim, un jeune homme de 24 ans, licencié en droit privé en arabe de l'université d'Agadir, a appris le métier de peintre en bâtiment avec un ami. Il travaille alors occasionnellement avec ce dernier tout en essayant de passer des concours ou de répondre à des offres d'emplois. De même, à Marrakech, un homme de 24 ans, licencié en littérature anglaise a suivi deux formations: en informatique pendant 3 mois, et en sciences de l'éducation pendant 2 mois pour passer le concours de l'enseignement qu'il n'a pas réussi. Il a travaillé dans un riad. Il y gagnait 150 DIRHAMS par jour comme réceptionniste de nuit. Mais il a aussi travaillé comme maçon, toujours à Marrakech, pour 70 DIRHAMS par jour. Au moment de l'enquête, il préparait de nouveau le concours de l'enseignement public. Il mise sur ce concours pour décrocher un travail qui lui convienne mais a peur de le rater car il ne maîtrise pas la langue française.

Les jeunes connaissent aussi de bons emplois. Cependant, des aléas les amènent à ne pas rester dans l'emploi. Ainsi, un jeune garçon de 20 ans vivant à Ben Guerir, qui a arrêté ses études en 3^e année de collège, a travaillé dans une grande surface à Rabat pour 2700 DIRHAMS par mois comme vendeur : "c'est une très belle expérience et le meilleur travail que j'ai exercé". Mais le contrat court s'est arrêté à la fête de l'Aïd El Adha. Le jeune est donc au chômage mais souhaite retrouver un emploi similaire. Il attend donc l'opportunité de se faire recruter. Un autre jeune homme de 24 ans à Ben Guerir déclare avoir travaillé comme plombier dans une société durant deux ans et demi, son salaire est passé de 2000 DIRHAMS par mois à 7000 DIRHAMS par mois. Malheureusement, la société a fermé et il a alors décidé de se former à la conduite de véhicules poids lourds auprès d'amis pour disposer de nouvelles opportunités d'embauche dans un secteur bien rémunéré.

1-7 Les jeunes qui décident de se consacrer à leurs loisirs ou à des passions

Le contexte particulier des opportunités d'activités économiques pour les jeunes amène certains d'entre eux à retarder leur entrée dans la vie active pour se consacrer à leurs loisirs. Ils représentent une minorité des NEET. Ils ont décidé de ne pas poursuivre d'études, ni de chercher un emploi, et déclarent être ni trop fatigué, ni trop malade et ni même connaître une phase dépressive. Ce sont des jeunes ayant un réseau social riche, un soutien familial important. Ils peuvent se permettre de faire une pause durant une année, voire plus pour certains. Généralement, ils sont issus d'un milieu plus aisé que la moyenne, sans forcément figurer parmi les plus riches. Mais généralement, ils disposent d'une grande maison

avec plus de 3 chambres. Le père a un revenu régulier (commerçant, entrepreneur, fonctionnaire, etc.) et suffisant pour les prendre en charge.

Ces jeunes hommes peuvent refuser d'intégrer une activité professionnelle régulière pour vivre une jeunesse faite de voyages et de rencontres et se rapprocher d'une situation hédoniste pour un temps plus ou moins long, comme c'est le cas dans des pays à plus hauts revenus, comme en Europe.

Ainsi, un jeune homme de Guelmim de 24 ans a obtenu une licence de littérature anglaise à la faculté Ibn Zhor d'Agadir mais « juste pour faire des études ». Il accompagne désormais « des touristes, des surfeurs mais aussi des designers avant tout pour le plaisir des rencontres », sans chercher de rémunération. Il passe son temps à « voyager avec des amis » et organise des randonnées toujours dans un cadre non commercial. D'ici quelques années, il veut « créer une entreprise pour aider les autres jeunes » et « surtout mieux traiter les gens ».

Cette situation est assez fréquente pour des jeunes femmes diplômées disposant d'un soutien familial important dans le cadre d'une relation privilégiée avec leurs parents. Elles ne subissent ni pression à trouver un emploi, ni pression au mariage et peuvent donc construire leur parcours comme elles le souhaitent. Pour certaines, le monde du travail n'est pas attractif et donc malgré un diplôme et des compétences, elles préfèrent rester à la maison.

Ainsi, une jeune femme de 21 ans dans une commune d'El Haouz, a suivi une formation professionnelle à Marrakech après l'obtention de son baccalauréat et a validé un diplôme de secrétariat en 2018. Or, au moment de l'entretien, elle ne travaille pas et ne cherche pas de travail. Les obstacles pour trouver du travail sont d'ordre personnel : « je maîtrise mon domaine de travail mais je ne suis pas sociable et j'ai peur de faire des entretiens ». Elle déclare qu'elle n'est pas pressée pour trouver du travail et que la situation financière de sa famille est satisfaisante. Elle préfère rester à la maison.

Enfin, c'est aussi une stratégie pour développer une passion qui peut être aussi une étape vers une carrière professionnelle désirée. Cependant, la phase d'investissement dans cette passion nécessite une phase d'incertitude, faite de petites opportunités de rémunération relevant de l'indemnité.

Ainsi, une jeune femme de 23 ans issue de la Région de Marrakech, après l'obtention d'une licence de sociologie, a décidé de s'investir dans l'arbitrage de football féminin. Par match arbitré, elle gagne entre 100 et 600 DIRHAMS, en plus des frais de déplacement. En juillet 2019, elle cherchait du travail sous forme de « stage » comme professeur de sport dans une école privée. En septembre 2019, elle a finalement été embauchée comme professeur de sport dans une école privée à Marrakech du fait de son activité d'arbitre. A terme, elle souhaite devenir fonctionnaire dans le domaine sportif. Cependant, elle a pu prendre le temps de choisir, son père étant retraité et sa mère couturière.

Ce phénomène peut concerner aussi des jeunes hommes en rupture scolaire précoce. Ils quittent l'école relativement tôt, n'ayant pas d'intérêt pour les études, et se concentrent alors sur une activité sportive. Ainsi, ces jeunes se concentrent sur l'activité sportive comme l'haltérophilie à Dar Chafaï ou le futsal-football en salle- à Guelmim. Ils ont l'argent suffisant pour couvrir leurs besoins et passent beaucoup de temps au café, sur leurs smartphones et autour de leur activité sportive. Ces jeunes sont confiants dans l'avenir du fait de leur assise familiale et de leur niveau de vie plus élevé.

1-8 Jeunes urbains découragés qui développent un mode de vie déphasé

Les faibles opportunités d'emploi qualifié et rémunérateur et/ou la démultiplication des emplois de mauvaise qualité, amènent de nombreux jeunes à des phases de découragement. Parfois, ces phases pourraient être associées à des situations d'épuisement. Cependant, il faut qualifier ce découragement selon sa durée et surtout le basculement ou non dans un mode de vie spécifique.

Ainsi, dans la région de Marrakech, un jeune garçon de 20 ans est revenu chez lui pour la fête de fin du Ramadan, et n'a pas l'intention de repartir : « Depuis 8 mois, je suis sans travail, je n'ai pas envie de revenir à Casablanca même si le patron m'a appelé. J'ai dépensé toutes mes économies dans les cafés et la nourriture. J'ai travaillé comme serveur à Casablanca pendant 4 mois, je gagnais 80DIRHAMS par jour. Après, pendant 2 mois, j'ai été aide-maçon, je gagnais 95DIRHAMS. Je ne cherche pas de travail. Je viens de refuser une proposition de travail dans un pressing. Je ne veux pas travailler dans le pressing. Cela demande beaucoup d'efforts et c'est très difficile en été. Le salaire est seulement de 600 DIRHAMS par semaine. »

Par ailleurs, le fait de quitter une activité rémunérée pénible n'est pas l'assurance de retrouver un travail par la suite, ce qui amène alors à une situation ambiguë durant laquelle le jeune trouve des petites activités palliatives avec des rémunérations ponctuelles sans pour autant franchir le pas de revenir à une activité professionnelle régulière.

Dans la même petite ville, un garçon de 22 ans a travaillé avec son père dans la boucherie, puis dans le four du quartier. Depuis 2014, il ne travaille pas : « Dans ma petite ville, il n'y a pas de travail, je passe la journée à marcher dans les rues ou au café. La plupart du temps, je ne paye pas ma consommation ». De temps en temps, il travaille comme porteur des marchandises. Il gagne entre 150 DIRHAMS et 300 DIRHAMS. Et pendant le mois de Ramadan, il a gagné 400 DIRHAMS en participant aux tournois de football. Il déclare être très découragé.

Le découragement est aussi lié aux sacrifices à faire pour accéder à des emplois de qualité. En effet, les jeunes savent qu'ils manquent d'expérience et qu'ils doivent passer par une phase pénible de faible rémunération, au prix de beaucoup d'efforts. Cependant, très peu d'entreprises offrent des perspectives de promotion et de revalorisation salariale. Se pose alors un dilemme pour de nombreux jeunes : accepter des conditions d'emploi médiocres durant plusieurs années dans la même entreprise ou chercher un emploi mieux rémunéré dans une autre entreprise, mais sans garantie d'en trouver du fait du manque d'expérience.

Ainsi, une jeune femme de 21 ans après une 1ère année de licence en économie à la faculté de Marrakech a mené une formation professionnelle en gestion d'entreprises durant une année. Elle a travaillé dans un centre d'appel durant 3 mois, pour 1700 DIRHAMS par mois. Cependant, le lieu de travail était très éloigné, ce qui générerait des dépenses très importantes en transport. Par ailleurs, elle ne voyait pas d'opportunité au travail. Au moment de l'enquête, elle est très découragée : « je ne pense pas pouvoir avoir de travail dans l'immédiat, car ça demande de l'expérience. »

La durée de l'inactivité est un indicateur de mal-être, car au-delà de 3 mois, apparaît un sentiment de souffrance qui n'est plus celui des vacances. En effet, le découragement se traduit par un changement de rythme de vie surtout pour les hommes : « se lever tard, se coucher tard ». Ensuite, ce découragement est associé à un changement dans l'espace vécu qui se restreint considérablement : « Les filles à la maison les garçons dans les cafés » (groupe de parole de femmes majeures à Chefchaouen). « Les

filles aident leur mère à la maison et les garçons passent leur temps à traîner dans les rues » (**groupe de parole de femmes à Casablanca**).

Ce décrochage spatio-temporel du marché de l'emploi peut être qualifié de déphasage avec la temporalité et les lieux de l'activité économique. Les jeunes se coupent des réseaux d'opportunité de réintégration d'une formation ou d'un emploi. Souvent, ces jeunes arrêtent les candidatures auprès des entreprises et n'utilisent pas les services spécialisés d'accompagnement et de recherche d'emploi comme l'ANAPEC. Ils espèrent être sollicités et recrutés grâce à des connaissances. Pour les jeunes urbains des centres émergents ou des villes moyennes, cela peut se traduire par un retour dans la ville d'origine après une mobilité vers les grandes métropoles qui s'apparente à celle des jeunes hommes ruraux.

1-9 Jeunes en rupture familiale et sociale en grande précarité

Parmi ces jeunes urbains, certains sont en rupture. Ils construisent des contre-sociétés adolescentes en marge des institutions que sont l'école, la famille, le travail. Ces ruptures peuvent arriver très tôt au moment de l'adolescence, dès l'âge de 12 ans pour certains cas enquêtés. Ces jeunes vivent alors de petits métiers très mal rémunérés, de petits larcins et surtout de mendicité (désigné par le terme de « gratte »). Ils vivent dans la rue de façon plus ou moins collective.

Ainsi, un garçon de 15 ans à Fès vit dans la rue depuis 3 ans. Suite au décès de son père, il a rompu avec sa mère et ses deux frères. Il a travaillé comme apprentis cordonnier puis comme aide ferronnier. La très faible rémunération (150 DIRHAMS par semaine) et la longue distance à parcourir par rapport au quartier dans lequel il vit l'ont amené à renoncer. Il vit désormais de mendicité pour manger et pour fumer. Sa journée est donc focalisée sur la recherche de nourriture puis de quoi fumer. Ensuite, il rejoint d'autres jeunes dans sa situation pour jouer au football ou pour chanter et faire de la musique. Il ne se déclare pas comme violent et a commis une seule fois un vol de mobylette dans l'espoir de la revendre pour acheter un téléphone portable.

Ces trajectoires de dérives amènent à avoir certains jeunes qui finissent par se spécialiser dans des activités délictueuses. Il apparaît alors plusieurs groupes de jeunes à la dérive dans les grandes villes de Casablanca, Fès, Marrakech, Tanger, Oujda, El Jadida et Tétouan. Ces jeunes se regroupent alors autour de lieux emblématiques (avenues passantes, places centrales, souk, piscine, maison de jeunes) pour la journée puis se replient dans des quartiers très dégradés le soir.

Ainsi, un jeune homme de Tétouan entame une carrière de délinquance après avoir quitté l'école en première année du secondaire collégial pour indiscipline caractérisée. Il travaille dans une petite exploitation agricole familiale. Puis, il commence à fumer et est arrêté par les forces de l'ordre. Il est donc condamné à de la prison ferme, avant d'être libéré quelques mois de détention.

Dans les villes plus petites, ces dynamiques ne prennent pas la même dimension de rupture totale du fait des interconnaissances et du maintien de réseaux familiaux et amicaux qui même distendus amène à des logiques de prise en charge des jeunes par des membres de la famille ou des proches. En revanche, la grande ville apparaît comme un lieu de dissolution de ces solidarités, ce qui pousse de nombreux jeunes à être perdus de vue par leurs proches. Ces jeunes échappent aussi aux dispositifs d'accompagnement des associations spécialisées.

1-10 Jeunes souffrant de maladie ou de handicap

La maladie de longue durée ou les situations de handicap sont des facteurs de décrochage scolaire précoce et de faible intégration à la sphère productive. Cependant, le degré de handicap ou de morbidité est difficile à estimer sans le recours à un diagnostic médical approfondi. Si dans certains cas, la pathologie est clairement identifiée, dans d'autres cas, elle apparaît comme beaucoup plus diffuse. Par ailleurs, le degré de handicap doit être qualifié car il peut être pris en charge pour construire avec le jeune une certaine autonomie. Ainsi, est souvent qualifié de maladie ou de handicap seulement les pathologies les plus faciles à observer se traduisant par des difficultés motrices importantes ou un état d'épuisement, voire de douleur physique continue. En revanche, les troubles moins facilement identifiables ne sont pas considérés comme un obstacle aux études ou à l'activité professionnelle même si ces derniers sont très difficiles à surmonter sans un accompagnement spécifique. Ainsi, les troubles de l'apprentissage et les troubles psychiques ne sont pas ou très peu pris en compte alors qu'ils apparaissent comme sous-jacents dans de nombreux cas documentés ici.

Le handicap physique

Il apparaît en effet des cas où la dépendance des jeunes est totale du fait de leur absence d'autonomie. Ainsi, dans la périphérie de Casablanca, c'est une fratrie complète qui présentait des déficiences physiques et intellectuelles du fait d'une trop importante consanguinité selon les mots mêmes des parents. Or, ces jeunes ne pouvaient être ni scolarisés, ni intégrés dans des parcours de formation professionnelle. Pour les déficiences mentales, la prise en charge reste extrêmement rare et dans de nombreuses villes, voire quartiers, il est très difficile de trouver des structures adaptées, ce qui amène les jeunes à vivre constamment dans l'espace familial. Dès lors, la prise en charge est intégralement assurée par les mères, ce qui les empêche souvent de pouvoir avoir une activité complémentaire mais aussi qui les laisse démunies devant les besoins spécifiques de leurs enfants.

Dans certaines villes, la question du handicap est prise en charge par des centres dédiés, comme à Tétouan. Ainsi, un jeune homme malvoyant a pu suivre une formation professionnelle avec le soutien de la Fondation Mohammed V. Mais par la suite, il n'a pas trouvé d'emploi du fait d'un manque d'accompagnement et de sensibilisation des entreprises à l'accueil de travailleurs à besoin spécifique. A Fès, un jeune homme amputé s'investit dans le judo et rêve de participer aux jeux paralympiques.

La maladie de longue durée

La maladie est aussi un facteur de risque, notamment du fait de la rupture dans le parcours de formation initiale.

Une jeune fille de 18 ans à Fès est tombée malade depuis plus d'un an et demi après de multiples consultations et une opération chirurgicale suite au diagnostic d'une tuberculose osseuse. Elle est donc sous traitement pour 9 mois. Elle est désormais immobilisée chez elle et en nourrit une grande frustration car elle a dû arrêter ses études en première année de lycée. Elle souhaiterait avoir une vie active mais elle a peur que les horizons du salariat lui soient désormais bouchés par manque de diplôme. En effet, elle a postulé dans une chaîne de distribution comme caissière, mais sa candidature a été refusée car elle n'a pas le baccalauréat. Elle a candidaté à plusieurs reprises dans d'autres entreprises mais ses demandes sont restées sans réponse.

A la différence du handicap, la maladie longue durée est considérée comme temporaire et donc comme une épreuve à surmonter. Or, si elle survient durant la formation initiale, elle devient un élément

de rupture biographique qui réduit très fortement les opportunités de poursuite d'étude ou d'emploi. Pour autant, la maladie n'est pas un obstacle toujours rédhibitoire. Ainsi, une jeune fille de Casablanca, en maladie longue durée en juin 2019, a réussi à intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles en septembre 2019 et reprendre une scolarité exigeante.

Les troubles de l'apprentissage

A la différence du handicap physique et de la maladie chronique, certaines pathologies restent mal identifiées et mal prises en charge. Or leurs effets sont à même de confisquer l'avenir des jeunes. Ainsi, une jeune fille de 17 ans à Missour déclare souffrir d'importants problèmes de vue sans jamais avoir réussi à trouver une solution auprès des différents médecins consultés. Cela risque de compromettre toute forme d'apprentissage, tant scolaire que professionnel.

“ J'ai des problèmes de vue. Je ne vois pas bien. J'ai redoublé à plusieurs reprises et finalement, j'ai abandonné en 4e année primaire. Cette année, j'ai commencé une formation de couture chez une femme qui a une petite association mais je n'ai pas pu continuer. Je suis allée voir un spécialiste mais cela n'a rien changé.” Pourtant, cette jeune fille est autonome pour les tâches ménagères et participe aux activités quotidiennes du foyer.

Si dans ce cas, la jeune fille a clairement identifié ses difficultés, dans certains cas, les troubles ne sont pas qualifiés, notamment lorsqu'il s'agit des troubles de l'apprentissage. Ainsi, lors d'un entretien mené avec un jeune homme dans la province de Guelmim il s'est avéré que ce dernier, malgré une scolarité de 6 à 13 ans, ne comprenait pas l'arabe dialectal et ne savait ni lire ni écrire. Son vocabulaire était resté très pauvre même en tachelhit. Sa situation était d'autant plus surprenante que le décrochage scolaire précoce était particulièrement faible dans la commune. Ce cas individuel extrême interroge souvent sur la capacité de nombreux jeunes à suivre un apprentissage.

Il est difficile d'interpréter ce que veulent dire les jeunes lorsqu'ils affirment qu'ils n'ont pas « la tête pour les études », expression régulièrement utilisée par les jeunes pour qualifier leurs difficultés d'apprentissage et de compréhension. Dans certains cas, les jeunes ont des lacunes qui laissent supposer des troubles de l'apprentissage non pris en charge. Dans la préfecture d'Oujda-Angad, une jeune fille tient un journal intime, anime une page Facebook sur les violences en milieu familial. Elle maîtrise donc la lecture et l'écriture mais elle a décidé d'arrêter ses études en 4e année primaire. Elle déclare ne pas savoir compter, être incapable de lire l'heure, voire de recompter sa monnaie chez l'épicier (problème de dyscalculie).

Ces troubles de l'apprentissage non pris en charge impactent donc les jeunes sur toute leur vie, leur fermant de nombreuses possibilités et créant aussi une profonde frustration. Ils sont par ailleurs corrélés avec des comportements à risque plus fréquents.

Les troubles psychiques

S'ajoutent à cela les troubles psychiques¹⁰. En effet, dans les entretiens, de nombreux jeunes déclarent leur mal-être sans qu'il soit possible de correctement les qualifier, vu les conditions de l'enquête et la nature de l'entretien.

¹⁰ Selon l'OMS, 49% des adolescents marocains de quinze ans et plus ont souffert, au moins une fois, d'un trouble psychique. 20% en souffrent durablement.

Ainsi, à Guelmim, un jeune homme de 21 ans issu d'une famille aisée, souffre d'une grave dépression depuis que son père entrepreneur a abandonné la cellule familiale. Il a entamé des études d'infographie qu'il n'a pas achevées. Puis, il est retourné à l'université sans plus de succès.

Ce jeune n'entre ni dans la catégorie des jeunes découragés, ni des NEET par choix, même si son mode de vie pourrait l'en rapprocher. Des situations de dérive plus préoccupante ont aussi été observées.

Un jeune homme à Fès, vit entre la rue et la maison de sa mère dont il est le fils unique. Il conserve de bonnes relations avec sa tante. Il a arrêté l'école de façon précoce suite à une bagarre. Il s'ennuyait et a commencé à travailler auprès d'un ferronnier. Il ne travaille pas actuellement et a commencé une situation de dérive accumulant les comportements à risque, ce qui a amené sa mère à le forcer à consulter un psychiatre, mais sans effet. Bien au contraire, le jeune a vécu cet épisode comme une humiliation supplémentaire.

Il semble donc nécessaire d'élargir la catégorie de jeunes souffrant de problèmes de santé en intégrant l'ensemble des troubles de l'apprentissage et des troubles psychiques pour assurer une meilleure prise en charge. Ces derniers doivent faire l'objet d'un diagnostic adapté précoce car ils apparaissent dans de nombreux cas associés à des addictions qui rendent toute construction de projet difficile.

PARTIE 3 :
DETERMINANTS ET THEMATIQUES
TRANSVERSALES

Les différents profils de NEET décrits posent la question des déterminants à même de favoriser le maintien prolongé des jeunes en dehors des structures éducatives ou d'emploi.

L'étude approfondie amène en premier lieu à analyser les relations complexes qui lient ces jeunes à leur famille. En effet, les conditions de vie au sein de la famille expliquent les choix des jeunes et apparaissent comme des déterminants premiers amenant les jeunes à poursuivre ou non leurs études mais aussi à intégrer ou non une activité économique. Il apparaît clairement des trajectoires de rupture précoce entre 12 et 15 ans étroitement dépendantes de la situation familiale.

Ensuite, les trajectoires biographiques des jeunes sont marquées par deux moments clés : l'arrêt des études après l'obtention ou non d'un diplôme puis, ensuite, l'accès ou non à l'emploi. Or, ce dernier est particulièrement difficile dans un contexte de grande instabilité des engagements des employeurs dominés par l'informel. Ces moments peuvent se répéter et amener à des transitions successives plus ou moins rapides.

Cette situation des jeunes NEET amène à interroger leurs relations avec les politiques publiques. En effet, malgré les nombreux dispositifs existants, ces derniers étant sous-dimensionnés, ils concernent finalement très peu de jeunes. Seuls deux dispositifs sont finalement connus par la majorité des jeunes, la formation professionnelle et le très récent service militaire.

1. Caractéristiques socio-économiques : le rôle de la famille

Les caractéristiques socio-économiques se définissent tout particulièrement dans la relation à la famille. Les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement dépendants de leur contexte familial. Ce dernier joue un rôle essentiel dans leur trajectoire. En effet, les jeunes sont à un moment charnière entre le désir de devenir autonomes et la dépendance à leur famille. Or, dans un contexte de grande précarité, ils peuvent aussi très rapidement devenir ceux qui doivent soutenir financièrement leur famille tout en espérant fonder un nouveau ménage.

La cellule familiale apparaît comme centrale pour de nombreux jeunes. Le soutien familial est déterminant dans la trajectoire des jeunes. La famille est à la fois un lieu d'apprentissage, de construction d'opportunités, de soutien moral, de soutien financier, de repli en cas d'abandon des études ou de chômage. La rupture avec la famille s'avère très difficile mais aussi très dangereuse, car il n'y a souvent aucune autre institution à même d'apporter un soutien aux jeunes. Cependant, la relation à la famille est ambiguë et peut aussi être source de stress et de précarité pour de nombreux jeunes.

Enfin, il apparaît bien sûr de très fortes différences de genre car, si beaucoup de femmes NEET notamment dans le monde rural optent pour un mariage précoce, en revanche les jeunes hommes sont beaucoup moins nombreux à fonder une famille avant l'âge de 25 ans.

1-1 La cellule familiale comme principale ressource

La cellule familiale est fondamentale ; c'est en son sein que l'écrasante majorité des jeunes trouvent un soutien moral et financier. Ce sont principalement les parents, la mère, le père mais aussi les frères et sœurs qui soutiennent les jeunes NEET.

Un lieu d'apprentissage et d'activité

Elle est le premier lieu d'apprentissage notamment en termes de valeurs. Les jeunes déclarent que leurs parents leur transmettent massivement des valeurs de respect, de politesse (« dire les mots qu'il faut et

taire les mots qu'il ne faut pas »), mais aussi de travail, d'entraide et de charité. Pour les jeunes filles, la famille est le lieu de l'apprentissage du « souab », soit les bonnes manières.

Si la famille a développé une activité entrepreneuriale agricole ou commerciale, les jeunes vont apprendre les ficelles du métier et tout particulièrement les garçons qui disent « apprendre à être un bon vendeur », « apprendre à bien négocier la vente des moutons », « savoir se comporter avec les clients ».

Ces jeunes peuvent être embauchés dans cette activité même si leur salaire est souvent considéré comme faible et les rapports de subordination au père peuvent être difficiles amenant à des négociations. « Mon père a été surpris que je négocie avec lui mon salaire » (**jeune homme, 15 ans, Province de Tétouan**).

Un lieu de solidarité et d'accès à l'aide sociale

Dans la cellule familiale, la mère est présentée comme le pivot du maintien de la cohésion familiale, tandis que le père est souvent celui qui assure le revenu. Elle joue notamment le rôle de conciliatrice et de médiatrice entre les NEET et leurs pères, plusieurs jeunes déclarant passer en premier par leurs mères pour demander de l'argent à leurs pères. Le soutien financier du père constitue, pour la majorité des jeunes, la principale ressource de survie. Les jeunes déclarent également bénéficier de l'aide financière et morale de leurs frères et sœurs qui ont une activité salariale ou un statut matrimonial (notamment les sœurs mariées).

« Mon père s'occupe des paiements de la recharge du téléphone, les déplacements, l'argent de poche et ma sœur mariée des habits » (**Femme de 24 ans, niveau baccalauréat, Marrakech**).

La famille est alors le lieu d'accès privilégié à l'aide sociale. Ainsi, les jeunes déclarent massivement avoir accès aux soins grâce à leur famille. Ces soins sont soit pris en charge par leur père, soit sont gratuits du fait du RAMED. Exception faite des jeunes affectés par des maladies graves, la plupart est satisfaite des services de santé. Ensuite, le développement de l'allocation de DAAM pour les veuves avec enfants mineurs permet à certains jeunes de survivre financièrement après une série de drames familiaux. Ainsi, une jeune fille de 17 ans à Missouri, qui a perdu sa mère puis son père, est prise en charge par la deuxième épouse de son père grâce à cette allocation.

1-2 Un sentiment de dette et de culpabilité

Il apparaît une situation complexe dans le sentiment de dette vis-à-vis de la famille car, pour nombre de jeunes, la famille a apporté les valeurs essentielles mais aussi des compétences professionnelles qui leur sont difficiles de rendre en retour.

« Pouvoir rendre un tout petit peu de ce que mes parents m'ont offert en travaillant. » (**Une jeune femme, province d'El Jadida**).

« Mes parents ont fait le maximum pour que je finisse mes études et pour que je sois mieux qu'eux, et moi je n'ai encore rien fait pour eux. » (**Un homme de 24 ans, Province de Boulemane**).

« Depuis que j'ai arrêté mes études, mes journées sont les mêmes : je me réveille, je prends mon petit déjeuner, je fais la lessive et le ménage. Après, je prends le déjeuner et je dors jusqu'à l'heure de sortir pour une petite promenade. J'aimerais bien faire mieux pour ma mère. » (**Une jeune fille, Azrou**).

1-3 La prise en charge de la dépendance par les jeunes

Les jeunes jouent un rôle important dans la prise en charge des autres membres de la famille en situation de dépendance. Le schéma classique est la prise en charge par les jeunes mères des enfants en bas âges. Cette situation se traduit par une rupture de leur parcours de formation ou de leur recherche d'emploi. Or, la situation de dépendance des parents fragilise énormément les jeunes et tout particulièrement les jeunes filles.

Ainsi, une jeune fille de 24 ans à Fès a été obligée d'arrêter ses études en première année universitaire suite à un accident cardio-vasculaire de son père. Ce dernier était commerçant avec son oncle. Désormais inactif, il doit suivre un traitement régulier. Sa fille cherche donc un travail pour pouvoir prendre en charge le traitement de son père tout en devant participer aux tâches ménagères avec sa mère. Elle a trouvé un emploi dans une pâtisserie pour 1500 DIRHAMS mais elle était harcelée par le chef pâtissier, ce qui l'a obligée de démissionner. Depuis, elle vit dans une situation de grande dépression (elle a consulté un médecin pour cela) et fait de l'anémie. Elle s'est sentie trahie, humiliée par sa famille paternelle qui a refusé de l'aider dans l'achat des médicaments nécessaire au traitement de son père alors que son oncle a conservé le commerce.

Les situations de prise en charge précoce par les jeunes, tout particulièrement les jeunes femmes, des parents, notamment des pères, est relativement fréquente du fait de l'âge avancé de certains pères, mais aussi du fait de l'exposition des pères de famille à l'accident ou à la maladie. Les jeunes sont donc intégrés dans le système familial de prise en charge de la dépendance. La dépendance d'un ascendant exerce une forte pression sur les jeunes de la famille qui sont jugés comme les moins doués à l'école ou ayant les plus faibles opportunités de travail rémunéré. Ainsi, à El Jadida, une jeune fille s'occupe de son père ouvrier paralysé depuis 2015 et donc assure toutes les tâches ménagères avec sa mère. Elle est la seule des 4 enfants à être restée à la maison.

Il apparaît alors un arbitrage au sein du ménage entre la mère, les frères et les sœurs pour savoir qui sera au service de l'adulte dépendant. Cet arbitrage dans le ménage est parfois source de tensions entre les enfants et particulièrement les sœurs sur l'accomplissement des tâches ménagères.

Le père étant le seul actif occupé au sein du ménage, la famille se retrouve brutalement dans la précarité en cas d'accident ou de maladie de celui-ci. Si la mère ne travaille pas, ce qui est le cas le plus fréquent, ce sont les enfants qui doivent suppléer au manque de revenus en travaillant de façon précoce.

A Casablanca, une femme de 23 ans explique comment son père ouvrier du bâtiment est devenu handicapé suite à un accident, obligeant ses filles à trouver un travail. Une d'entre elle a trouvé un emploi dans un abattoir de dinde et assure l'essentiel des revenus de la famille, la seconde se charge des tâches ménagères avec sa mère, la troisième a débuté un travail de couturière pour un revenu très faible et seule la dernière poursuit ses études.

La maladie de la mère est aussi un problème au sein du foyer. Il fragilise le foyer mais surtout amène à une redéfinition des tâches domestiques qui incombaient à la mère au sein de la cellule familiale. Ainsi, une jeune femme de Fès déclare avoir dû arrêter les études et ensuite devoir chercher un travail mais aussi prendre en charge les tâches ménagères. Dès lors, elle entre régulièrement en conflit au sujet des tâches ménagères avec sa petite sœur qui, elle, poursuit ses études dans le secondaire collégial.

1-4 Le décès des parents

Les jeunes sont aussi particulièrement vulnérables au décès de leurs parents, posant la question des solidarités familiales pour pallier la situation des orphelins.

Les jeunes orphelins se retrouvent dans des situations très difficiles. Ainsi, ceux qui sont dans des organisations collectives ont de fortes incertitudes sur leur avenir du fait de l'absence de famille et de possibilité de bénéficier d'une structure d'accueil. Ils ont donc beaucoup de services assurés par l'organisation comme le sport, les voyages. Mais ils sont face à la peur de basculer immédiatement dans la précarité, une fois en dehors du système. Or, il apparaît que du fait même des structures économiques du Maroc, la majorité à 18 ans n'est aucunement corrélée avec une autonomie économique. Ils déclarent que face aux nombreux aléas de la vie, seule la famille permet de surmonter les difficultés. **(Groupe de parole des jeunes à Fès).**

Des situations extrêmes amènent certains jeunes dans des situations de grande précarité. Ainsi, à Missour, une jeune fille raconte : « ma mère est décédée en 2014, mon père s'est remarié puis est mort à son tour en 2017. Maintenant, c'est mama, la 2ème femme de mon père, qui s'occupe de moi grâce à une petite allocation qu'elle reçoit comme veuve. Je ne peux compter que sur elle. »

1-5 Tensions et violences familiales

La situation de violence au sein de la cellule familiale a des effets particulièrement destructeurs et surtout amène des jeunes à développer des comportements à risque de façon très précoce. Il est possible de construire une gradation à partir des différents témoignages.

Les jeunes sont particulièrement sensibles aux tensions au sein de leur famille.

A Oujda, un jeune homme de 17 ans déclare : « Mes jours sont noirs. Quand je me réveille, les membres de ma famille sont déjà en train de se disputer. Mon rêve c'est de travailler et d'envoyer mes parents au pèlerinage. »

Ainsi, des jeunes filles se plaignent du contrôle social de leurs familles respectives qui les empêchent de poursuivre leur formation. Ainsi, une jeune femme a dû quitter l'école à 16 ans sous la pression de son père car elle était jugée trop belle. Elle doit donc rester à la maison pour s'occuper de sa petite sœur. Elle souhaite reprendre ses études et travailler mais son père s'y oppose. Les filles subissent un important contrôle social qui associe le regard du voisinage et la pression sur la famille pour que la fille se conforme à un comportement d'effacement.

Les filles déclarent souffrir des rapports tendus avec leurs familles à cause du contrôle social des voisins : « hommes et femmes surtout contrôlent tes sorties. Il suffit de sortir habillée ou maquillée, de parler avec un garçon pour avoir une mauvaise réputation dans le quartier. Cela nous crée des problèmes avec nos familles » **(Groupe de parole de femmes).**

Dans les communautés villageoises, il apparaît des pratiques différentes selon les lieux. Ainsi, à Guelmim, les femmes sortent collectivement en fin d'après-midi et marchent ensemble à travers les hameaux ou dans l'oasis. Cette sortie collective est un grand moment de sociabilité et d'échange. En revanche, dans la commune d'Oujda, la sortie est beaucoup plus limitée. Dans les centres émergents et les petites villes, il apparaît un contrôle social très fort dans les quartiers populaires qui interdit l'espace public aux femmes, surtout une fois la nuit tombée. Ce contrôle social est très fortement ressenti par les femmes et, régulièrement, ouvertement exprimé par les hommes. Ainsi, un jeune homme (province

de Berkane) déclare : « Il faut saccager la maison de la famille qui laisse sortir sa fille le soir. » De nombreuses femmes vivent alors replié sur leur espace domestique avec comme seule interlocutrice leur mère de toute la journée.

Dans les familles les plus pauvres, il apparaît aussi des tensions au moment de l'accès des jeunes à leurs premiers revenus des jeunes, notamment autour de la question de leur participation aux frais du ménage.

Une jeune fille de 21 ans à Fès déclare « je dois aider ma mère car mon père n'est pas responsable, il est consommateur d'alcool et fume beaucoup, il nous demande toujours de lui apporter de l'argent ».

Ainsi, un jeune homme (province d'El Hajeb) a créé un conflit entre son père et sa mère sur l'utilisation de son salaire. Le père souhaitait disposer du salaire de son fils à la différence de la mère qui souhaitait que son fils conserve son salaire. Les tensions ont amené au divorce des parents. La mère a quitté son mari pour défendre les intérêts de son fils.

Les jeunes sont souvent piégés dans des relations affectives très difficiles lorsqu'ils subissent une situation d'abus par l'un de leurs parents. Cette situation peut devenir d'autant plus extrême qu'ils sont dépendants de leurs parents. Cette violence est aussi présente dans les familles recomposées, notamment entre les enfants du premier lit et le beau-père.

« En fait, mon histoire est longue et un peu compliquée. La famille de mon père m'a menti à propos de mon père. En effet, ils m'ont fait croire qu'il était mort quand j'avais 3 ans. Mais, en réalité, c'est qu'il vient de mourir en 2017 et c'est à ce moment-là que mes oncles paternels m'ont tout avoué et m'ont informé de son réel décès. A lui, ils avaient raconté que j'étais en France. Chaque fille a besoin de l'affection de son père et de sa mère. Mais je n'ai connu aucune des deux.

La relation avec ma mère n'est pas très stable, depuis le jour où elle s'est remariée avec un nouvel homme je n'ai plus ressenti d'affection maternelle. J'avais besoin de cette affection quand j'étais petite. Maintenant, c'est trop tard. J'avais 7 ans quand elle s'est remariée et elle a complètement changé. Ce n'est qu'après leur divorce récemment qu'elle s'est tournée vers moi. Parce qu'après son mariage, son mari l'a battu, elle saignait énormément et s'est évanouie. C'est moi qui ai appelé les urgences et qui suis restée auprès d'elle. A cause de ma mère et son mari, j'ai fait une tentative de suicide étant jeune parce que son mari me battait énormément et m'insultait, j'ai subi toute cette violence à un si jeune âge et il me frappait sans raison. J'étais devenue mentalement pas bien, je ne mangeais plus et quand je m'asseyais avec eux à table, il me lançait des regards violents insinuant de me lever. On ne vit plus avec mon beau père depuis qu'il m'a frappé au visage et fracturé le nez. C'est à cause de lui et à cause de cette cicatrice qu'il m'a faite que je suis devenue introvertie, je fuis les gens, je suis devenu limite autiste. » **(Une jeune femme, préfecture d'Oujda-Ahl Angad).**

Il apparaît des situations parfois d'exploitation extrêmement complexe. Ainsi, une jeune fille d'Oujda élevée par une famille adoptive a décidé de rejoindre sa mère naturelle à Beni Mellal. Or, cette dernière n'avait aucunement l'intention de prendre soin de sa fille. Bien au contraire, elle l'a exploitée. La jeune fille a fini par s'échapper et rejoindre sa famille adoptive.

Enfin, au sein même de la famille, des jeunes filles déclarent être soumises au harcèlement sexuel d'autres membres de la famille et doivent être protégées par leurs proches. Ainsi, une jeune fille est sauvée in extremis par sa mère d'une tentative d'agression de son beau-père.

Une nuit, il voulait entrer dans ma chambre pour abuser de moi, mais heureusement que ma mère l'a vu et l'a empêché, il lui a dit qu'il voulait récupérer sa " REZZA " car le dressing était dans ma chambre (jeune femme, Ahl Angad, préfecture d'Oujda-Ahl Angad).

En revanche, dans certains rapports de dépendance et d'autorité, les jeunes femmes ont le sentiment d'être abandonnée. Ainsi, à Fès, une jeune femme de 19 ans dont la famille est hébergée par son oncle est constamment harcelée par ce dernier. Mais, elle ne peut rien faire du fait de la dépendance financière de sa famille.

1-6 La rupture avec la famille

La rupture avec la famille est particulièrement difficile et expose souvent les jeunes à une grande précarité. Les cas les plus nombreux de rupture précoce concernent souvent de jeunes adolescents en conflit avec leurs parents qui décident alors de quitter le domicile familial. Ces jeunes adolescents rejoignent alors le monde de la rue.

Un garçon de 16 ans à Fès vit dans la rue. Il est fâché avec son père qui est agent de sécurité alors que sa mère fait la vaisselle dans un restaurant. Il a démultiplié les petits emplois dans la mécanique, la tapisserie, la ferronnerie pour des salaires de 240 à 300 DIRHAMS par mois. Actuellement, il n'a pas de travail et vit de petits larcins et de mendicité. Sa journée passe entre la recherche de nourriture puis la piscine et ensuite le chant, du rap en particulier. Il a de multiples addictions comme la cigarette, la chicha et l'alcool. Il rêve de devenir un rappeur.

Pour les filles, la rupture avec la famille renforce encore leur vulnérabilité. Elles se retrouvent alors à la merci de relation de prédation et d'exploitation marqué par une forte violence sexuelle. Ainsi, à Iqaddar, une jeune femme de 16 ans originaire de la province de Sidi Kacem a échoué dans le café du village. Elle est hébergée par le tenancier qui abuse d'elle régulièrement. Elle est devenue alcoolique et consommatrice de drogue. Elle ne sait plus comment retourner auprès de sa famille et vit dans une situation détresse ayant le sentiment que seul le pire peut lui arriver.

Certaines choisissent alors un mariage précoce mais celui-ci n'est aucunement une garantie de protection. Elles se retrouvent alors totalement soumises à leur époux.

1-7 Fonder une famille

Le projet de fonder une famille est très important pour les jeunes. Il est cependant marqué par des différences de genre extrêmement fortes. Si pour les hommes, l'âge au mariage est tardif (à 31,2 ans), pour les femmes, il est beaucoup plus précoce en raison du recul de l'âge au premier mariage (25,7 ans contre 26,3 en 2004).

Sur le terrain, il apparaît un clivage très fort entre les femmes qui désirent se marier le plus tôt possible, notamment dans le monde rural, et celles qui refusent les injonctions au mariage. En revanche, pour les hommes, la question du mariage se pose peu avant 25 ans. D'ailleurs, très peu de cas ont pu être documentés pendant l'enquête.

Le mariage apparaît ainsi comme l'un des horizons possibles pour les jeunes filles. Il apparaît cependant des situations contrastées, car s'il est désiré pour certaines, il n'est pas prioritaire pour d'autres.

Ainsi, dans un groupe de parole de femmes à Casablanca, les réponses à la question « Avez-vous des projets ou des idées à court, à moyen et à long terme ? » sont très différentes :

- Femme 1 : « A court terme, je veux me marier. A long terme je veux élever et éduquer mes enfants. »
- Femme 2 : « A court terme, je veux faire une formation en couture. A long terme, être une célèbre modéliste. »
- Femme 3 : « A court terme, je veux faire une formation de cuisine. A long terme, ouvrir un restaurant.»

Il en est de même pour la question : « Quelles sont les stratégies que vous imaginez pour réaliser vos projets ? »

- Femme 1 : « Je cherche un homme pour marier. »
- Femme 2 : « Je cherche un institut pour faire la formation. »
- Femme 3 : « Moi aussi. » (Sous-entendu, je cherche une formation)

Le mariage est vu comme une possible décohabitation pour les femmes. En revanche, ce n'est pas systématiquement le cas pour les jeunes hommes mariés qui souvent manque de ressources nécessaires. Le jeune couple loge alors dans la même maison que les parents du marié, ce qui peut parfois engendrer des tensions entre la jeune épouse et sa belle-famille.

Pour certains jeunes hommes, c'est une situation considérée comme inconfortable et temporaire qu'il voudrait changer, notamment dans les villes. Ainsi, un jeune homme de 24 ans à El Jadida vit avec sa femme chez ses parents. Bien qu'il dispose d'une chambre, il souhaite quitter la maison familiale et s'installer au bord de la mer.

Pour les femmes, la relation à l'époux est alors fondamentale. Mais le nombre de mariages précoces ne se traduisent pas par la création d'un ménage autonome mais bien souvent par la vie dans la belle famille.

Les jeunes femmes mariées de façon précoce ont assez rapidement un premier enfant, souvent au bout d'une ou deux années de mariage. Or, elles ne souhaitent pas avoir de nombreux enfants et vont donc recourir après la première ou la deuxième naissance à la contraception. Elles déclarent voir un médecin régulièrement pour utiliser les moyens de contraception. Ainsi, une jeune femme de 20 ans à Bitite (province d'El Hajeb) qui a quitté l'école à 15 ans prend la pilule après la première naissance de son fils.

Les enfants en bas âge sont un motif d'arrêt de l'activité professionnelle. Pour autant, les femmes envisagent une reprise d'activité professionnelle notamment pour pouvoir disposer de revenus suffisants pour élever correctement leurs enfants. Les jeunes mères les plus vulnérables déclarent que leurs enfants sont véritablement le moteur de leur recherche d'un avenir meilleur.

2- Violences conjugales et divorce : une accélération de la vulnérabilité des femmes mariées de façon précoce

Cependant, certains mariages sont malheureux et amènent les femmes à divorcer très jeunes et donc oblige les jeunes femmes à retourner dans leur famille (**femme de 19 ans à Iqaddar, province d'El Hajeb**) ou à chercher un emploi en ville tandis que leurs enfants sont confiés à leurs parents (**deux femmes majeures, province de Tanger**).

Les déclarations de violences conjugales apparaissent plus rares au sein des ménages mais surtout elles peuvent conduire au divorce s'il existe un soutien de la famille de la jeune fille qui peut alors revenir dans sa famille. En revanche, les jeunes filles n'ayant plus aucun soutien familial se sentent abandonnées et exposées à des actes de violence extrême.

Certaines jeunes filles sont dans une très grande vulnérabilité. Ainsi à Fès, une jeune fille de 20 ans qui a arrêté les études en première année de primaire et qui a été mariée très jeune vit dans une seule pièce avec ses enfants sans ressources, autres que celles de son mari. Elle est totalement isolée, sans contact avec sa famille, sans amis, subit de multiples violences de la part de son époux qui l'insulte et la bat régulièrement. Sa seule activité est de sortir sur le pas de sa porte. Elle se sent totalement vulnérable et vit avec une énorme colère. Son seul avenir est de prendre en charge ses enfants.

Dans certains cas, les maris refusent d'accorder le divorce à leur épouse et maintiennent ces dernières dans une situation d'entre deux, notamment en procédant à un chantage aux enfants. Ainsi, une jeune femme vit dans une pièce unique sans électricité et sans eau potable. Elle a dû arrêter ses études en 6^e année primaire. Elle l'a donc choisi de quitter sa famille qui résidait à Figuig et de partir chercher un travail dans les grandes villes du nord de l'Oriental. Elle s'est mariée très jeune et a eu deux filles. Mais son mari la battait. Elle a donc voulu se séparer de lui mais ses enfants ont été placés par son mari dans une famille d'accueil qui lui interdit de les voir. Le nouveau tuteur l'a menacée et insultée pour qu'elle ne s'approche plus de la maison où vivent ses enfants. Elle démultiplie les déplacements entre Nador et Berkane pour trouver un emploi ou émigrer. Elle a travaillé dans des restaurants et des cafés, mais aussi dans une usine de poisson.

3- Les transitions de vie

La catégorie de NEET est étroitement associée à la question d'une transition de vie difficile entre les études et l'emploi. Ainsi, le modèle promu est une continuité entre la formation initiale dans le cadre de structures éducatives et l'accès à un emploi. La proportion de NEET est donc considérée comme un indicateur de dysfonctionnement entre ces deux moments.

Le discours dominant au Maroc est d'insister sur l'inadéquation entre le système éducatif et le marché de l'emploi. Cependant, cette inadéquation entre formation et marché de l'emploi concerne une minorité de NEET. En effet, la réalité est marquée par un très fort décrochage scolaire précoce qui commence dès le primaire et s'accélère durant le cycle collégial avant même que les jeunes aient acquis la maîtrise des savoirs élémentaires comme la lecture, l'écriture ou le calcul en langue arabe. Ce décrochage concerne¹¹ aussi bien les zones rurales qu'urbaines. Ensuite, il apparaît que le marché de l'emploi offre très peu de perspectives aux jeunes, les cantonnant à des rémunérations faibles pour des emplois souvent pénibles. En effet, le ratio entre les emplois réglementaires doublé d'une protection sociale et les jeunes actifs ne fait que se dégrader, obligeant de très nombreux jeunes à chercher des emplois informels ou non déclarés très mal rémunérés mais aussi très pénibles. Par conséquent, les jeunes qui intègrent le marché de l'emploi de façon précoce démultiplient les expériences négatives qui peuvent à terme les épuiser et les décourager.

Nous présenterons ici dans un premier temps la relation au système scolaire puis, dans un second temps, nous détaillerons les caractéristiques du marché de l'emploi auquel se confrontent les NEET.

¹¹ Bourqia Rahma (dir.), 2019, Atlas Territorial de l'abandon scolaire, Analyse des parcours de la cohorte 2014-2018 et cartographie communale, Rabat : Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, 169 p.

3-1 Le système éducatif, lieu de rupture précoce pour les jeunes marocains

Le système éducatif national souffre d'un phénomène craignant d'abandon scolaire. De plus, ce dernier n'est pas corrigé par l'intégration d'un système de formation professionnelle efficace. En effet, très peu de jeunes accèdent à une formation professionnelle certifiante.

Ainsi, les jeunes se disent découragés suite aux nombreux redoublements et aux faibles résultats obtenus aux examens de fin de primaire et de fin de secondaire collégial, mais aussi parce que l'école leur offre très peu d'opportunités. Pour autant, les jeunes ont des regards très différents sur l'école, invitant à nuancer les approches uniquement négatives.

« On habitait loin de l'école. Ma mère a décidé que nous déménagions à la campagne chez mon beau-père chose, ce qu'elle a regretté parce que l'école était très loin et la route très risquée. J'aurai aimé que mon père me dépose à l'école comme tout le monde, j'aurai aimé avoir des copines moi aussi. Même les professeurs m'insultaient. Ils me disaient que ton père est un "KEHLOUCH", que tu n'as pas de père. Par exemple il y avait un professeur qui me détestait. Il me frappait souvent et me disait qu'on verra le jour où tu auras un père pour prendre ta défense. Et je n'ai même pas la possibilité de me plaindre auprès de la direction. Ils sont tous amis et j'avais même peur d'aller me plaindre pour ne pas risquer que le professeur ne devienne plus violent. J'avais uniquement une seule amie à qui je me confiais et elle me disait de me taire. L'école ne m'a rien apporté. En fait, si, il y avait une professeure qui m'est chère et à qui je me confiais, à qui je racontais mes peines et ça me soulageai. Elle était comme une mère pour moi. »

« Je ne sais pas compter, je ne connais pas les chiffres. Si tu me demandes, par exemple, quelle heure est-il, je ne saurai pas te répondre. Quand ma mère m'envoie faire les courses, je lui rends toujours la monnaie manquante. L'école est très importante. Maintenant que je l'ai quittée, j'ai gâché ma vie et mon avenir.

Ma mère m'a proposé de reprendre l'école, mais maintenant que j'ai 17 ans, je ne peux pas étudier avec des "gamins" parce qu'ils t'insultent quand tu es plus âgé qu'eux, à l'exemple d'une voisine que je connais qui a repris l'école et qui se fait insulter par ses camarades de classe.

Une association m'a rendu visite. Elle cherchait des personnes qui voulaient reprendre leurs études ou faire une formation. Elle m'a promis de m'enseigner le cours élémentaire de 6e année vu que j'ai arrêté mes études en 5e année de primaire, mais ils ont menti. Quand j'ai voulu prendre mon attestation, la direction m'a dit que c'était impossible car tu n'as pas étudié le CE5. L'association avait menti. Les gens ne cherchent que leur intérêt : je me suis investie, je me déplaçais, je rendais des services à la directrice de l'association. Cette association a ensuite fermé craignant qu'il y ait des plaintes. Une deuxième association nous mettait dans la même classe que les handicapés, ce qui n'améliorait pas notre situation. » **Fille de 17 ans à Ahl Angad, préfecture d'Oujda- Ahl Angad.**

3-2 L'école : Un lieu d'apprentissage, de construction de soi et de socialisation

Les jeunes enquêtés déclarent massivement aimer l'école, ils mettent en avant ses fonctions éducatives et socialisatrices. L'école est présentée comme un lieu d'apprentissage et de construction de la personnalité et un espace de rencontre avec les camarades et les enseignants. En cela, ils ne font que confirmer les fonctions fondamentales de l'école.

De nombreux jeunes décrocheurs, dans le rural et les centres urbains, regrettent l'école et son ambiance : les enseignants, les camarades, les activités scolaires... L'école est perçue massivement comme un lieu d'apprentissage efficace par les jeunes ruraux qui souvent mettent en avant leur échec par des conditions extérieures (mauvais résultats, échec à l'examen, pauvreté, refus des parents de continuer).

Les relations au corps professoral sont déterminantes pour qualifier l'école et dans de nombreux lieux celui-ci est qualifié de compétent et de bienveillant à quelques exceptions près, et ce malgré la récurrence des châtiments corporels qui restent extrêmement fréquents.

Les jeunes, qui ont arrêté leurs études à l'enseignement primaire, s'accordent à présenter l'utilité de l'apprentissage de la lecture et l'écriture dans leurs milieux sociaux.

Le message est souvent le même que celui exprimé par un jeune de 19 ans décrocheur en deuxième année de collège dans une commune rurale de la province d'El Haouz: « l'école m'a appris à lire, à écrire, à m'exprimer et à respecter autrui. »

Dans les communes isolées et majoritairement amazighophones comme dans El Haouz où la majorité des parents n'ont pas fréquenté l'école et ne parlent pas l'arabe, l'école est considérée comme essentielle.

*« L'école m'a apporté beaucoup de choses. Autour de moi, il y a plusieurs personnes qui ne savent ni lire, ni écrire. Grâce à ce que j'ai appris à l'école, je les aide, par exemple, à passer une communication téléphonique, à chercher des numéros de téléphone... Quand je me déplace, j'arrive à lire les pancartes et à trouver ma direction, je ne me perds pas. » **Jeune femme, décrochage en 6^{ème} année primaire, province d'Al Haouz.***

Les jeunes lycéens, les étudiants ou les diplômés mettent l'accent sur l'expérience scolaire comme une étape importante d'acquisition de connaissances, de découverte et de formation de soi mais aussi d'autonomie : « J'ai appris l'autonomie, la patience, la responsabilité... » **(Femme de 23 ans, licenciée en sociologie, province d'Al Haouz)**

*« Ma personnalité a changé complètement grâce à mes enseignants et à mes camarades. Je me suis transformé d'un élève timide et renfermé au collège à un élève très ouvert et sûr de lui-même au lycée » **(Homme, 23 ans, licenciée en études islamiques, province d'Al Haouz)***

Elle est vue comme un lieu d'apprentissage mais aussi pour réaliser des activités sportives ou culturelles. Ainsi, un homme à Ahfir qui a arrêté les études en 3^{ème} année de collège, aimait l'école du fait de l'ouverture sur d'autres horizons qu'elle permet : « Apprendre, le sport, l'art, les amis ». Il en est de même pour une jeune fille de 23 ans à Azrou : « j'adorais faire du sport et de la musique à l'école ».

3-3 Une école à améliorer pour devenir un lieu de vie et d'épanouissement

Les jeunes décrivent les nombreux manquements du système scolaire marocain. Ils dressent un ensemble de situations d'apprentissage, de comportements et d'actes violents qu'ils n'aiment pas à l'école, comme certaines matières, les rythmes scolaires, la discrimination entre les élèves, les rapports tendus avec certains enseignants, le manque d'activités sportives et culturelles, l'indiscipline, le vol, la punition corporelle, le harcèlement, etc.

Dans le monde rural, les conditions de scolarisation, le délabrement et la vétusté de l'espace scolaire sont décriés par les jeunes filles et garçons : « L'école primaire est loin, nous souffrions beaucoup

pendant l'hiver, il n'y avait pas des toilettes. Les classes étaient très chargées et pas entretenues. Le niveau d'étude était très bas, les enseignants s'absentaient beaucoup ». Les jeunes d'Imintala auraient aimé avoir « des toilettes propres, une belle école dotée des équipements nécessaires, une école proche de nos maisons, des enseignants qui ne s'absentent pas, une bonne route et un collège proche de chez nous » (**Femme de 19 ans, province d'El Haouz, décrochage en 6^{ème} année primaire**).

Dans les déclarations des jeunes, l'école souhaitée n'est pas seulement un lieu d'inculcation mécanique des savoirs mais aussi un espace de vie, de jeu et d'accomplissement personnel. Ils auraient aimé avoir des espaces de lecture, de jeux, de sports, de dessin, etc.

Le secondaire qualifiant est souvent considéré comme de meilleure qualité. Mais il s'agit souvent, pour la majorité des jeunes, d'une perception car nombre d'entre eux n'y ont pas accès car arrêtant leurs études bien avant.

Ces jeunes reconnaissent aussi certaines améliorations comme le développement de bus scolaire comme à Berkane (**groupe de parole d'hommes**).

3-4 Le décrochage scolaire : des causes multiples

Le décrochage scolaire est massif, ses causes sont multiples et souvent imbriquées. Les enfants qui abandonnent l'école de façon précoce associent ce fait à un manque d'intérêt, des relations difficiles avec les professeurs ou leurs camarades, un éloignement de l'école, une famille avec de faibles revenus.

Les déclarations des jeunes mettent en évidence deux lignes de partages : le premier entre le rural et les centres urbains, le second entre les filles et les garçons dans les deux milieux.

Il apparaît ainsi des seuils de décrochage plus importants selon les milieux de vie comme la 6^e année primaire pour les filles en milieu rural et la 3^e année collège pour les deux sexes sur l'ensemble du territoire. Cependant, le décrochage scolaire se fait aussi en continu tout au long du primaire et surtout durant le cycle collégial, avec des proportions plus ou moins fortes selon les zones, qu'elles soient rurales ou urbaines.

La distance à l'école

Dans les douars, l'école est devenue une forme dominante de socialisation. La majorité des enfants, garçons et filles, accèdent à l'enseignement primaire mais leur rétention dans l'enseignement secondaire est très faible. La majorité des filles arrêtent l'école à la fin du primaire (en 6^{ème}), les parents refusent de les envoyer au collège situé en milieu urbain. Le passage au collège est un objet de peur et une menace de perdre le contrôle sur les sorties de leurs filles. Les déclarations montrent comment ces jeunes filles ont intériorisé ces peurs.

« J'ai arrêté à cause de l'éloignement du collège, l'indiscipline des élèves. Mon père n'aime pas la mixité des filles et des garçons, il a refusé que je continue mes études. Moi aussi, je n'avais pas envie, en raison de redoublements fréquents dans le primaire » (**Femme, 19 ans, décrochage 6^{ème} année primaire**).

Les filles déterminées à continuer leurs études sont vite découragées en raison des conditions pénibles de déplacement scolaire incompatibles avec les exigences du travail scolaire (préparation des devoirs et des examens) : « Le problème, ce sont les moyens du transport ! On part le matin à 6h et on revient à la tombée de la nuit. C'est trop fatigant et c'est l'une des principales causes de l'abandon de l'école.

J'ai redoublé la première année du collège et j'ai décidé de quitter l'école surtout que mes parents n'étaient pas d'accord que je continue mes études après le primaire ». (**Jeune fille, décrochage 1^{ère} année collège**).

Selon les déclarations des jeunes filles, la présence de la famille à proximité de l'école aide à continuer les études. C'est le cas de quelques jeunes filles du douar qui sont citées en exemple de réussite scolaire.

Cependant, même si l'école primaire dans le village peut apparaître comme le nouveau lieu de socialisation, cela n'exclut pas l'abandon précoce du fait de la stigmatisation. L'école est alors un lieu d'humiliation par les camarades pour les jeunes issus de milieu trop pauvres. Ainsi, une jeune fille de 14 ans de la province de Settat a quitté l'école en 5^e année du primaire par manque de moyens pour acheter les fournitures scolaires. Sa famille n'a pas l'eau potable domestique par manque de revenus réguliers. « Les autres se moquaient de moi et de mes vêtements parce que cela se voyait que j'étais pauvre. Je voulais avoir une formation de couture mais il fallait payer 50 DIRHAMS par mois, somme que je n'avais pas. Pour aller là où il y a des formations gratuites comme à Settat, il faut payer 20 DIRHAMS de transport. Je n'ai pas la possibilité de me déplacer. »

Le travail précoce comme nécessité

Pour les garçons, le décrochage scolaire est justifié par les difficultés financières de la famille. L'entrée dans l'adolescence est liée à une obligation de chercher du travail pour aider la famille. En milieu rural, il faut quitter le douar et gagner de l'argent comme les autres jeunes qui ont quitté le douar avant eux. Ces situations sont dominantes dans les communes rurales comme expliqué précédemment mais aussi au sein des centres émergents ou des chefs-lieux de province à forte dimension agricole, comme Berkane.

« A Berkane, les établissements scolaires sont bons, mais personnellement j'ai abandonné l'école pour des raisons familiales. La poursuite d'étude dépend de la situation de chaque personne. Il y a ceux qui quittent les bancs d'étude pour travailler et aider leurs familles, ça dépend de leurs moyens financiers. Ils sont nombreux surtout chez les enfants qui ont 12 ans, juste avant d'atteindre le collège. Ici, la situation financière est difficile. Ils quittent pour aider leurs familles. » (**Groupe de parole d'hommes majeurs à Berkane**).

Pour d'autres garçons, très jeunes, il y a l'obsession de travailler et de gagner de l'argent pour aider leurs parents, même dans les grandes villes. Ainsi, à Tétouan, un adolescent a quitté l'école à 11 ans pour commencer à travailler.

« J'ai arrêté mes études au bout de ma 5^{ème} année primaire. La raison était simplement parce que j'ai senti que je devais aider mes parents concernant les dépenses et du coup, je n'ai pensé qu'à une seule chose, c'est de commencer à travailler au souk comme « hamal », le gars qui transporte la marchandise sur ses épaules. L'école pour moi, quand j'étais petit, n'était qu'un petit moment de solitude et de réflexion car je pense depuis que j'ai pris conscience de ma situation familiale. Je ne faisais que réfléchir à mes parents et comment je pouvais les aider. Donc je ne prenais pas trop de plaisir à aller assister aux cours. J'aimais à l'école le fait que tu n'as aucune responsabilité envers les autres personnes, mais cela me faisait de la peine et plaisir en même temps de voir les autres enfants épanouis et qui ne pensent qu'à leurs études. Avec mes parents, on n'a jamais parlé de ça jusqu'au jour où je suis venu leur dire que j'allais quitter l'école. Mais mes parents ne comprenaient pas trop pourquoi je voulais faire ça. Ils n'étaient pas d'accord, mais avec le temps ils ont accepté l'idée que je suis aussi un support financier

et que je peux les aider à subvenir aux différents besoins familiaux. » **(Un jeune homme ayant quitté l'école à 11 ans, Tétouan)**

Parfois le contexte localisé pousse à l'abandon scolaire car les activités possibles pour les jeunes sont beaucoup plus attractives, comme la contrebande aux frontières dans l'Oriental.

« Quand on était enfant, on aidait les marchands aux frontières, on n'étudiait pas. On était enfant, on ne pensait pas à étudier, on ne pensait qu'à travailler aux frontières. On allait à l'école le matin comme si on allait au tribunal. Les professeurs nous maltrahent. On était pauvre et on devait travailler pour subvenir à nos besoins. Mais on ne peut pas devenir quelqu'un sans avoir fait d'études. On aurait aimé étudier et arriver quelque part, mais on travaillait aux frontières et on ne s'intéressait à rien d'autre. Maintenant, les frontières sont fermées et on n'a plus d'avenir. J'aimerais émigrer car j'ai toujours pensé à émigrer. » **(Un jeune homme de 21 ans à Ahl Angad)**

Dans certains cas, les familles ne peuvent pas assurer la scolarité à tous les jeunes garçons. La maladie ou le handicap du chef de famille accélère la déscolarisation.

« J'ai arrêté pour des raisons financières, mon père n'avait pas les moyens pour financer ma scolarité et celle de mon frère. J'ai arrêté et mon frère a continué les études. Il est en 3^{ème} année à la fac. Dans le primaire, l'école était proche ; par contre, au collège, j'étais obligé de louer une chambre. Je n'avais pas bénéficié de l'internat. Actuellement, le transport scolaire aide les jeunes à continuer les études. » **(Homme, 21 ans, Imintala)**

Très peu de jeunes mettent en avant les effets de Tayssir comme moyen de réduire la rupture scolaire. Une majorité d'enquêtés dit ne pas avoir bénéficié de ce dispositif.

Les difficultés scolaires

Le décrochage scolaire est fréquemment présenté comme un acte individuel et délibéré. « La perte de l'envie » d'étudier, le découragement face aux échecs et aux redoublements, sont des justifications récurrentes chez les jeunes des centres urbains. Pour expliquer les causes de « cette perte d'envie », les jeunes décrocheurs mettent en avant plusieurs raisons très imbriquées qui associent difficultés scolaires et manque de moyens financiers.

On constate que les filles déclarent majoritairement décrocher de l'école suite à des difficultés scolaires et à des redoublements fréquents : « J'ai préféré quitter l'école parce que j'ai redoublé deux fois, en 3^{ème} au collège ». **(Femme, 22 ans, Marrakech)**

Ensuite, ces difficultés sont aussi associées à la possibilité de la famille d'apporter un soutien scolaire, notamment en payant des cours supplémentaires à leurs enfants : « Mes parents m'ont beaucoup aidé à finir mes études et en me permettant de faire des heures supplémentaires. » **(Femme, 23 ans, Azrou).**

En revanche, d'autres filles échouent parce qu'elles sont trop pauvres et qu'elles n'avaient « pas les moyens de payer des heures supplémentaires pour décrocher le baccalauréat » (Femme majeure à El Jadida). Les difficultés scolaires sont ainsi liées à leur impossibilité de bénéficier d'heures supplémentaires.

Dans les grandes villes, les jeunes soulignent aussi les injustices liées à la privatisation du système scolaire, comme dans un groupe de parole d'hommes majeurs à Tétouan : « pour ceux qui cherchent un bon niveau d'instruction, ils étudient dans des écoles privées » ; « Les professeurs des écoles publiques ici s'intéressent qu'aux étudiants assidus, et ne font pas d'effort avec les autres étudiants. »

La turbulence et la violence

L'abandon scolaire est un phénomène progressif. Il est précédé d'une phase de turbulence qui amène alors à une rupture progressive ou brutale avec l'institution. Il apparaît une gradation allant de l'indiscipline, à la violence qui est aussi liée à des dynamiques externes aux établissements scolaires. Pour les jeunes les plus en rupture, cela peut prendre la forme d'actes de délinquance commis au sein ou à l'extérieur de l'école souvent liés à des problèmes de délinquance.

L'abandon commence par le chahut.

« J'ai arrêté en 1ère année du lycée pour un problème banal. J'ai le même nom qu'une enseignante. Dans le cours, certains élèves s'amusaient à m'appeler, à haute voix. La professeure s'énervait et elle me mettait assez souvent dehors. J'ai redoublé et l'année d'après, j'avais la même enseignante. J'ai pris la décision d'arrêter. » (Femme, 22 ans, Ben Guérir)

Ce chahut peut prendre des formes parfois plus dangereuses. Un jeune homme de 16 ans, qui a voulu faire une mauvaise blague à une de ces professeurs à base de produits chimiques, a été exclu définitivement. « J'aimais partir à l'école, j'ai essayé la réinsertion scolaire : je suis reparti à l'école mais le directeur m'avait demandé de quitter les lieux et de revenir lundi. Le lundi quand je me suis installé en salle de classe, le directeur s'est précipité vers moi et m'a fait savoir qu'il y'a eu un courrier de la délégation qui signifiait que ma demande de réinsertion scolaire avait été rejetée. » **(Jeune homme, Guelmim)**

Les jeunes quittent aussi suite à des violences exercées par les professeurs. Ces violences sont régulièrement dénoncées.

« J'ai arrêté les études en 5ème année primaire, je me suis disputé avec la maîtresse qui m'a tapé parce que je n'avais pas fait mes devoirs. En plus, je n'aimais pas l'école et les études en général. J'ai préféré chercher un travail et aider ma famille. » (Homme, 19 ans, Marrakech)

Cette turbulence est aussi liée à des dynamiques collectives entre jeunes qui développent des comportements collectifs anti-scolaires : les mauvaises fréquentations et les effets d'entraînement amènent des jeunes à quitter l'école en groupe.

« J'aimais bien l'école avant de connaître des filles mauvaises qui me disaient que l'éducation c'est rien et que cela n'aide pas à faire un bon avenir. Je les ai écoutées et j'ai quitté le collège. Aujourd'hui, j'aimerais bien revenir à l'école. Ma mère me demande toujours de retourner au collège pour continuer mon cursus et finir mes études. » (Jeune femme, Azrou).

Dans le monde urbain, les jeunes peuvent décrire l'école comme « le lieu des mauvaises tentations » **(Groupe de parole, homme majeurs, El Jadida).**

L'expérience de l'addiction se fait de façon parfois précoce dès la fin du primaire et surtout au secondaire collégial. Elle favorise l'absentéisme et le décrochage.

« Je n'étais pas intéressé du tout par l'école, j'ai commencé à travailler avec mon père de temps en temps dans la boucherie. Je m'absentais beaucoup, je passais la journée à fumer. J'ai redoublé deux fois les deux dernières années du primaire et donc j'ai arrêté l'école en 6ème année primaire. » (Homme, 21 ans, Amizmiz).

La délinquance favorise alors des comportements violents et l'exclusion des établissements scolaires.

« J'ai été exclu de l'école après 3 années de redoublement au collège en 3ème année. J'ai été exclu parce que j'étais devenu un délinquant. A l'adolescence, je commençais à fumer. Je m'absentais beaucoup pour rejoindre mes amis ». **(Homme, 23 ans, Marrakech).**

La difficile reprise d'études

Plusieurs jeunes essayent de reprendre leurs études après une ou deux années de décrochage. Cependant, plus le décrochage est précoce, plus la reprise des études est difficile. Ainsi, les dispositifs adaptés sont peu nombreux et le plus souvent, les jeunes doivent réintégrer par eux-mêmes le système. Or, la réintégration du cycle primaire est particulièrement difficile du fait de la peur de la stigmatisation par les autres élèves. Ensuite, la réintégration du cycle secondaire se fait principalement pour préparer les examens, soit de fin de cycle collégial soit du baccalauréat. Ainsi, plusieurs jeunes enquêtés en 2019 avaient repris leurs études en 2020. Cependant, ceux qui avaient abandonné au cycle collégial décrivent une motivation plus faible et des difficultés plus importantes que ceux qui avaient abandonné juste avant le baccalauréat. Ainsi, un jeune homme de Dar Chafaï, qui avait décidé de reprendre son cycle collégial en septembre 2019, car n'ayant pas trouvé de travail, se retrouve devant les mêmes difficultés que lorsqu'il avait arrêté ses études : il cumule mauvais résultats du fait de son faible niveau et une grande précarité économique. Il a le sentiment d'avoir fait une erreur.

La préparation d'un diplôme apparaît comme un élément central dans la motivation des jeunes. En effet, le diplôme est vu comme l'opportunité d'accéder à de meilleurs emplois, mais aussi à la poursuite d'études supérieures.

Ainsi, un homme de 24 ans à El Jadida explique son parcours : « j'ai arrêté mes études parce que j'ai échoué à mon premier Bac. J'ai travaillé pendant 4 mois puis encore durant 3 mois dans deux entreprises de literie mais je ne gagnais pas assez d'argent, entre 2200 DIRHAMS par mois et 2600 DIRHAMS. La situation n'était pas bonne pour moi. J'ai donc arrêté ce travail et je suis retourné au lycée pour finir mes études. J'ai eu mon Bac avec mention, 12,85 de moyenne. Ensuite, j'ai intégré l'ISTA. »

3-5 L'orientation : une question surtout liée à l'université

La question de l'orientation est primordiale, notamment concernant l'université. Les jeunes sont souvent assez démunis, surtout ceux qui ont poursuivi leurs études secondaires dans des lycées ruraux loin des grandes villes. Or, les erreurs d'orientation amènent à un découragement et à l'abandon des études supérieures puis ferment les opportunités de valorisation d'un cursus universitaire.

Les services d'orientation dans les établissements secondaires sont souvent jugés insatisfaisants. Les jeunes recourent alors massivement à la famille, au bouche à oreille ou aux effets de proximité. Certains mobilisent Internet et les réseaux sociaux, mais très peu ont bénéficié d'un véritable entretien d'orientation.

Ces choix viennent renforcer les inégalités sociales. En effet, les familles de niveau de scolarisation modeste peuvent difficilement conseiller leurs enfants et les discussions entre pairs amènent aux mêmes difficultés. Ensuite, il apparaît de très grandes inégalités territoriales : les jeunes des établissements ruraux ne peuvent pas visiter les différentes institutions de formation comme les jeunes des établissements des chefs-lieux de province ou des grandes villes où ces dernières sont installées.

Enfin, les services d'orientation apparaissent trop tardifs, avec une focalisation sur le baccalauréat et non sur la fin du secondaire collégial alors que le décrochage scolaire reste très important entre le secondaire collégial et le secondaire qualifiant.

Un groupe de parole à Sidi Moumen à Casablanca résume ainsi le propos : « Nous avons ici des écoles publiques mais les jeunes ont besoin de conseils, d'orientation et d'un soutien matériel pour penser à finir leurs études, la plupart arrêtent leurs études très tôt afin de pouvoir travailler et aider leurs familles. »

Dans les campagnes et les petites villes, l'information sur l'orientation apparaît encore plus rare. Ainsi, une jeune femme de 20 ans dans la province de Guelmim explique : « Quand j'ai eu mon baccalauréat, je ne savais pas quoi faire. J'ai choisi la faculté d'Ibn Zohr à Agadir juste parce que les gens disent qu'elle est bonne. J'ai eu un Deug d'histoire et de géographie et j'ai abandonné, je ne voulais plus continuer et je n'aimais pas cette spécialité. Personne ne nous conseille. C'est pour cela qu'ici, la majorité des jeunes trouvent un problème d'orientation après leur baccalauréat. Je connais une fille qui a réussi par les études, une voisine. Elle a étudié à l'école des infirmières et quand elle a achevé sa formation, elle a émigré à l'étranger. »

A Missour, un jeune homme déclare : « Ce n'est pas moi qui a choisi d'étudier les sciences humaines, mais c'était plutôt le directeur de mon lycée. Je suis allé à l'université Sidi Mohamed ben Abdellah à Fès car c'est la plus proche. J'ai étudié la géographie jusqu'au master avec une spécialité sur les risques naturels ».

3-6 L'université

L'université reste une expérience encore rare pour de nombreux jeunes qui n'achèvent pas le secondaire. C'est une expérience qui est très ambivalente. Elle est en premier considérée comme peu accessible même pour les urbains car les universités sont souvent excentrées.

L'université est approchée comme un lieu d'acquisition d'une certaine maturité. Ainsi, les jeunes y découvrent la responsabilité, l'autonomie, l'échange d'idées et développent de nouvelles sociabilités différentes du cadre familial. L'université est décrite comme un espace de liberté avec la découverte d'un mode de vie étudiant que plusieurs jeunes apprécient, mettant en avant « l'ambiance » et le sentiment « d'être libre » (Groupe de parole de femmes majeures à Tétouan). C'est un moment de socialisation mais aussi de réflexion sur l'engagement dans le cadre des dynamiques associatives souvent à caractère culturel ou social. Ensuite, l'université est aussi un moment de construction de l'autonomie, notamment par l'apprentissage des tâches ménagères, surtout pour les garçons (« apprendre à faire sa cuisine, sa lessive, etc. »).

Un jeune homme de Missour explique : « Pour moi, l'université m'a apporté beaucoup de choses, le savoir et l'expérience, l'échange des idées, l'apprentissage. Loin de la famille, je me suis fait de nouveaux amis. J'ai acquis le sens des responsabilités et j'essaie de faire de mon mieux pour arriver à ce que je veux. C'était une belle expérience pour moi. Mais au Maroc, ce n'est pas facile de trouver un emploi si tu n'es pas scientifique. »

A Tétouan, dans le cadre d'un groupe de parole de femmes majeures : « la plupart des filles abandonnent après le baccalauréat où après leur première année universitaire ». « Celles qui continuent leurs études à la faculté sont souvent celles qui habitent dans des zones montagneuses. Elles terminent juste par

curiosité pour en savoir plus sur la vie urbaine ». « Le loyer, l'argent de poche et les photocopiés sont chers. Surtout que la plupart des filles qui étudient à la faculté n'ont pas assez de moyens. Elles abandonnent donc pour travailler. »

Dans la province de Guelmim, un témoignage est similaire. « J'ai passé 3 ans à la faculté à Agadir en colocation avec des filles. L'ambiance était bonne et j'ai appris beaucoup de choses. Il fallait juste se concentrer et être responsable. Mais l'environnement universitaire n'était pas réellement adapté. La faculté n'est plus utile pour avoir un métier, et les conditions de vie sont dures. La plupart de filles ont abandonné leurs études à cause de cela. »

Cependant, cette autonomie est aussi déstabilisante pour de nombreux jeunes, surtout en ce qui concerne l'encadrement pédagogique et la relation très distante avec le corps professoral. Par conséquent, de nombreux jeunes sont déçus par leur première année universitaire qu'ils n'achèvent pas.

Enfin, certaines universités sont aussi des lieux de confrontation politique entre groupes linguistiques militants comme à Agadir ou entre groupes politiques comme à Fès, créant un climat de tension peu favorable. Ainsi un jeune de Missour déconseille l'université de Fès « car il y a trop de tensions et de manifestations ».

3-7 Des emplois précaires, pénibles et peu rémunérateurs

Parmi les jeunes enquêtés, nombreux sont ceux qui ont eu plusieurs expériences professionnelles non concluantes. En effet, au regard des très nombreux témoignages, il est possible de qualifier les opportunités d'emploi offertes aux jeunes comme mauvaises. Ces derniers sont en effet victimes d'une économie marocaine où le salariat respectueux du cadre légal est une exception et la création d'une entreprise pérenne s'avère très difficile. Les jeunes qualifient leur emploi selon sa régularité, sa rémunération et sa pénibilité. Ainsi, les emplois irréguliers et mal rémunérés sont qualifiés de « bricolage ».

Ensuite, de nombreuses activités présentent un très mauvais rapport rémunération/pénibilité et donc ne peuvent être acceptées qu'en cas de nécessité ou de l'exercice de l'autorité familiale. Or, ces activités mal rémunérées et souvent très pénibles amènent donc à des périodes d'épuisement et finalement de non-activité qui sont alors très mal vécues.

Les plus jeunes ont beaucoup de mal à trouver des emplois du fait de l'absence de carte nationale et ne peuvent pas avoir de contrat de travail. Ils sont donc obligés de choisir des métiers pénibles. Un garçon de 17 ans à Tétouan raconte : « dès que j'ai quitté l'école, j'ai commencé à faire des tours dans le souk pour voir si je pouvais apprendre un métier et avoir mon propre projet dans le futur. Mais j'ai compris que personne n'allait me prendre, donc j'ai dû commencer comme porteur (hamal). Chaque client me paye selon le nombre de caisses de marchandises soulevé (1 DIRHAM/caisse). Le souk est proche de chez moi, donc je peux facilement m'y rendre. Les conditions de travail étaient très défavorables pour un gamin de 11 ans, donc j'ai eu beaucoup de blessures mais pour l'intérêt de ma famille, je devais continuer à travailler. J'ai arrêté il y a 6 mois car je ne pouvais plus supporter la charge de travail et la rémunération insatisfaisante. Je veux continuer à travailler, mais autrement en investissant dans un triporteur. »

Certains travaillent dans des cadres familiaux à l'instar d'un jeune homme vivant dans la périphérie de Settat et qui est boucher sur les souks avec son père. Le travail y est ponctuel (3 jours par semaine),

pénible et mal rémunéré. Il leur est difficile de négocier les rémunérations au sein de la famille. De même, les jeunes employées par des proches peuvent gagner des sommes très modestes, comme cette jeune femme à Fès, placée par sa mère dans un pressing, qui gagne 800 dirhams par mois.

D'autres apprennent un métier et ne sont pas rémunérés durant la période d'apprentissage comme le rappelle un jeune homme de 19 ans qui a suivi un apprentissage en coiffure dans la province de Settat. Pour les apprentis rémunérés, le salaire est généralement de 50 dirhams par semaine.

Dans ces conditions, les jeunes préfèrent chercher d'autres opportunités, souvent en dehors du réseau familial, voire dans d'autres villes présentées comme à même de proposer de meilleures rémunérations. Le problème est que souvent la rémunération à 500 DIRHAMS par semaine est jugée suffisante au village dans le cadre d'une économie de solidarités familiales mais insuffisante dans les grandes villes. Or, cette rémunération semble accessible seulement en ville. Par conséquent, les jeunes doivent vivre dans des conditions très pénibles, notamment en partageant des logements souvent insalubres ou en vivant sur leur lieu de travail.

A ces faibles rémunérations, s'ajoute le regard porté par les employeurs sur les jeunes.

Un jeune de 16 ans à Guelmim résume assez justement la situation : *« les vieilles personnes ont de mauvaises représentations sur notre génération. Ils s'arrêtent souvent à notre style vestimentaire. Ils pensent qu'on ne veut pas travailler et que nous ne voulons que de l'argent facile. Ces gens-là se trompent. »*

Un turn-over important

Les faibles salaires amènent à peu d'attachement à l'entreprise et finalement un fort turn-over, le jeune quittant l'entreprise rapidement dès qu'il y a des tensions ou des difficultés rencontrées en son sein. Une jeune fille de 19 ans à Fès a déjà connu quatre entreprises de confection différentes. Elle s'est bagarrée avec le contremaître dans la première usine, puis elle a quitté les trois autres, car « elle en avait marre ». Le fait de quitter l'entreprise peut amener à des difficultés avec les parents qui veulent que le jeune conserve son emploi. Un jeune de la province de Settat déclare ainsi que le salariat commence systématiquement par des revenus faibles et qu'il faut s'accrocher pour voir les salaires monter. Il y a donc une idée de sacrifice à fournir. Or, beaucoup de patrons ne tiennent pas leurs engagements.

A Marrakech, un jeune homme de 19 ans a travaillé comme serveur dans un snack pendant 2 mois : *« j'ai arrêté parce que le travail est loin, les horaires étaient pénibles, je commence à 10h du matin et je termine à minuit. Je n'avais pas de vie, je ne vois ni ma famille, ni mes amis ». Le salaire était de 50 DIRHAMS par jour « Quand j'ai commencé le travail, le patron ne m'a pas dit le salaire. Après 4 jours de travail, je lui ai demandé « combien je serai payé ? » et il m'a répondu 50 DIRHAMS. J'ai travaillé pendant 2 mois, il ne m'a rien donné. A mon départ, il m'a donné la moitié, je suis revenu plusieurs fois pour récupérer l'autre moitié. Les patrons ne se comportent pas bien. Ils ne donnent pas la possibilité aux salariés d'apprendre un métier ».*

« J'ai travaillé dans un cyber, j'étais payé pour mon travail et j'aimais ce travail mais j'ai arrêté parce que je voulais une augmentation qui m'a été refusée. » (Jeune homme de Guelmim).

Les faibles rémunérations sont associées à des temps de présence particulièrement longs, faisant de ces emplois des situations souvent très pénibles et amenant les jeunes à avoir peu de possibilités d'épanouissement. Cette pénibilité rend de nombreuses professions difficiles à mener sur la longue

durée : une jeune fille a travaillé 3 mois dans une usine d'agroalimentaire à Casablanca à l'âge de 20 ans mais a désormais des douleurs dorsales chroniques. De même, les meilleurs salaires déclarés par les jeunes comme gardien de parking à Aïn Diab à Casablanca ou à Bab Doukala à Marrakech nécessitent de longues heures de présence et un travail acharné dans un climat de très grande tension. Ainsi, les deux jeunes n'ont pas prolongé leur expérience malgré des gains réels.

Finalement, les jeunes enquêtés ont eu très peu de bonnes occasions d'accéder à des salaires élevés. La recherche de bons emplois amène à une augmentation du taux de chômage pour les jeunes qui disposent d'une formation reconnue et peuvent donc prétendre à des emplois réglementaires.

Par ailleurs, les jeunes sont obligés de faire un arbitrage entre rester dans des emplois mal payés et souvent très chronophages avec de longues journées de travail à laquelle s'ajoute souvent un temps de transport important, sans forcément avoir de vacances. Ils doivent donc abandonner l'emploi de mauvaise qualité pour chercher un emploi de bonne qualité. Cette volonté d'accéder à des emplois réglementaires explique alors un taux de chômage plus élevé, car les jeunes sont en recherche active d'emplois de qualité.

Ces faibles salaires expliquent aussi pourquoi de nombreux jeunes envisagent de créer leur propre entreprise, car cela apparaît comme l'un des seuls moyens pour accéder à une rémunération satisfaisante.

La débrouille ou "LE bricolage", un statut d'actif en attente d'opportunités professionnelles

Beaucoup de jeunes enquêtés déclarent ne pas travailler, mais « bricoler ». Ainsi, aux questions sur leur activité, ils répondent souvent « bricolage » (terme utilisé en darija : bricole, bricolage, bricoler). C'est par ce moyen qu'ils obtiennent des revenus souvent très faibles mais qui leurs permettent de couvrir leurs dépenses personnelles (téléphonie, café, cigarettes).

Cette terminologie renvoie aux activités informelles très ponctuelles comme la vente de petits objets le jour du Souk (vente de cigarettes à l'unité, de sachets en plastiques, de sandales). Les revenus sont très faibles (35 DIRHAMS au souk de Dar Chafai par exemple).

Le terme de « bricoler » qualifie aussi la démultiplication de petites missions d'une ou deux journées sans perspective d'emploi dans la longue durée. Dès lors, le « bricolage » décrit une phase d'activité marquée par de nombreux petits boulots sans lendemain au gré des opportunités. Les rémunérations journalières peuvent parfois être élevées du fait de la pénibilité de la tâche surtout en milieu urbain lorsqu'il s'agit de travaux de force. Mais ces opportunités d'emploi sont très ponctuelles et sont suivies de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines sans revenu.

Il faut souligner qu'en milieu rural comme en milieu urbain, le terme est aussi associé à des activités agricoles comme l'élevage au sein d'une exploitation familiale ou d'une organisation collective (jemaâ). Ainsi, dans de nombreux cas, les jeunes complètent leur activité principale par une activité agricole. A Dar Chafai, un jeune carreleur de 22 ans travaille 3 jours par semaine à 100 DIRHAMS par jour et complète son activité artisanale par l'élevage de moutons. A Ahl Angad, un jeune qui travaillait dans les activités de contrebande avait lui aussi un élevage de moutons dans la ferme familiale. Cependant, l'élevage n'est pas considéré comme suffisant pour être la principale activité, et doit donc être adossé à d'autres revenus. Ainsi, le jeune contrebandier a arrêté l'élevage quelques mois après la fermeture de la frontière. Aujourd'hui, il ne retourne à la ferme qu'une fois par an pour la récolte des olives.

Le bricolage qualifie l'activité qui n'assure ni autonomie, ni statut social. Dans les groupes de parole, et tout particulièrement ceux des hommes, il a été noté à de multiples reprises, sur plusieurs sites enquêtés, que le bricolage est aussi associé à un seuil de revenu journalier ne dépassant pas les 100 DIRHAMS par jour. Le bricolage devient même une condition sociale très dévalorisante pour de nombreux jeunes pour qualifier celui qui ne fait pas grand-chose finalement et reste dans un statut de dépendance sans pour autant s'investir pleinement dans une activité à temps plein. En effet, les jeunes estiment qu'un célibataire doit pouvoir gagner 3000 DIRHAMS pour être autonome. Il apparaît donc que la débrouille est associée à un salaire inférieur à ce seuil.

La débrouille est aussi liée à l'addiction avec certains jeunes qui cherchent les ressources justes suffisantes pour fumer (**groupe de parole homme, Iqaddar**).

A Oujda, un jeune homme explique : "Je fume mais je ne bois pas. Je fume pour ne pas penser. Pour les acheter, j'aide des marchands dans le souk."

A Berkane, dans un groupe de parole d'hommes majeurs, les participants précisent : « pour tes dépenses personnelles, tu trouves de l'argent soit par les emplois à bas salaires, soit par des moyens non réglementaires. »

Ainsi, débrouille et addiction peut amener à participer à de petites activités réglementaires. Alors, la débrouille amène aussi aux activités criminelles par le vol et l'agression comme le déclarent de jeunes garçons à Fès. Ce principe est régulièrement répété dans les grandes villes lors des groupes de parole.

A Tanger, « c'est difficile de trouver un bon emploi. Il faut avoir des connaissances personnelles pour être embauché. C'est pour cela que la plupart des jeunes hommes optent pour l'agression des gens. » (**Groupe de parole de femmes majeures, Tanger**).

3-8 Les relations sociales : le meilleur moyen pour accéder aux bons emplois

Pour de nombreux jeunes qui multiplient les mauvais emplois, trouver un travail est souvent lié à des relations via des intermédiaires qui assureraient un placement contre une rémunération (acheter un contrat).

Le terme de relations renvoie à l'idée que l'on est aidé par des membres de la famille ou des proches. Pour de nombreux jeunes, c'est le soutien familial ou amical qui permet d'accéder à un emploi. Ainsi, ils considèrent les démarches institutionnelles comme peu efficaces et privilégient les approches par les proches. Dès lors, maintenir des réseaux de sociabilité avec des jeunes insérés économiquement devient essentiel pour accéder à l'emploi même si cela crée aussi des situations de frustration relative.

L'absence de relation amène à un découragement dans la recherche d'emploi car les jeunes ont le sentiment d'être dans un marché de l'emploi de second choix où seuls sont accessibles les mauvais emplois pénibles et mal rémunérés que personne ne voudrait accomplir dans la longue durée.

Pour autant, les emplois obtenus par les membres de la famille ou les proches n'apparaissent pas systématiquement comme les plus intéressants. Bien au contraire, les réseaux d'entraide sont aussi des réseaux où la négociation salariale est impossible, amenant à des conditions de travail souvent difficiles et à des revenus faibles. Par ailleurs, le travail au sein de la cellule familiale maintient les relations de dépendance notamment vis à vis du père qui sont parfois décrites comme des relations non satisfaisantes. De nombreux jeunes hommes décrivent le travail avec leur père comme un moment d'apprentissage ou un palliatif, car ils rêvent d'une autonomie plus forte.

Le travail au sein de l'entreprise familiale est donc ambigu car d'une part, elle assure un revenu au jeune et un sentiment de participation au foyer, mais en même temps, elle est rarement considérée comme l'activité définitive. Beaucoup de jeunes hommes sont reconnaissants de travailler avec leur père qui leur apprend un métier (vendeur, boucher, porteur) mais aussi souhaitent devenir autonome et développer leur propre affaire.

Ces revenus sont suffisants pour mener une vie de jeune à la maison car ils permettent de prendre en charge les dépenses courantes (café, téléphonie mobile, vêtements), mais sont insuffisants pour envisager une décohabitation et la création d'un ménage.

Ensuite, dans plusieurs entretiens, l'expression « acheter un contrat » revient. Il apparaît en effet des intermédiaires de placement qui demandent des sommes d'argent aux jeunes pour pouvoir les faire recruter par des entreprises nationales ou internationales. Dans les nombreux cas enquêtés, les jeunes sont souvent trop pauvres pour pouvoir payer, tandis que d'autres déclarent ouvertement avoir été victimes d'escrocs qui ont abusé de leur naïveté pour leur prendre leurs économies.

Mais, dans certains cas, ce sont des pratiques instituées comme les frais d'inscriptions au barreau des avocats qui s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de dirhams comme témoigne un jeune homme de 24 ans de Chefchaouen.

« J'ai eu mon Master en « professions judiciaires ». Je voulais travailler dans ma spécialité au tribunal malgré qu'il faille donner une grande somme d'argent pour intégrer le barreau des avocats. C'est le premier problème qu'on affronte ici, c'est dur de donner une telle somme et puis repartir à zéro dans la formation en tant que stagiaire. Il faut suivre la formation, trouver le stage, puis chercher des clients. Je suis à la recherche de n'importe quelle aide tant qu'elle me permet d'intégrer le barreau des avocats. »

3-9 Des inégalités de genre dans les possibilités d'accéder à l'emploi

Il est intéressant de noter que dans l'accès à l'emploi, des inégalités de genre sont constamment relevées.

Dans les groupes de parole masculins, les hommes déclarent que les femmes sont avantagées dans les recrutements, notamment dans les emplois salariés industriels. Cependant, le taux d'activité féminin reste très inférieur à celui des hommes. Cette situation est justifiée par le fait que les femmes acceptent des salaires plus faibles (groupe de parole, hommes majeurs, périphérie de Casablanca). Les hommes ont alors le sentiment que cela ne sert à rien de démarcher des entreprises pour disposer d'un emploi stable du fait de cette concurrence injuste.

En revanche, dans les groupes de parole des femmes, celles-ci notent que ce sont les hommes qui sont les plus avantagés car ils peuvent accéder à des emplois qui leurs sont plus difficile d'accès. En effet, les hommes peuvent plus facilement se déplacer vers les villes où le marché de l'emploi est dynamique. Comme dans la périphérie d'Oujda où les femmes interrogées observent que les hommes peuvent postuler pour travailler dans de grandes exploitations agricoles à Berkane. De même, les jeunes hommes peuvent chercher des emplois à la journée (des bricoles) plus facilement que les femmes qui doivent trouver des emplois stables et de longue durée.

3-10 Les violences et les mauvais traitements comme cause de rupture d'emploi

Le salariat informel est aussi associé à des mauvais traitements qui associent la violence verbale voire physique au harcèlement, notamment pour les femmes.

Une jeune femme de la région d'Oujda-Al Angad résume ainsi ses mauvaises expériences :

« J'ai travaillé en cuisine dans trois restaurants différents. Dans, le premier restaurant, le plongeur qui était une femme assez âgée ne m'aimait pas. Elle était dure et méchante avec moi. Un jour, elle s'est plainte auprès de notre supérieur en lui disant que j'avais jeté sur elle de la vaisselle, sachant que c'était faux. Je n'ai rien pu faire, je ne lui ai même pas répondu car on m'a appris à respecter les personnes plus âgées. J'ai dû ramasser mes affaires et j'ai quitté le travail. Dans le deuxième restaurant, le cuisinier était violent et agressif. Sous la pression du travail, il nous frappait. J'ai dû quitter encore une fois parce que c'était au-dessus de mes forces. Et pour ce qui est le troisième restaurant, on m'a empoisonnée ! J'ai travaillé là-bas en tant qu'aide cuisinière. On était deux filles. J'étais la préférée de notre chef cuisinier et elle n'a pas apprécié cela, elle voulait à tout prix que je quitte ce restaurant.

Les gens sont très mauvais, certains cherchent à te tuer, d'autres sont méchants. En plus, depuis ce conflit, ma mère ne veut plus que je travaille. Elle a peur qu'il m'arrive un malheur. Elle me dit : « tu peux travailler mais pas ici ». Je dois chercher un emploi à Oujda, par exemple, dans le domaine de la pâtisserie. »

Les jeunes femmes font face aussi à des situations de harcèlement soit dans leur démarche de recherche d'emploi, soit au travail qui les amène à renoncer à chercher un emploi par démarchage des entreprises ou à quitter un emploi. Le harcèlement régulier dont font l'objet certaines femmes dans l'espace public urbain peut les amener à se désengager et finalement à rester dans l'espace familial.

A Ben Guérir, une jeune femme de 24 ans après son baccalauréat, a accompli une formation en gestion des entreprises et des banques. Au moment de l'enquête, elle cherche du travail au sein de l'Office chérifien des phosphates. : « J'ai reçu uniquement une proposition de travail dans le ménage à l'Office, que j'ai refusé ». Ensuite, elle se plaint du harcèlement sexuel : « Au dépôt de mon dossier, les employés me demandent mon numéro de téléphone et me disent : « Tu nous plais ! ». »

4- Attitudes et comportements

L'attitude et le comportement des jeunes au Maroc sont régulièrement étudiés. Cependant, la situation particulière d'inactivité professionnelle subie dans la longue durée amène à de nombreux effets négatifs sur la trajectoire des jeunes qui est étroitement corrélée à la durée de cette inactivité. Ainsi, la durée de l'inactivité augmente à la fois la prévalence de troubles psychologiques et aussi d'effets cicatrices qui réduisent d'autant les possibilités d'intégration professionnelle ou d'accès à des revenus satisfaisants. Le risque principal est le basculement dans un mode de vie NEET qui est de plus en plus désynchronisé de la sphère économique.

Nous observons donc des stratégies différentes entre d'une part, une minorité de jeunes très actifs qui restent volontairement impliqués dans la sphère sociale en s'engageant dans des activités associatives et collectives dont le sport et d'autre part, une majorité de jeunes qui basculent dans un mode de vie désynchronisé de la sphère économique.

Ce basculement vient donc accroître les tensions au sein de la sphère familiale amenant alors à une situation d'enfermement entre pairs partageant une même condition de jeunes inactifs marginalisés. Il s'agit donc ici de comprendre le vécu des NEET comme un processus de délitement qui impacte l'ensemble des relations sociales de ces jeunes.

4-1 Participer à la vie sociale et politique

Les jeunes ont un fort désir d'implication sociale mais aussi de participation à des actions collectives. Cependant, les structures existantes ne sont pas systématiquement favorables à leur participation. Par conséquent, les jeunes ont un regard très critique vis-à-vis des possibilités d'engagement et des structures politiques en place.

4-2 L'engagement

Les jeunes se désintéressent massivement de la politique partisane. Leur participation aux scrutins électoraux précédents a été faible et peu de jeunes sont mobilisés politiquement. Les rares jeunes à déclarer avoir fait campagne ont été mobilisés uniquement pour figurer dans le cortège d'un candidat comme ce jeune rencontré à Azrou. Les jeunes ont donc le sentiment d'être juste des objets de campagne électorale. Il apparaît même parfois un rejet catégorique de la politique.

Pour autant, nombre d'entre eux déclarent être engagés dans des tâches collectives traditionnelles (terres collectives, puits, réseau d'irrigation, entretien de la mosquée), surtout ceux qui sont issus de familles d'agriculteurs, mais aussi dans des actions de quartiers pour assurer le nettoyage des rues, la solidarité avec les personnes les plus pauvres.

Ainsi, lors des entretiens, pratiquement tous les jeunes déclarent être prêts à s'engager dans des actions associatives et à défendre des causes. Ils déclarent vouloir défendre des causes souvent liées à la précarité qui entrent en écho avec leur situation personnelle. Ces causes sont abordées souvent de façon très pragmatique.

« J'aimerais être dans une association pour aider les sans-abris. Faire une enquête pour connaître leurs besoins et chercher les solutions possibles. » **(Femme, Azrou)**

« A Missouri, il y a un manque d'orientation pour les étudiants. Si les étudiants finissent leurs études, ils trouveront un emploi. Or, ils abandonnent leurs études, surtout les filles. Il me manque juste des moyens financiers, pour défendre tout ça. » **(Homme, Missouri)**

La difficulté de s'engager dans une association du fait de la distance est parfois compensée par l'usage des réseaux sociaux.

« J'aimerais bien m'impliquer dans des associations. Mais, tu ne les trouves pas ici à Ahl Angad mais à Oujda, et je n'ai pas l'occasion de partir souvent à Oujda. Je suis déjà dans un groupe Facebook. Je veux défendre la cause des filles qui perdent leur père, et qui se font maltraiter par leur beau-père. Pour cela, j'ai une page Facebook où je conseille les mères. Je reçois des messages de jeunes filles dans la même situation que moi. Ce sujet me touche au plus profond de moi. Je voudrais tellement qu'il y est une loi qui punisse cela et qui soutienne ces jeunes filles. » **(Jeune femme, préfecture d'Oujda).**

Les jeunes engagés dans des associations déclarent que cette expérience est formatrice au niveau personnel et social. Le travail associatif est mené principalement avec d'autres jeunes car ils partagent les mêmes mentalités, les mêmes idées et les mêmes ambitions de changement. Par ailleurs, l'association entre jeunes est aussi un moment d'émancipation probable des rapports de tutelle générationnelle. Cependant, la création d'associations de jeunes est souvent difficile. Localement, ils font face à des blocages lors de la constitution d'associations. L'absence de soutien de la part d'adultes affecte le travail associatif et l'engagement de ces jeunes. Pire encore, cet engagement peut être cassé à cause de comportements malveillants. C'est le cas de certains jeunes rencontrés dans la région de Marrakech,

très actifs dans la vie associative. Ils ont monté la première association dont les membres sont composés uniquement de jeunes hommes et femmes. Mais, celle-ci n'a pas été acceptée et n'a pu se pérenniser.

« Ils disent que nous sommes des jeunes, que nous ne pouvons pas avoir des responsabilités, que nous ne pouvons réaliser et assurer les objectifs associatifs. Ils refusent la mixité des jeunes et disent que nous sommes réunis pour des relations intimes et pour passer le temps. Pour toutes ces raisons, il est impossible de continuer dans le travail associatif ici. » **(Groupe de parole de femmes).**

Dans la même région, des jeunes femmes ont monté une association pour s'occuper, « tuer le temps et la routine », et avoir un petit revenu. Elles déclarent qu'elles ne sont pas soutenues et sont critiquées tout particulièrement par les élus. L'association est portée par quelques jeunes femmes particulièrement actives. Cependant, le départ de quelques membres charismatiques a mis fin à l'initiative.

L'engagement associatif est donc souvent très difficile pour les jeunes. Les nouvelles initiatives sont critiquées alors que le tissu associatif reste encore fragile en milieu rural. De plus, de nombreuses associations sont non pérennes par manque d'engagement et de financement, amenant à un découragement des jeunes qui ont parfois le sentiment d'avoir été manipulés ou pire, empêchés.

Il apparaît alors des situations exceptionnelles dans certaines villes comme Ben Guerir où la fondation OCP articule un tissu associatif plus riche permettant aux jeunes de s'impliquer dans la durée, voire de construire progressivement une trajectoire civique leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles et une place sociale. Cette situation se retrouve aussi dans d'autres petites villes comme Chefchaouen où le tissu associatif est particulièrement dense.

4-3 L'importance des pratiques sportives

De nombreux jeunes déclarent avoir des activités sportives régulières, le plus souvent associant la course et un sport collectif comme le football. Ces pratiques sportives sont essentielles car elles permettent à de nombreux NEET de conserver une hygiène de vie et un rythme collectif. Pour certains, c'est aussi une activité pouvant conduire à des perspectives professionnelles, en devenant un compétiteur ou un professeur. Cependant, les infrastructures sont très inégalement accessibles. Les politiques associatives sont souvent non durables et souvent la montée en gamme du fait de l'investissement public se traduit par l'exclusion des plus précaires (terrain de football clôturé). En ville, la forte spéculation foncière et le développement anarchique de nouveaux quartiers se fait sans implanter d'infrastructures sportives de proximité. En milieu rural, elles sont inexistantes ou très sommaires. Elles se limitent souvent à un terrain aplani et dégagé des pierres. Elles sont le fait d'associations ou de donateurs.

Des investissements ont été réalisés par les pouvoirs publics, ministères et collectivités territoriales dans les plus grandes villes. Cependant, ces infrastructures sont au service des plus riches. Ainsi, à Marrakech comme à Guelmim, le sujet a été abordé à plusieurs reprises traduisant un vrai problème. Des jeunes dans un quartier à Marrakech ont exprimé leur mal-être quant à la gestion de la maison de la jeunesse en mettant en avant l'absence d'infrastructures sportives et les conditions difficiles d'accès et d'utilisation du terrain de football.

Le même constat est exprimé par des jeunes d'un autre quartier de Marrakech :

“ Dans notre quartier, il n'y a pas des infrastructures sportives. C'est nous qui les cherchons. On est obligé de cotiser entre nous et de payer 150 DIRHAMS pour jouer dans un terrain de foot qui se trouve à une heure de notre quartier”. **(Groupe de parole d'hommes, Marrakech)**

Cette situation a été rencontrée à Guelmim. Si des jeunes adolescents ont réussi à avoir accès à un gymnase dans le cadre de leur association de futsal (football en salle), ils doivent payer 50 DIRHAMS par séance. **(Homme, Guelmim)**. En revanche, d'autres jeunes souhaitant jouer sur les terrains de football en plein air doivent payer 100 DIRHAMS par heure, ce qui est beaucoup trop cher pour le faire régulièrement **(homme, Guelmim)**.

4-4 Le basculement dans un mode de vie NEET désynchronisé

La durée de l'inactivité est un indicateur clé car au-delà de 3 mois commence un sentiment de souffrance. L'inactivité temporaire peut être vécue comme un moment de pause ou de vacances. Cependant, au fil des semaines, l'incertitude s'installe et laisse alors place à une phase de découragement qui se traduit par un changement de rythme de vie, surtout pour les hommes : « se lever tard, se coucher tard ».

Ce découragement est associé à un changement dans l'espace vécu qui se restreint considérablement : « Les filles à la maison les garçons dans les cafés » **(groupe de parole de femmes majeures à Chefchaouen)**.

« Les filles aident leur mère à la maison et les garçons passent leur temps à traîner dans les rues » **(groupe de parole de femmes à Casablanca)**.

Ce décrochage spatio-temporel du marché de l'emploi peut être qualifié de déphasage avec la temporalité et les lieux de l'activité économique. Les jeunes se coupent des réseaux d'opportunité de réintégration d'une formation ou d'un emploi. Souvent, ces jeunes cessent les candidatures auprès des entreprises et n'utilisent pas les services spécialisés d'accompagnement de la recherche d'emploi. Ils espèrent être sollicités et recrutés à travers des relations. Pour les jeunes urbains des centres émergents ou des villes moyennes, cela peut se traduire par un retour dans la ville d'origine après une circulation dans les grandes métropoles qui s'apparente à celle des jeunes hommes ruraux.

Ces jeunes qui se retrouvent dans ce mode de vie NEET se coupent alors progressivement des dynamiques économiques réglementaires et entreprennent de moins en moins de démarches pour trouver un emploi. Ils sont alors de plus en plus dépendants de leur réseau de sociabilité qui est particulièrement restreint entre quelques membres de la famille avec lesquels ils conservent de bonnes relations, quelques amis de longue date et parfois quelques employeurs passés. C'est au sein de ce réseau qu'ils peuvent trouver de l'aide et surtout qu'ils peuvent bénéficier des relations, soit d'une recommandation ou d'une invitation à venir travailler.

Malheureusement, ces réseaux de sociabilité peuvent créer des cercles vicieux de marginalité, en particulier dans les petits centres urbains. Dans ces centres, les groupes de sociabilité masculine sont beaucoup plus repliés sur des solidarités locales disposant de beaucoup moins de contact avec des marchés d'emploi dynamiques. Enfin, dans certaines grandes villes, les cercles de sociabilité peuvent être en rupture avec l'ordre social et alors basculer dans une forme de délinquance.

5- Les relations à la famille comme source de souffrance

L'absence d'emploi dans la longue durée provoque chez de nombreux jeunes un sentiment de culpabilité vis-à-vis de leur famille de plus en plus forte. Les relations familiales se trouvent alors dégradées par des tensions continues.

La relation délétère avec les parents amène de nombreux jeunes à déclarer être profondément malheureux.

Ils disent n'avoir « jamais connu de belles journées de leur vie », « ne pas savoir ce qu'est d'être aimé ».
« Ma santé mentale laisse à désirer. Je suis gravement déprimée, je n'ai pas vécu mon enfance comme je le voulais. A chaque fois que je me remémore mon enfance, ça me rend malade, ça m'étouffe, j'arrive plus à respirer, je m'isole des gens. Personne ne m'aime, j'ai l'impression que tout le monde me déteste, ma famille, les voisins... A chaque fois que je parle à quelqu'un, j'ai l'impression qu'il me déteste.

Quand ma mère m'insulte, je sens que ma vie n'a aucun sens, je me sens vide de l'intérieur, comme si je n'ai plus d'âme. Je n'ai plus de sentiments, plus de conscience. Par exemple, quand j'étais petite, je pleurais énormément pour tout, je pleurais si on me touchait par exemple. Maintenant, tu peux me frapper, me faire ce que tu veux, je n'ai plus de larmes, je ne me sens plus vivante. Je souffre de dépression, j'ai du mal respirer, je m'étouffe. Des fois, j'ai l'impression que mon cœur va s'arrêter.
(Femme à Oujda)

Ces relations très difficiles avec leurs parents favorisent pour les garçons comme pour les filles le développement de comportements à risque. Ils peuvent quitter le domicile familial de façon précoce et vivre dans la rue, s'exposer à des métiers pénibles, et développer des comportements de délinquance.

Parmi les récits emblématiques, nous avons retenu celui d'une jeune femme de 19 ans qui vit à Casablanca seule avec sa mère car elle n'a jamais été reconnue par son père.

« Ma mère me frappe depuis toujours. Ce fut d'abord pour me forcer à étudier quand j'étais petite. Elle me frappait avec des câbles et me brûlait à l'électricité. Maintenant, j'ai des cicatrices sur mon corps. A un moment, je partais à l'école en pyjama parce que ma mère me disait : "si tu veux des vêtements, travaille et achète-les". Si je lui demandais de m'acheter des vêtements, elle commençait alors à me frapper. Elle ne m'a jamais soutenu. A partir d'un moment, ma mère s'est mise à me répéter : « tu vas te marier même si tu obtiens des diplômes », et elle m'a même dit : « si tu obtiens le bac, je vais le déchirer ». Ma mère a voulu me marier de force à l'âge de 17ans sans ma permission. Mais j'ai refusé et elle a recommencé à me frapper. J'ai arrêté le lycée en deuxième année pour travailler et pour donner l'argent à ma mère. De toute manière, quand j'étais au lycée, je travaillais et j'étudiais en même temps. Je travaillais de 11H à 15h comme serveuse dans un café pour 70 DIRHAMS par semaine. Ensuite, j'ai travaillé à proximité des cars pour porter les bagages pour 100 DIRHAMS par semaine. Ensuite, j'ai travaillé comme gardienne de voiture à Ain Diab, pour gagner davantage d'argent et ainsi pouvoir aider ma mère à faire une opération. J'ai travaillé sept mois et j'ai gagné de 150 à 200 DIRHAMS par jour.

Après avoir arrêté mes études, j'ai travaillé comme femme de ménage aussi de 14h à 23h dans un café à Ain Diab avec un salaire de 1200 DIRHAMS par semaine. Ils m'ont proposé de travailler dans un bar mais j'ai refusé. Je ne veux pas travailler dans les métiers haram (illicite). Alors, j'ai travaillé jour et nuit.

Il y a moins d'un an, j'ai voulu suivre une formation professionnelle de cuisine. J'ai payé 220 DIRHAMS. J'ai appris beaucoup d'astuces de cuisine et la structure m'a aidé à trouver des stages dans les hôtels étoilés. Je conseille beaucoup cette formation aux jeunes parce qu'elle va leur donner la chance de bien travailler.

Malheureusement, quand je ne travaille pas, ma mère commence à me crier dessus pour que je cherche un emploi. Je sors alors pour chercher du travail et après je vois mes amis. Mais si je ne trouve pas l'argent, je ne mange pas. Un jour, j'ai même volé un téléphone portable et je l'ai vendu à 1500

DIRHAMS pour pouvoir donner de l'argent à ma mère. Hier, ma mère a commencé à me hurler dessus en pleine nuit pour que je travaille. J'ai alors quitté la maison la nuit.

Depuis que je suis petite, ma mère me frappe. Je me sens fatiguée aujourd'hui. Je suis toujours malheureuse, je pleure tous les jours, je déprime, j'ai essayé plusieurs fois de me suicider. Cela fait un an que j'ai commencé à fumer pour oublier mes problèmes. Avant, je fumais 2 paquets de cigarettes par jour, maintenant je prends deux cigarettes par jour, je souhaite émigrer. »

6- Le chômage comme source de mal-être

La deuxième forme est liée à l'absence d'emploi qui est très difficilement vécue par de nombreux jeunes. De nombreux jeunes se sentent vulnérables et déprimés.

“Je suis toujours malheureuse, je pleure toujours, je suis en couple et je pense toujours. Je trouve que j'ai aucune valeur parce que je ne travaille pas.” **(Jeune femme de 19 ans à Casablanca)**

« Je n'ai pas d'emploi et ça me détruit de l'intérieur. Ma mère me dit toujours qu'il faut chercher un emploi à Marrakech ou à Rabat. C'est difficile, je n'arrive même pas à me présenter devant ma mère car je n'ai pas un emploi. Quand je demande à un ami qui travaille de me trouver un boulot, il me répond toujours avec des réponses sarcastiques. Alors, je me sens totalement détruit. » **(Jeune homme de 20 ans à Azrou)**

Le chômage est aussi particulièrement destructeur et se traduit par des troubles du comportement alimentaire doublée d'addictions. Ainsi, un jeune entrepreneur de 19 ans dans un centre situé dans la région de Settat qui a arrêté son commerce déclare être profondément déprimé, ne plus manger, perdre du poids depuis son arrêt d'activité et boire de l'alcool régulièrement pour oublier ses problèmes.

7- Les comportements à risque

La consommation de drogues est associée au mal-être. Les expressions « la chicha pour oublier », « fumer pour oublier », « boire pour oublier » reviennent régulièrement dans les entretiens, surtout avec les hommes. Ces jeunes hommes considèrent que chômage et consommation de drogues sont deux problèmes liés. Cela crée alors un cercle vicieux de culpabilité et tout particulièrement vis-à-vis des parents.

A Tétouan, dans un groupe de parole de femmes :

Question : Comment les jeunes hommes passent-ils leurs temps ?

Réponse : Ils ne font rien. Ils passent leurs temps dans la rue ou dans les cafés.

Ces déclarations sont récurrentes dans les groupes de parole. Ainsi, à Casablanca, dans un groupe de parole d'hommes :

Question : Comment pouvez-vous qualifier l'état psychique des jeunes au chômage ?

Réponse : Ils sont déprimés.

A Berkane, dans un groupe de parole d'hommes majeurs ;

« Après les années que j'ai passées ici, j'ai perdu tout espoir dans le futur **(homme 1)**. »

« Nous vivons au jour au le jour et nous attendons la mort **(homme 2)**. »

Il apparaît aussi des situations de plus en plus dramatiques avec un désir de suicide ouvertement déclaré. Une jeune fille rencontrée dans la région de Settat déclare « se sentir inutile et préférer mourir car elle voudrait aider ses parents à sortir de la pauvreté en trouvant un travail ».

Du sentiment d'inutilité à la violence

Les sentiments d'inutilité et d'impuissance sont aussi liés à un profond sentiment d'injustice qui pousse à la colère ou à la violence. Cette colère et ce désir de violence se retrouve chez les hommes comme chez les femmes, surtout en milieu urbain.

« Je me sens énervé car je ne trouve pas d'emploi » (**jeune homme, Casablanca**).

« Nous espérons devenir mieux que ça. Sinon, nous deviendrons des voleurs et nous irons en prison » (**Groupe de parole d'hommes, Casablanca**)

La violence et la rancœur commence souvent auprès des proches avec des vols ou des destructions d'objet entre membres de la famille ou voisins.

« J'ai déchiré le caftan d'une cousine parce que je ne pouvais pas avoir de caftan. » (**Femme, Settat**)

La situation de déprime amène aussi à des comportements violents vis-à-vis des autres. Ainsi, les jeunes hommes en situation difficile ont des comportements plus agressifs avec les jeunes femmes, allant du harcèlement de rue à l'insulte ou aux violences physiques. Ils « se sentent humiliés et veulent humilier à leur tour » (**Groupe de jeunes hommes à Fès**).

Ce sentiment de colère peut être très destructeur et nourrit des trajectoires de dérive vers une précarité grandissante dès l'adolescence, surtout en milieu urbain (abandon scolaire, petits emplois, addictions, violence, vie dans la rue, etc.).

Certaines familles sont conscientes du problème et cherchent le soutien d'un professionnel pour lutter contre la déprime ou les comportements violents. Cependant, les coups sont très élevés (400 DIRHAMS la séance pour un jeune homme) et l'absence de suivi amène alors à un faible résultat.

L'écoute est souvent importante et au terme des longs entretiens, les jeunes remercient souvent les enquêteurs de les avoir écoutés : « C'est la première fois que quelqu'un m'écoute. Cette conversation m'a soulagée. » (**Jeune femme, Oujda**).

8- Aspirations, perception et perspectives

Les jeunes NEET ont des profils très différents mais ils partagent un certain nombre de constats dont la difficulté d'être jeune au Maroc. Pour les plus favorisés, ils ont conscience des profondes inégalités tandis que les plus vulnérables ont un fort sentiment d'inutilité et une image souvent dégradée d'eux-mêmes. Pour autant, ces jeunes n'ont pas tous les mêmes aspirations et il faut se méfier des raccourcis qui veulent résumer le désir des jeunes à ceux des « diplômés au chômage » qui revendiquent une place dans l'administration, ou aux jeunes « harragas » qui veulent émigrer à n'importe quel prix, ou encore à la nouvelle génération de jeunes entrepreneurs qui porteraient une nation d'entrepreneurs.

Si toutes ces réalités sont imbriquées, il apparaît que les jeunes projettent leur vie aussi au regard de leur situation familiale et de leur environnement proche. Ils sont aussi conscients de la situation du pays et de leurs compétences les amenant à des choix pragmatiques, entre fonctionnariat, salariat et entrepreneuriat. Enfin, si le désir d'émigration est très fort chez une part importante des jeunes

enquêtés, nombre d'entre eux ne souhaitent aucunement rompre avec leur famille et partir à l'étranger. L'émigration apparaît comme une solution en dernier recours ou dans un cadre de rupture des relations familiales. Selon l'âge, le genre et le lieu de vie, les jeunes développent des stratégies très différentes pour sortir de leur situation.

8-1 Une société marocaine considérée comme hostile aux jeunes du fait du manque d'emploi

Les jeunes partagent un sentiment commun d'abandon et de faibles opportunités. En effet, ils ont le sentiment qu'ils doivent tout faire seul et qu'ils ne peuvent compter que sur leur famille et leurs amis. Les jeunes ont un regard réservé sur les politiques publiques dont ils se sentent souvent exclus.

8-2 Le douar, le quartier : lieu d'évaluation des politiques publiques

Les jeunes évaluent souvent les politiques publiques à l'aune de leur village ou de leur quartier. Ainsi, le sentiment de justice est associé à des principes d'équité territoriale, notamment dans l'accès aux infrastructures. Les jeunes enquêtés partagent l'idée que des zones entières du Maroc ne bénéficient pas des politiques de développement, voire sont abandonnées. A plusieurs reprises, le quartier ou le village est qualifié comme n'ayant rien à proposer pour l'avenir des jeunes. Ces lieux de vie sont souvent considérés comme oubliés des politiques publiques.

Les inégalités territoriales sont très durement ressenties. Certaines villes apparaissent comme ayant bénéficié d'investissements importants comme Tanger, Kénitra, Casablanca, Rabat. Ensuite, au sein de ces villes, ce sont certains quartiers qui apparaissent comme privilégiés et, finalement, les opportunités restent très concentrées, amenant de nombreux jeunes à se sentir exclus de la dynamique économique.

8-3 Les opportunités d'emploi comme premier critère d'appréciation de l'efficacité des politiques publiques

Les jeunes reconnaissent que les services de base (école primaire, dispensaire), sont généralement assurés mais que d'autres services publics comme la formation professionnelle ou la médecine spécialisée, restent encore insuffisants. Cependant, le critère principal pour qualifier un lieu de vie devient l'accès à des opportunités économiques.

Il apparaît aussi une géographie de l'emploi qui est bien connue des jeunes qui savent qu'ils doivent aller dans les grandes villes dynamiques pour trouver des emplois rémunérateurs

« Pour l'instant, il n'y a rien ici. C'est difficile de trouver un emploi. J'ai déjà postulé plusieurs fois, mais sans réponse. Je cherche un emploi dans une autre ville comme Kenitra ou Tanger... car ici, les salaires sont très faibles : si tu travailles dans un café, tu gagnes 500 DIRHAMS par mois. Ce n'est rien pour aider ma famille ! » (Femme, Azrou)

Ces arguments sont également repris par des jeunes rencontrés dans les provinces de l'Oriental, attirés par les nouveaux emplois créés à Tanger.

Ainsi, dans un centre périphérique de Casablanca, pour qualifier leur quartier, les participants du groupe de parole masculin majeur se sont exprimés de la façon suivante :

Question : Pouvez-vous décrire votre quartier ?

- Homme 1 : C'est un quartier populaire.
- Homme 2 : Il a besoin d'être entretenu.
- Homme 3 : Seuls les étrangers travaillent ici.

Question : Qu'est-ce que vous aimez dans cet endroit ?

- Homme 1 : Rien. Nous sommes juste nés ici et nous avons grandi ici.

- Homme 2 : Rien.

Question : Qu'est-ce que vous n'aimez pas ici ?

- Homme 3 : il n'y a pas de travail.

Le quartier est donc bien apprécié dès lors que des emplois y sont disponibles, malgré les risques d'insécurité qui peuvent y exister.

Cette focalisation sur l'emploi amène de nombreux jeunes urbains, à Tétouan et dans l'Oriental, à réclamer comme politique publique première l'implantation d'usines, notamment pour connaître une dynamique similaire à celle de Tanger et Kénitra et lutter ainsi contre le chômage, mais aussi pour s'émanciper des mauvais emplois offerts dans la restauration (café, restaurant).

8-4 Salariat ou entrepreneuriat : deux horizons différents

La réduction des recrutements au sein des administrations a fortement limité les perspectives d'accès à la fonction publique. Si cette dernière est toujours attractive, elle est considérée de plus en plus comme inaccessible. Les jeunes décrocheurs se sentent désormais exclus de tout recrutement, même pour des métiers considérés comme peu qualifiés. Ensuite, le recrutement sur concours mobilise désormais une élite de diplômés du supérieur, notamment en ce qui concerne les métiers de l'éducation.

Ensuite, le salariat est lui aussi très ambivalent, car de nombreux jeunes ont eu de très mauvaises expériences et cela, de façon très précoce. Par conséquent, le salariat est distingué entre les bons emplois réglementaires et les mauvais emplois informels.

Pour autant, l'entrepreneuriat est lui aussi assez clivant au sein des jeunes. Parmi les enquêtés, il apparaît deux positions qui ont la même fréquence.

Pour de nombreux jeunes, la création d'une entreprise efficace reste difficile et le salariat est donc privilégié :

« Je préfère être salariée. Tranquille, je prends mon salaire chaque mois et je suis à l'aise, pas comme l'entrepreneur. De plus, il faut avoir un budget avant de commencer le projet et cela est très difficile pour moi. » **(Femme de 24 ans, Azrou).**

En revanche, pour d'autres jeunes tout aussi nombreux, l'entrepreneuriat est vu comme une perspective plus désirable du fait de la pénibilité des activités salariées. Il permet d'échapper aux rapports de domination de la part de patrons qui sont souvent considérés comme autoritaires et injustes, notamment en termes de rémunération. Il est donc considéré comme une opportunité positive, surtout pour les jeunes qui n'ont pas de diplôme, notamment les très jeunes décrocheurs :

« Je préfère être entrepreneur, pour avoir plus de responsabilité et d'autonomie. » **(Un jeune homme, Guelmim,).**

« Je préfère monter mon propre projet. C'est mieux. Il y a une grande différence : si j'ai mon projet, je serais la patronne de moi-même, non une salariée. J'aimerais avoir ma propre boutique pour vendre des vêtements. J'ai juste besoin d'une aide financière. » **(Une jeune femme, Azrou,).**

De fait, beaucoup de jeunes sont des auto-entrepreneurs informels. Ils développent une petite activité sans capital de départ soit en mobilisant leur force physique (porteur), soit en utilisant un talent développé dans l'économie familiale (cuisine, couture). D'autres développent des petites activités commerciales comme vendeur ambulant nécessitant quelques centaines de dirhams. Ces situations ne sont pas considérées comme suffisantes et pérennes, car les jeunes sont limités dans le développement de leur activité et l'amélioration de leurs revenus. L'absence de capital et donc de matériel dédié se traduit soit par une pénibilité plus forte et finalement un épuisement, soit par l'incapacité à augmenter sa productivité et donc à conserver des revenus très faibles.

Tous ces jeunes qui souhaitent devenir des « auto-entrepreneurs » déclarent donc avoir besoin d'un capital de départ pour acheter du matériel ou un triporteur, accéder à un local. Les jeunes hommes travaillent souvent dur pour économiser l'argent nécessaire (qui peut être de quelques milliers de dirhams seulement). D'autres essayent de d'intégrer des dispositifs d'épargne collective comme « daret ». Ainsi, un jeune homme de Tétouan participe à une daret de 10 personnes apportant 500 DIRHAMS pour obtenir les 5000 DIRHAMS nécessaire au financement de son activité. Cependant, il est parfois très difficile de conserver cette épargne du fait de leur précarité et de l'absence de soutien familial.

Les jeunes reconnaissent donc massivement que pour monter une entreprise, ils ont besoin de compétences en gestion et de capital, notamment pour les activités nécessitant un local et un matériel spécifique.

« Je voudrais avoir ma propre entreprise pour être plus libre. Mais, il me faut beaucoup de choses : de l'argent, des formations. » (Femme, Tanger).

Les dispositifs d'aide à la création d'entreprise et de crédit dédiés aux jeunes sont méconnus ou très peu mobilisés. Premièrement, de nombreux jeunes ne correspondent pas aux critères premiers soit parce qu'ils sont mineurs, soit parce qu'ils ne présentent aucune garantie ni en terme de certification, ni en terme monétaire. Deuxièmement, les dispositifs de crédits sont très mal perçus par les jeunes.

Certains jeunes ont créé leur propre entreprise de façon très précoce car ils disposaient d'un capital de départ et d'une formation. Cependant, ils réalisent que les revenus ne sont pas à la hauteur de leurs efforts.

Ainsi, un jeune homme à Settât a créé un snack avec 40 000 DIRHAMS d'investissement prêté par son père qui est marchand de meubles et ce, grâce au soutien moral de son oncle qui est entrepreneur et qui lui a appris à travailler avec les clients. Cependant, le travail est très pénible : se lever à 6h00 du matin pour se coucher à 23h00, tous les jours pour un revenu mensuel de 3000 DIRHAMS. Il arrête, épuisé, et recherche un nouvel investissement dans une ville plus grande où les clients sont plus nombreux et ainsi lui permettre de mieux gagner sa vie. Il estime ses besoins d'investissement à 80 000 DIRHAMS d'équipements et 20 000 DIRHAMS pour obtenir la mise à disposition des locaux.

D'autres jeunes ont une expérience négative de l'entrepreneuriat et préfèrent finalement le retour au salariat s'ils disposent d'un diplôme. Ainsi, un autre homme de 23 ans issu de la périphérie de Settât a voulu travailler tôt même si ses parents étaient employés et a donc monté une affaire de vente de pièces mécaniques au détail à Casablanca. Cependant, la concurrence l'a amené à renoncer et aujourd'hui, il cherche à valoriser son diplôme de technicien en électromécanique dans une grande entreprise car, même si les salaires d'entrée sont faibles, il y a des possibilités d'ascension salariale et donc d'envisager de fonder un ménage.

Certains cherchent à monter des entreprises sans capital comme la réparation ou l'installation d'équipements ménagers comme les paraboles ou les climatiseurs (**jeune homme de Ben Guerir**) mais aussi tous les métiers artisanaux du second œuvre, comme la plomberie, la peinture ou les décors en plâtre.

8-5 Le désir d'émigration

L'émigration est souvent présentée comme l'une des orientations privilégiées par les jeunes. Cependant, l'émigration n'est pas un désir systématique et de nombreux jeunes n'envisagent pas forcément d'émigrer. Par ailleurs, ce désir d'émigration est lié à une forme d'impossibilité de se réaliser au Maroc. Ainsi, pour de très nombreux jeunes, c'est un choix par défaut. Ainsi, dans un groupe de paroles de jeunes hommes à Chefchaouen, à la question : « Quels sont vos projets dans le futur ? », les réponses sont :

Homme 1 : « Nous n'avons pas de projets pour l'avenir ! »

Homme 2 : « Notre avenir est à l'étranger »

Des désirs d'émigration différenciés

La situation est cependant plus contrastée. Les jeunes ne déclarent pas vouloir émigrer systématiquement. Ainsi, lors des groupes de parole, il est intéressant de noter des positions divergentes, même au sein de villes où le désir d'émigration est très présent, comme Tétouan, Sidi Ifni ou Tanger.

Groupes de parole de femmes à Tétouan :

Question : Préférez-vous travailler dans le secteur privé ou public, créer une entreprise ou émigrer ?

Femme 1 : « Moi, je préfère travailler comme une fonctionnaire si c'est possible. Sinon, je préfère l'émigration. »

Femme 2 : « L'émigration. »

Question : « Comment voyez-vous votre vie d'ici un an, 5 ans, 10 ans ? Quels sont vos projets ? »

Femme 1 : « D'ici un an, il n'y aura pas de changement. Mais d'ici 5 ans, je créerai peut-être mon projet, une « boutique de vêtements » si j'ai les moyens suffisants ».

Femme 2 : « Peut-être d'ici 5 ans, je travaillerai ou irai dans un autre pays. »

Groupe de parole de jeunes hommes à Sidi Ifni :

Enquêteur : « Vous voudriez continuer à vivre ici ? »

Homme 1 : « Oui si le travail est disponible. »

Homme 2 : « Non, je cherche à émigrer vers l'Espagne. »

Groupe de parole d'hommes à Tanger :

Homme 1 : « Cela dépend parce que l'État ne nous a pas fourni tout ce qu'il nous faut pour avoir un meilleur avenir. C'est pour cela que la majorité des jeunes préfèrent l'émigration. Quant à moi, je préfère partir étudier à l'étranger. »

Homme 2 : « Si j'ai une bonne carrière, je vais rester ici. Sinon, je préfère aussi l'émigration. »

Homme 3 : « Je préfère vivre ici car les gens s'entendent bien entre eux. Par contre, à l'étranger, il y a beaucoup d'inconvénients comme la langue, la religion, la discrimination ethnique... »

L'émigration est fortement liée à un désir de rupture avec un environnement quotidien. Il apparaît ainsi une forte corrélation entre les difficultés familiales et le désir migratoire qui est plus forte que la corrélation entre les difficultés d'accès à l'emploi et le désir migratoire. Beaucoup de jeunes ont un désir de construire un avenir au Maroc, notamment pour rester proche de leur famille, que cela soit pour les garçons comme pour les filles. Les mauvaises relations familiales apparaissent alors comme un amplificateur du désir d'émigration. Bien sûr pour les hommes, l'absence d'emploi rémunérateur pose souvent un problème de positionnement au sein de la cellule familiale et donc nourrit le désir d'émigration pour pouvoir jouer le rôle social attendu de jeune homme autonome financièrement et surtout à même de financer une partie du ménage. La situation personnelle est alors largement partagée.

Pour les plus jeunes, l'émigration est aussi associée à la possibilité d'être pris en charge des familles d'accueil qui auraient un comportement exemplaire avec les enfants (**groupe de parole de jeunes à Casablanca**).

L'émigration n'est pas seulement liée à une recherche d'emplois meilleurs mais aussi au désir d'un cadre de vie meilleur. En effet, de nombreux villages et quartiers ne sont pas décrits comme des lieux de vie agréables du fait du manque d'infrastructures mais aussi du fait d'un très fort contrôle social et d'absence d'opportunité pour participer à la vie de la cité.

Les pays européens apparaissent alors beaucoup plus attractifs car proposant aussi un cadre de vie beaucoup plus ouvert et permettant plus facilement aux jeunes de s'épanouir. Bien sûr, il apparaît un profond hiatus entre les représentations et les réalités.

Des multiples possibilités d'émigration

Ces désirs différents s'expliquent aussi par la possibilité effective d'émigrer. Les jeunes connaissent souvent les modalités pour émigrer, allant des démarches légales notamment dans le cadre des études supérieures (« étudier à l'étranger ») pour les plus diplômés mais aussi par la valorisation de compétences professionnelles pour les diplômés de l'OFPPT par exemple, à tout simplement la force de travail dans le cadre des contrats agricoles en Espagne (« contrats pour les fraises » cités dans l'Oriental). Ensuite, les jeunes misent sur le soutien de la famille : un oncle ou une tante est ainsi souvent mis en avant comme un ancrage à l'étranger, offrant une opportunité d'émigration du fait d'une personne à même de les accompagner dans les démarches administratives et de les accueillir.

Les jeunes connaissent les modalités pour émigrer et les ont mêmes parfois expérimentées. A proximité des lieux de passage frontaliers, les jeunes enquêtés donnent des détails concrets sur les modalités d'émigrer spontanément. Certains issus de régions plus éloignées se sont mêmes déplacés vers les ports, comme des jeunes issus de Dar Chafaï rencontrés à Casablanca et qui ont essayé de se cacher dans les remorques des camions au port de Tanger.

9- Des trajectoires divergentes venant renforcer les inégalités préexistantes

La situation de NEET vient donc renforcer les inégalités préexistantes. Il est possible d'identifier alors quatre trajectoires qui sont fortement dépendantes des ressources des jeunes. Nous distinguons deux ressources principales : les ressources familiales qui sont déterminantes (famille disposant de revenus suffisants sous forme de salaire ou de pension et/ou d'une entreprise familiale comme une exploitation agricole, un fonds de commerce, etc.), les ressources éducatives liées aux diplômes du supérieur et/ou aux formations professionnelles certifiées reconnues sur le marché de l'emploi. Nous proposons une matrice très simple présentant les perspectives de ces différents jeunes.

Tableau 12 : Stratégies des NEET selon leurs ressources familiales et leurs compétences

	Soutien familial et capitaux familiaux	Absence de soutien familial et de capitaux familiaux
Diplôme du supérieur ou formation professionnelle certifiée	Profil peu vulnérable. Préparation d'un projet à long terme avec recherche d'opportunités satisfaisantes : jeunes à la recherche d'un emploi de qualité, construction d'un projet personnel épanouissant.	Profil vulnérable. Recherche active d'emploi en milieu urbain, acceptation d'emplois non réglementaires et mal rémunérés de façon temporaire dans l'attente de meilleures opportunités.
Absence de diplôme du supérieur ou de formation professionnelle certifiée	Profil relativement vulnérable. Repli sur l'activité familiale (parfois faiblement ou non rémunérée) : agriculteurs, commerçants, jeunes femmes au foyer.	Profil le plus vulnérable. Acceptation de travaux très pénibles : trajectoire dépressive, conduites à risque, addictions. Désir très fort d'émigration.

Au vu des cas observés, il apparaît que la vulnérabilité est en premier lieu déterminée par les relations avec la famille et qu'elle est faiblement corrigée par la qualification professionnelle ou un diplôme du supérieur, du fait de la fragilité des systèmes assurantiels.

Ainsi, les jeunes disposants de ressources familiales, d'un diplôme du supérieur sont beaucoup plus confiants dans leur futur que les jeunes issus de familles pauvres et sans diplôme. Ils sont peu vulnérables. Ils envisagent plus sereinement l'avenir et s'investissent dans des activités collectives, notamment associatives. Ils préparent un projet d'intégration économique qui doit répondre à leurs attentes, à la fois en termes d'activité et en termes de rémunération. Ainsi, ils refusent les activités trop pénibles ou trop exposées. Ils peuvent par ailleurs prendre plusieurs mois, voire une année, pour intégrer la sphère économique. Entre temps, ils peuvent mettre à profit leurs compétences dans des actions associatives ou dans des passions. Même si leur projet n'est pas clairement défini, ils sont sûrs d'intégrer la sphère économique. Parfois, ces diplômés, après des désillusions sur le marché de l'emploi, regagnent des entreprises familiales, même modestes, mais qu'ils sont à même de transformer et d'améliorer. Ils savent saisir les opportunités institutionnelles nouvelles du fait de leur éducation supérieure et de leur capacité à intégrer les nouvelles logiques administratives. Ce profil minoritaire est celui qui est le plus intégré aux dynamiques économiques, sociales mais aussi politiques.

La deuxième situation concerne des jeunes qui ne sont pas diplômés mais qui disposent d'un soutien familial important, notamment parce que la famille possède une structure entrepreneuriale même de petite taille. Ces jeunes peuvent alors rejoindre l'économie familiale, que cela soit autour d'une exploitation agricole, d'une boutique ou même d'une entreprise parfois très informelle comme celle de marchand ambulant. Leur participation n'amène pas systématiquement à une augmentation importante des revenus de la famille. En revanche, elle permet aux jeunes de conserver un rôle social et d'acquérir des compétences professionnelles utiles, qu'elles soient génériques (contact avec une clientèle, comptabilité) ou spécifiques (techniques agricoles, artisanat).

Ces jeunes décrivent leur situation comme une situation par défaut mais ils ne basculent pas dans un mode de vie désynchronisé. Leur participation continue à cette petite activité familiale leur permet aussi d'être plus à même de saisir de nouvelles opportunités. Cette catégorie est parfois exclue statistiquement

des NEET car considéré comme ayant participé à la sphère productive. Par ailleurs, parmi ces jeunes, se trouve la catégorie des jeunes femmes au foyer qui s'occupent des tâches ménagères. Ces dernières déclarent s'occuper exclusivement du ménage, même si parfois elles sont observées comme s'occupant également du bétail dans les exploitations agricoles ou participant aux tâches collectives de récolte. Ces jeunes femmes, même si elles sont cantonnées aux seules tâches ménagères, libèrent leurs mères de ces tâches qui peuvent alors s'investir davantage dans les tâches productives. Enfin, elles considèrent aussi apprendre des compétences indispensables à la constitution future d'un ménage.

La troisième situation concerne les jeunes diplômés ou disposant d'une compétence professionnelle reconnue, mais sans soutien familial important. Ces jeunes, du fait de leur diplôme et/ou de leurs compétences professionnelles, sont convaincus de leur employabilité. Ils sont donc en recherche active d'emploi ou d'opportunités et démultiplient les démarches dans ce sens. Ils sont par ailleurs prêts à accepter des emplois mal rémunérés tout en poursuivant la recherche d'emplois correspondant à leurs compétences. Ils vivent cependant dans une forme de pression continue pouvant les amener à des phases de découragement mais qu'ils surmontent d'autant plus vite qu'ils sont convaincus de leurs capacités à travailler. Cette catégorie de jeunes est vulnérable car ne pouvant pas compter sur d'autres soutiens. Par ailleurs, ces jeunes sont aussi souvent des soutiens de famille et donc leur situation économique impacte souvent un ou plusieurs ménages. En cas d'accès à des revenus, ils viennent en aide à leurs parents même lorsqu'il y a eu décohabitation mais aussi à leurs frères et sœurs. Leur réussite économique a donc un effet d'entraînement important.

La quatrième catégorie qui ne dispose ni de diplôme ni d'un réseau familial entrepreneurial est la plus vulnérable parmi les NEET. En effet, n'ayant ni compétences spécifiques et n'ayant pas de soutien familial fort, ils arrivent très difficilement à intégrer le marché de l'emploi. Cette catégorie de NEET démultiplie les travaux pénibles mal rémunérés avant de connaître une phase de découragement, mais sans avoir la possibilité de se replier au sein d'une cellule familiale pouvant lui offrir un certain cadre de repos.

Par conséquent, ces jeunes entrent dans des phases négatives de rupture avec l'ordre social en construisant des contre-sociétés. C'est parmi ces jeunes que se développent les conduites à risque les plus nombreuses. Certains jeunes, surtout parmi les femmes, peuvent devenir particulièrement vulnérables aux violences. Ces jeunes ont un besoin très fort d'accompagnement de politiques publiques et/ou associatives adaptées à leur situation. En effet, ces politiques doivent compenser leur double vulnérabilité, notamment par un plan de formation qualifiant associé à un système de bourses ou de transferts sociaux pour assurer leur survie au quotidien.

10- Porosité entre les catégories

Ces quatre profils entretiennent une certaine porosité et donc permettent d'envisager des politiques publiques correctrices.

En premier lieu, la dynamique familiale est fondamentale. Si un membre de la famille connaît une dynamique ascendante, alors il est à même de tirer l'ensemble du groupe familial devenant alors le nouveau pivot de la famille. Ainsi, les jeunes décrivent comment un frère, une sœur, un oncle ou une tante, du fait de son intégration économique, est à même de financer leur projet ou de les accueillir en cas de difficultés. Les ressources mises à disposition peuvent être parfois très modestes : une opportunité de logement gratuit dans une grande ville, un don de quelques milliers de dirhams pour acheter le matériel nécessaire au lancement d'une activité d'auto-emploi. A contrario, un aléa au sein de la

famille (maladie, accident, décès, revers de fortune, divorce) peut accroître la vulnérabilité du jeune. Dès lors, la dynamique familiale amène à un basculement d'un état à un autre.

En second lieu, les compétences sanctionnées par un diplôme ou une certification reconnue jouent un rôle très important. Ainsi, l'intégration d'une formation professionnelle permet alors de réintégrer une dynamique positive de recherche active d'emploi. Cela explique l'appétence de nombreux jeunes pour les formations professionnelles dès qu'ils disposent de l'épargne nécessaire ou d'un soutien familial pour assurer leur subsistance durant ladite formation. En revanche, le chômage prolongé ou la démultiplication d'emplois peu qualifiés et mal rémunérés peut amener à un sentiment de pertes de compétences et de discrédit de sa valeur sur le marché du travail, faisant alors basculer le jeune d'un état à un autre. Il apparaît alors un effet cicatrice qui risque de longtemps marquer le jeune dans son parcours professionnel et notamment dans l'accès à des revenus suffisant pour construire un projet de vie digne.

Par conséquent, pour améliorer la situation des jeunes, il apparaît nécessaire de favoriser les politiques assurantielles à l'échelle des ménages et les dispositifs de formation professionnelle associé à des systèmes de bourses ou de transferts sociaux.

11- NEET et programmes de l'État

La cartographie des politiques publiques à destination des NEET a révélé le sous-dimensionnement de ces dernières par rapport à l'ampleur des besoins et la concentration de ces politiques dans les villes et tout particulièrement les chefs-lieux de province. Les entretiens avec les NEET viennent confirmer cette situation. Les NEET enquêtés ont peu bénéficié des programmes de l'État en dehors des structures d'enseignement primaire et secondaire et du Ramed pour les familles précaires, comme cela a été exposé précédemment. Ces politiques publiques sont différemment appréciées et surtout apparaissent comme insuffisantes pour garantir une intégration économique massive des jeunes. Très peu d'entre eux ont été intégrés à des politiques ciblées autre que ces deux dispositifs. Nombre d'entre eux ignorent très largement les politiques spécifiques dont ils pourraient être les bénéficiaires. Sinon, ils les évoquent comme lointaines car implantées dans d'autres localités que celles où ils résident. Dans les grandes agglomérations, les initiatives étatiques ou associatives dédiées aux jeunes existent mais apparaissent sous-dimensionnées par rapport à l'ampleur des besoins.

Par conséquent, de très fortes inégalités socio-territoriales ressortent des entretiens. Certaines villes disposent d'une densité plus importante de dispositifs dédiés aux jeunes à l'image de Ben Guerir du fait des actions entreprises notamment par la fondation OCP. En revanche, d'autres zones du Maroc semblent être exclues de ces politiques spécifiques, notamment les communes rurales ou les centres émergents. Au final, ce sont souvent les jeunes les plus diplômés qui ont bénéficié le plus des programmes de l'État, car ce sont ceux qui sont les plus à même de saisir les différentes opportunités à destination des jeunes du fait de leur meilleure compréhension des dispositifs existants, mais aussi de leur mobilité.

Il est intéressant de souligner que dans le contexte de l'enquête de 2019, les jeunes enquêtés identifient au final deux dispositifs principaux qui leur sont dédiés : le nouveau service militaire obligatoire et la formation professionnelle. En interrogeant la popularité de ces deux dispositifs, il est possible de tirer des leçons pour proposer de nouvelles politiques dédiées à la jeunesse.

11-1 Peu de bénéficiaires des programmes d'insertion socio-économique

Les rares bénéficiaires de programmes spécifiques visant à une plus grande insertion économique rencontrés sont ceux des deux fondations royales, en l'occurrence la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus et la Fondation Mohammed V pour la solidarité avec son programme dédié aux jeunes souffrant d'un handicap. Cependant, ces jeunes ont bénéficié uniquement du dispositif de formation et non d'un accompagnement et d'un suivi pour l'intégration du marché du travail.

Cette situation se retrouve aussi au sein de centres de protection de l'enfance comme pour des jeunes interrogés à Fès qui appréhendent difficilement l'âge adulte, de peur de basculer dans la précarité du fait de l'absence de soutien familial.

Au final, il apparaît des situations singulières de villes moyennes qui sont fortement investies par une structure de la Fondation autour de laquelle gravite un tissu associatif dense, comme à Ben Guérir où finalement les NEET peuvent bénéficier d'une variété d'opportunités (formation, stage, aides financières), mais aussi d'une possible intégration à des dynamiques civiques.

Ces configurations peuvent être ponctuellement reproduites dans d'autres villes moyennes ou centre émergents comme Amizmiz ou Chefchaouen. Cependant, l'absence de financements structurels d'envergure se traduit surtout par l'implication d'une élite de jeunes, souvent en étude supérieure, qui s'investissent dans des activités culturelles, sportive ou de charité. Plusieurs initiatives sont différemment appréciées du fait de leur incapacité à s'institutionnaliser. Par conséquent, plusieurs associations sont décrites comme non sérieuses et instrumentalisant les jeunes.

Dans des provinces, l'une des principales perspectives économiques collectives est alors la création d'une coopérative agricole ou de transformation et commercialisation de produits agricoles, avec le soutien des administrations dédiées (ministère de l'Agriculture, INDH). Mais cela présuppose une très forte capacité d'organisation et la possibilité de valoriser des ressources, souvent sous l'autorité d'économies familiales qui ne sont pas dirigées par les jeunes mais par leurs parents. Ce sont donc les diplômés du supérieur qui portent ces initiatives comme à Amizmiz. En revanche, les jeunes femmes d'Iqqadar qui restent dépendantes des autorités peuvent difficilement accéder à ces dispositifs.

Au final, une bonne partie des enquêtés n'a jamais bénéficié de programmes spécifiques une fois qu'elle a quitté les structures scolaires. Dans les villages, certaines initiatives de la société civile sont jugées comme sans lendemain, créant alors une certaine défiance vis-à-vis des différents programmes qui peuvent s'adresser aux jeunes. Ensuite, dans les grandes villes, malgré les très nombreuses opportunités, une catégorie de jeunes se sent exclue, soit parce qu'elle ne pense pas correspondre aux bénéficiaires potentiels, soit parce qu'elle doit se conformer à un comportement les obligeant à abandonner leur mode de vie désynchronisé. Les politiques dédiées aux jeunes sont considérées comme défailtantes à l'image de Dar Chabab à Marrakech ou comme réservées aux jeunes qui ont les moyens. Dans ce contexte, la connaissance des programmes spécifiques est faible ou très confuse. Enfin, de nombreux NEET savent que des opportunités existent mais ils les considèrent comme inaccessibles car trop loin de leur lieu de vie quotidien.

11-2 Le service militaire, un dispositif de rattrapage pour les décrochés ?

L'annonce du service militaire obligatoire s'est accompagnée d'une campagne de communication et un important débat entre les jeunes du fait de son caractère obligatoire et de sa mise en œuvre au moment même de l'enquête. Il est intéressant de souligner que ce dernier peut être considéré comme

un exemple de politique nationale de jeunesse, d'abord parce qu'il concerne tous les jeunes et a un caractère obligatoire.

Sur le terrain, il a été différemment accueilli par les jeunes NEET. Pour certains, il apparaît clairement comme une opportunité, surtout lorsque les jeunes ont quitté de façon précoce le système scolaire. De nombreux jeunes, hommes ou femmes regrettent même de ne pas avoir l'âge légal pour être convoqué. Tel est l'exemple d'une jeune fille déscolarisée en 4^e année de primaire : « Je voulais m'inscrire au service militaire mais on m'a dit que j'étais encore jeune et que je devais avoir 19 ans. J'aurai espéré y aller plutôt que de vivre cette vie. ». Le service militaire est présenté comme un moment de possible reconstruction de soi et d'acquisition de nouvelles compétences.

A Marrakech, un jeune homme de 25 ans qui travaille depuis l'âge de 11 ans dans la mécanique et qui gagnait entre 200 et 400 DIRHAMS par jour (activité qu'il a suspendu depuis plusieurs mois au moment de l'entretien), déclare : « Je suis prêt à partir si on m'appelle. Je vais bénéficier de plusieurs choses, le droit, l'étude, le sport. ».

Le service militaire apparaît alors comme une opportunité pour de nombreux NEET car il associe une indemnité, une prise en charge totale et une formation professionnelle. Par ailleurs, l'armée est une institution respectée par nombre d'entre eux. Un jeune homme avait reçu sa convocation au moment de l'entretien en 2019 et lors du second entretien en 2020, il a déclaré vouloir désormais faire carrière dans l'armée.

Dans le contexte de cet engouement, plusieurs jeunes hommes et femmes regrettent de ne pas pouvoir intégrer le service militaire car ils souffrent soit d'un handicap physique (problème de vue, maladie longue durée) ou parce qu'ils ont fait objet de condamnations pour des délits mineurs. Ils vivent cette situation comme un processus d'exclusion supplémentaire et de marginalisation.

En revanche, d'autres NEET sont opposés au service militaire et déclarent ouvertement ne pas vouloir se présenter si jamais ils étaient convoqués. Ce discours est massivement celui d'hommes qui sont en rupture avec les institutions marocaines et envisagent un avenir autour de l'émigration.

11-3 La formation professionnelle

La formation professionnelle est particulièrement plébiscitée par les NEET enquêtés. Parmi les différents opérateurs de formation professionnelle, il faut distinguer l'OFPPPT des écoles privées et des structures associatives plus ou moins formelles. Cependant, quel que soit l'opérateur, la formation professionnelle a un impact sur l'employabilité car elle ouvre de nouvelles perspectives de vie qui dépassent le cadre strict de la valorisation d'une compétence technique.

La formation professionnelle est considérée par les NEET comme une opportunité pour travailler très rapidement. Elle est valorisée à tous les niveaux d'étude et est vue comme une alternative après l'abandon des études générales. Les NEET se réalisent souvent dans l'apprentissage de compétences manuelles qui leur ouvre des perspectives en tant que salarié mais aussi en tant qu'entrepreneur à leur propre compte.

Ainsi, une jeune femme de Fès de 19 ans déclare n'avoir rien appris à l'école qu'elle a quitté à l'âge de 15 ans parce que n'arrivait pas à étudier. Elle a entamé alors une formation de couturière durant 3 années où elle s'est épanouie.

Cependant, il faut distinguer dans les entretiens les modalités d'accès à la formation professionnelle. Les ISTA de l'OFPPPT sont particulièrement appréciés et les commentaires sont souvent élogieux, surtout en comparaison avec les autres systèmes de formation. Le dispositif d'encadrement pédagogique et la taille des promotions favorisent l'apprentissage mais aussi rassurent les étudiants.

Une jeune fille de Tanger explique : « J'ai passé ma 1^{ère} année à la faculté en 2011 puis je suis partie à l'ISTA branche développement informatique pour deux ans. L'ambiance à l'université était vraiment différente de l'ISTA. A l'université, les étudiants sont libres de venir ou pas, ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. A l'ISTA, tu te sens comme au lycée, les professeurs nous donnent des exercices à faire à la maison et ils assurent un suivi de chaque étape. En plus, à la faculté, je n'avais pas d'amis, c'était difficile pour moi. Je n'ai pas trop aimé l'université. En revanche, à l'ISTA où j'avais de nombreux camarades, on était comme une famille. »

Il faut souligner aussi que de nombreux jeunes se réorientent plus facilement au sein des ISTA en commençant une spécialité puis en choisissant finalement un autre cursus. Or, l'obtention d'un diplôme de l'ISTA incite les jeunes aussi à construire des projets de vie plus ambitieux, notamment dans le désir de créer une entreprise ou de s'investir dans des domaines différents de la formation initiale.

A El Jadida, un jeune homme marié de 24 ans raconte : « Après le bac, je suis entré à l'ISTA pour 3 ans. J'ai commencé par une première année en fabrication électronique, puis j'ai changé la branche pour faire technicien spécialisé de bureau d'étude en construction et structures métalliques. Pour l'instant, je n'ai pas trouvé d'emploi. Alors je travaille avec mon père dans son atelier de mécanique. Je gagne 100 DIRHAMS par jour et je suis content. Hier, j'ai bien travaillé et j'ai gagné 200 DIRHAMS. Cependant, je reste dépendant de mes parents. J'aimerais bien disposer d'aides financières car 20 000 DIRHAMS me suffirait pour créer mon entreprise. » Lors du second entretien, mené en juin 2020, ce jeune précise qu'il a été employé près de 4 mois à la construction d'un grand magasin d'une chaîne internationale pour édifier la charpente métallique. Malheureusement, il s'est retrouvé à nouveau au chômage au début de l'année 2020, une fois le chantier achevé.

La particularité des diplômés des ISTA et notamment ceux ayant obtenus le diplôme de technicien supérieur est d'avoir un taux de chômage relativement élevé. Or, ce taux est souvent mal interprété. En effet, les entretiens qualitatifs révèlent que les diplômés de l'ISTA sont à la recherche de bons emplois cumulant une rémunération suffisante et une pénibilité relative. Ils prennent donc le temps de chercher des opportunités réelles par les procédures légales en vigueur (ANAPEC, candidature spontanée auprès de grandes entreprises). Ils apparaissent donc dans la catégorie des chômeurs en recherche active d'emploi et ont souvent des prétentions salariales plus élevées, surtout dans les grandes villes. Ainsi, plusieurs jeunes qui ont travaillé pour des salaires faibles avant d'être diplômés de l'ISTA n'acceptent plus ses conditions salariales une fois diplômés. Sur la durée, ils intègrent au final des emplois réglementaires de meilleure qualité, moins pénibles et mieux rémunérés. Cependant, ils doivent aussi parfois se déplacer vers des bassins d'emplois plus actifs, comme Kénitra ou Tanger.

En revanche, les ISTA sont peu accessibles pour les jeunes ruraux ou les jeunes décrocheurs précoces. Les formations certifiantes privilégiées concernent avant tout des travaux manuels précis comme « menuiserie aluminium ». Cependant, la localisation des ISTA dans les villes et l'absence de transports scolaires dédiés excluent les jeunes ruraux. Ces jeunes essayent d'intégrer des dispositifs de formation alternatifs, mais qui sont jugés très inégaux selon les localités et les opérateurs. Dans le milieu rural, ces

formations professionnelles sont souvent décrites comme peu sérieuses et peu efficaces tandis que dans les villes, elles sont présentées comme de plus grande qualité.

En cas d'absence de formation professionnelle institutionnelle, les jeunes ont recours à l'apprentissage dans une entreprise par logique de placements familiaux ou par l'acceptation de salaires très faibles. Cet apprentissage se fait massivement dans les réseaux familiaux (voire au sein de la famille directement, de père en fils principalement) ou par des réseaux d'interconnaissance générant aussi des tensions sur les perspectives de rémunération. Les lieux de formation sont alors massivement urbains autour de métiers du service ou de l'artisanat. Les jeunes sont très heureux d'apprendre ces formations qui leur ouvrent des perspectives de vie. Mais, du fait de l'absence de certification et de ressources financières, ils connaissent des difficultés d'intégration économique. Par exemple, de très nombreux jeunes déclarent avoir suivi une formation de coiffeur durant quelques mois, sans pour autant disposer d'une quelconque attestation, ils souhaitent alors créer un salon de coiffure sans pour autant avoir les fonds nécessaires.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

À travers les appréciations des NEET, il est possible de comprendre quelles sont leurs attentes en termes de politiques publiques à même de faciliter leur intégration économique, afin de formuler un certain nombre de perspectives pour ces jeunes.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET CERTIFICATION

Les jeunes sont massivement en demande de formation. Cependant, cette formation doit concrètement leur permettre d'améliorer leur situation économique. Elle doit donc avoir un objectif clair de certification, soit par l'obtention d'un diplôme sanctionnant un niveau d'étude permettant alors d'accéder à des emplois particuliers comme le brevet d'enseignement collégial, soit par l'acquisition de compétences spécifiques demandées sur le marché de l'emploi.

Ensuite, pour nombre de jeunes, l'accès à une formation professionnelle est conditionné à une aide financière.

BOURSE ET PRISE EN CHARGE

Il est intéressant de voir les réactions positives à l'annonce du service militaire obligatoire car elles permettent de réfléchir aux attentes des jeunes NEET les plus vulnérables. En effet, le service militaire obligatoire repose sur le principe d'une prise en charge totale (logement, nourriture, vêtement), d'une petite indemnité mensuelle pour les simples soldats, associée à une couverture médicale totale, doublée d'une assurance décès et invalidité et d'une assistance médicosociale. Par ailleurs, dans le cadre de la professionnalisation de l'armée, la formation ouvre sur 25 métiers différents.

Par conséquent, pour les jeunes les plus vulnérables, le service militaire répond à leurs attentes que sont la possibilité de venir en aide à des proches dépendants et de participer aux revenus familiaux, tout en acquérant des compétences professionnelles sans préalable.

Ces dispositifs d'aides existent aussi pour les étudiants de l'ISTA, mais seulement pour ceux qui préparent le diplôme de technicien supérieur. Ces derniers bénéficient ainsi des meilleures conditions matérielles de poursuite d'étude. Dans ce cadre, la reprise d'une formation professionnelle n'est plus freinée par des obstacles monétaires. Par ailleurs, la distance peut aussi être en partie compensée par un système de transports provinciaux. Or, ces opportunités sont majoritairement inaccessibles à la majorité des NEET qui n'ont pas obtenu leur baccalauréat.

UN SYSTEME D'ENREGISTREMENT ELARGI AUX JEUNES DES L'AGE DE 15 ANS

Si la campagne de communication autour du service militaire obligatoire est importante car elle a permis de toucher tous les jeunes, il ne faut pas oublier aussi la dimension obligatoire qui est adossée à une démarche administrative d'enregistrement. Ainsi, il apparaît nécessaire de développer un système similaire mais cette fois-ci pour mettre en place un dispositif dédié aux jeunes dès l'âge de 15 ans. En effet, cet âge charnière est un moment clé dans le parcours du jeune. Cependant, la démarche d'enregistrement doit être accompagnée d'un avantage qui pourrait prendre la forme d'une carte jeune ouvrant à des avantages en nature (réduction ou gratuité dans les transports, accès privilégié à des services dédiés).

LA QUESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT POST-FORMATION

Les manquements les plus importants des politiques publiques adressées aux jeunes en général et aux NEET en particulier apparaissent dans l'accompagnement post-formation. En effet, de nombreux jeunes, une fois formés, doivent se débrouiller seuls pour accéder à l'emploi ou pour développer une activité économique. Ces derniers connaissent alors une période difficile prenant parfois la forme d'un sous-emploi ou d'une phase de découragement. Les initiatives d'accompagnement restent encore embryonnaires concernant très peu d'individus et viennent alors fragiliser l'investissement de formation réalisé.

DES PROPOSITIONS POUR DEPASSER LES OBSTACLES RENCONTRES

Nous choisissons volontairement ici de cibler en priorité des politiques et des actions à même d'avoir un impact sur la situation des jeunes et de réduire drastiquement le nombre de NEET de longue durée. Pour cela, elles viennent corriger des obstacles rencontrés de façon récurrente par les jeunes NEET. L'observation nécessite d'envisager une intervention précoce dès l'âge de 15 ans car cet âge apparaît comme charnière.

Certaines politiques doivent concerner tous les jeunes et non faire l'objet d'un éventuel ciblage car, en effet, une écrasante majorité des jeunes Marocains est susceptible de devenir NEET. Il s'agit donc d'offrir des politiques de jeunesse préventives qui soient à même de réduire très fortement le hiatus entre formation initiale et intégration professionnelle.

A : UNE GARANTIE JEUNESSE ARTICULEE A UN REGISTRE NATIONAL DES JEUNES ET UNE CARTE JEUNE PORTEE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE

1 : UNE CARTE JEUNE

Il apparaît indispensable de rétablir le lien entre institutions et jeunes Marocains, notamment par un suivi des jeunes Marocains pour développer une garantie jeune, selon le principe d'une carte jeune de 15 à 24 ans permettant à la fois de déployer des politiques ciblées et un suivi des jeunes Marocains. Cette carte jeune doit être articulée à la nouvelle carte d'identité nationale et au registre social unifié qui permettra d'associer la carte à des services spécifiques. Cette carte jeune visera alors à doter le RSU d'une composante jeunesse associant protection sociale et intervention spécifique. Le portage par le RSU permettra ainsi d'éviter les phénomènes de rupture à 25 ans.

Du fait de l'importance de cette carte, les données collectées seront étroitement contrôlées par la Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP).

2 : UN PORTE-MONNAIE DIGITAL ET UN PASS TRANSPORT COLLECTIF

Cette carte jeune pourra ainsi être associée à un porte-monnaie digital permettant aux jeunes de disposer d'un moyen de paiement notamment pour les transports collectifs afin de garantir leur mobilité. Il s'agit de mettre en place un système d'abonnement permettant un accès gratuit aux transports publics (bus, train, tramway) pour réduire fortement le coût de déplacement des jeunes. Par ailleurs, le dispositif de porte-monnaie digital peut permettre aussi aux opérateurs d'y associer des aides monétaires temporaires notamment pour des profils particulièrement vulnérables, comme les jeunes dans l'obligation de quitter les établissements de protection sociale ou les jeunes mères célibataires.

3 : UNE CARTE LIEE A UN NUMERO DE TELEPHONE MOBILE POUR UNE JEUNESSE CONNECTEE

Cette carte sera liée à un numéro de téléphone portable permettant aux jeunes de rester connectés et de recevoir des offres de formation, de stage ou d'emploi. Les trois opérateurs téléphoniques sont à même de prendre un engagement fort vis-à-vis de la jeunesse comme cela a été fait lors de la crise liée au SARS-CoV-2. Ils peuvent rendre accessible gratuitement des plateformes dédiées à la formation en ligne mais surtout aux offres de formation, de stage et d'emploi. A défaut de disposer d'un numéro de téléphone portable permanent, les jeunes pourraient se connecter via le dispositif de la nouvelle CIN depuis n'importe quel terminal assurant un accès à Internet.

4 : UNE GARANTIE JEUNESSE BASEE SUR L'ORIENTATION ET LA FORMATION

Tous les jeunes doivent bénéficier d'un véritable entretien d'écoute et d'orientation à l'âge de 15 ans. Cet entretien obligatoire permettra alors d'identifier les décrocheurs précoces, mais aussi les jeunes en grande difficulté. Il permettra de mettre en place des mesures correctrices, notamment en associant un dispositif d'aide sociale et de formation adapté.

Ce premier entretien permettra d'établir un plan de suivi en utilisant les moyens numériques en place. En cas de décrochage scolaire ou d'inactivité prolongée de plus de 3 mois, une formation ou un stage doit être proposé pour éviter les effets cicatrices et le basculement dans un mode de vie désynchronisé.

5 : UN CENTRE D'APPEL DEDIE A LA JEUNESSE

Il apparaît nécessaire de développer des centres d'écoute sous l'autorité du ministère de la Jeunesse et tout particulièrement un centre d'appels directs et gratuits pour permettre d'écouter les jeunes en difficulté. Ce centre d'écoute disposera de deux spécialités :

- Le conseil en orientation pour proposer au jeune des solutions de formation adaptée à sa situation et accessible dans sa province ;
- Une cellule d'accompagnement psychologique avec des professionnels.

En cas de difficulté importante, les professionnels seront à même de mobiliser les opérateurs compétents pour permettre d'accompagner le jeune.

6 : UN SUIVI ET UNE EVALUATION REGULIERE

Ce dispositif permettra d'évaluer l'impact des politiques de jeunesse et d'organiser des modalités d'actions adaptées aux contextes localisés.

En effet, les pouvoirs publics et tout particulièrement le ministère de la Jeunesse disposeront alors d'une très importante base de données régulièrement actualisée permettant de mieux suivre la situation des jeunes, tout particulièrement des NEET, et ainsi de pouvoir réagir en mettant en œuvre des politiques correctrices.

Le suivi et l'évaluation apparaissent comme indispensables pour corriger la situation actuelle où de nombreuses politiques ciblant les jeunes sont peu ou pas évaluées.

B : UNE INTEGRATION ECONOMIQUEMENT ET POLITIQUEMENT DES JEUNES

7 : UNE IMPLICATION FORTE DES PARTENAIRES ECONOMIQUES VIA LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET PATRONALES

Les organisations professionnelles et patronales doivent développer un plan de formation et d'intégration des jeunes pour favoriser l'apprentissage, les stages et l'alternance.

Chaque chambre professionnelle et chaque section régionale de la CGEM doivent à l'échelle régionale définir un programme d'intégration des jeunes dans l'entreprise en partenariat avec les institutions spécialisées dans le respect des conventions nationales et internationales sur la protection des mineurs. Ce programme se décline selon l'âge et le niveau de compétence des jeunes. Il commence à partir de l'âge de 15 ans, par des moments de sensibilisation et d'observation du monde professionnel et se poursuit jusqu'à 24 ans par l'acquisition de compétences spécifiques.

La gradation de l'intégration à l'entreprise se fait dans le respect des chartes internationales. Elle cible en priorité les besoins spécifiques identifiés par les professionnels chaque année pour accompagner les besoins et l'émergence des nouveaux métiers. Les périodes longues sont validées et certifiées par l'OFPPT dans un cadre bac professionnel, technicien, licence professionnelle et master professionnel, par des cours de remise à niveau en compétences génériques de type « life skills », mais aussi des formations ciblées selon les métiers.

Ce dispositif doit aussi intégrer l'université afin de générer des passerelles entre les formations universitaires et les formations professionnelles en apprentissage ou en alternance.

Ce dispositif doit être accompagné éventuellement d'une indemnité mensuelle dès l'âge de 15 ans. Elle doit être suffisante pour éviter le travail précoce dans des conditions de pénibilité forte. Elle doit aussi ouvrir à une couverture médicale dans le cadre du RSU.

8 : DYNAMISATION DES DISPOSITIFS DE CREATION DE TPE POUR LES JEUNES ASSOCIANT PRET D'HONNEUR ET FORMATION CONTINUE

Dans le cadre de la troisième phase de l'INDH, un programme est consacré au soutien à la création de TPE à faible capital initial. Les jeunes bénéficient d'un prêt d'honneur dans le cadre du lancement d'une activité avec un programme d'accompagnement et de suivi et des sessions de formation hebdomadaires. Ces sessions hebdomadaires permettent l'apprentissage de compétences complémentaires, soit en « life skills », soit en compétences spécifiques dédiées au développement de l'activité (comptabilité, gestion, marketing, vente).

Le remboursement du prêt d'honneur permet d'ouvrir l'accès à d'autres jeunes au dispositif. Le dispositif est piloté à l'échelle locale (provincial ou préfectoral).

Les jeunes sont accompagnées sur deux années.

La dynamique collective permet aussi de créer des synergies économiques entre les bénéficiaires et une dynamique de solidarité localisée.

L'indemnisation des sessions hebdomadaires permet aux jeunes de conserver un petit revenu complémentaire en parallèle de leur activité principale et ainsi de mieux inscrire leur projet dans la durée.

9 : LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES DE JEUNESSE AVEC UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

La création de comités de quartier des jeunes à parité permettant de débattre des besoins et des actions pour l'amélioration de l'environnement de proximité selon la dynamique de la démocratie participative, avec un budget dédié pour les actions de proximité. Annuellement, les communes doivent établir un plan d'action jeunesse avec les représentants de chaque comité. A la fin de chaque année, les élus avec les représentants de chaque comité en session plénière font le bilan du plan d'action jeunesse.

C : UNE REDUCTION DRASTIQUE DU NOMBRE DES JEUNES NEET RURAUX

10 : DEUX CURRICULA DELOCALISES POUR LES JEUNES RURAUX DECROCHEURS

Mobiliser dans le cadre de l'INDH, les nombreux locaux sous-exploités et sous-équipés construits durant les dix dernières années pour développer des formations dédiées aux jeunes décrocheurs en milieu rural selon un principe de formation délocalisée. Il s'agirait alors de pouvoir implanter des écoles de la deuxième chance de seconde génération mais adaptées au contexte rural.

Un premier curricula sur deux années devrait permettre aux jeunes de valider un diplôme de secondaire collégial centré sur la mise à niveau et la construction d'un parcours professionnel. Ce curricula articule des compétences académiques à des compétences de savoir-être plus génériques, du type « soft skills » et « life skills ».

Un second curricula devrait développer des formations professionnelles certifiantes établies sur une base communautaire. Ces formations seraient pilotées à l'échelle provinciale et déclinées dans les différentes communes rurales, selon un planning de mutualisation des moyens humains et matériels nécessaires. Les enseignements ciblant l'acquisition de compétences professionnelles adaptées au contexte local, notamment en synergie avec les nouvelles orientations du ministère de l'Agriculture sur le développement d'une nouvelle génération de jeunes investis dans le développement agricole. Ils seraient accompagnés de compétences de savoir-être plus génériques de type « soft skills » et « life skills ».

Ces curricula doivent être proposés aux jeunes femmes et jeunes hommes, mais en tenant compte aussi des réalités des femmes rurales selon des modalités adaptées aux contraintes matérielles de ces femmes avec un temps de formation selon le principe de la demi-journée pour ne pas entrer en compétition avec les tâches ménagères et aussi en étant articulés à un service de préscolaire pour les enfants de moins de six ans pour les jeunes mères.

11 : DEVELOPPER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES JEUNES RURAUX

Le développement des filières d'enseignement professionnel dans les lycées ruraux dès l'âge de 15 ans de façon massive va permettre de répondre aux attentes des nombreux jeunes peu attirés par l'enseignement général.

Feront l'objet d'un appui les initiatives des collectivités locales, de la société civile et en proposant plus de structures d'hébergement - internat - dans les collèges et lycées ruraux.

Il en va de même pour ce qui concerne le développement du système de transport scolaire provincial en adéquation avec la poursuite d'étude secondaire, qu'elle soit générale ou professionnelle, pour suivre les enseignements professionnels de l'OFPPT notamment. L'offre doit être articulée avec une carte nationale de transport pour les jeunes afin de leur permettre de circuler à très faible prix ou de recevoir des bons de transport.

La généralisation des bourses d'étude pour les étudiants de l'enseignement professionnel dès l'âge de 15 ans va permettre d'éviter le décrochage précoce pour raisons financières.

D : UNE POLITIQUE DE PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE ET DES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES CONJOINTE ENTRE LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET LE MINISTERE DE LA SANTE

12 : DIAGNOSTIQUER LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Diagnostiquer et dépister de façon précoce les troubles spécifiques des apprentissages de type «Dys¹²», qui sont durables et nécessitent une prise en charge adaptée pour limiter les jeunes décrocheurs dès la première année primaire.

Une cellule dédiée au sein de la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale doit être créée. Elle aura pour objectif de diagnostiquer l'ensemble des élèves de première année puis de former le corps professoral aux pédagogies adaptées.

13 : PRENDRE EN CHARGE LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES

Accompagner les jeunes pour réduire les risques de troubles psychiques notamment dépressifs qui accentuent les risques de rupture avec toute activité par la création de cellules d'écoute, de caravanes et de d'une ligne téléphonique gratuite en lien avec le dispositif 5 mis en place par le ministère de la santé.

14 : DEVELOPPER UN TISSU ASSOCIATIF SPECIALISE AUTOUR DES QUESTIONS DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Soutenir les associations et les organisations spécialisées dans la formation spécifique des jeunes souffrant de troubles de l'apprentissage ou de handicap, en favorisant un déploiement régional selon des principes de cœur de réseaux avec des relais provinciaux et des points focaux dans chaque établissement scolaire (primaire et secondaire) afin de pouvoir disposer d'une couverture territoriale optimale.

¹² Les troubles « Dys » sont les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages qu'ils induisent. On regroupe ces troubles en 6 catégories :

- Les troubles spécifiques de l'acquisition du langage écrit, communément appelés dyslexie et dysorthographe.
- Les troubles spécifiques du développement du langage oral, communément appelés dysphasie.
- Les troubles spécifiques du développement moteur et/ou des fonctions visio-spatiales, communément appelé dyspraxie.
- Les troubles spécifiques du développement des processus attentionnels et/ou des fonctions exécutives, communément appelés troubles d'attention avec ou sans hyperactivité.
- Les troubles spécifiques du développement des processus amnésiques.
- Les troubles spécifiques des activités numériques, communément appelés dyscalculie.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ENTRETIENS EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE LA CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES DES PROGRAMMES

I- Institutions publiques marocaines

Chefferie du gouvernement

- Mohamed Ali Berrada, conseiller du Chef de Gouvernement

Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle

- Nourredine Benkhalil, Secrétaire général
- Responsables de l'observatoire de l'emploi

ANAPEC

- M. Abdelmounaim Madani, directeur de l'ANAPEC

Office de Formation Professionnelle et Promotion du Travail

- M^{me} Malika Hanine, chargée de mission à la direction du développement
- M. Hojjaiji, direction de l'évaluation

Entraide Nationale

- M^{me}. Fatima El Haddad, chef de service

Ministère de l'Éducation, de la recherche scientifique, de la formation des cadres et de la formation professionnelle

- M. Driss El Jounid, direction de l'éducation non-formelle, point focal pour les écoles de la 2^{ème} chance

Département de la Formation professionnelle

- Brahim el Himri, chef de division de la coopération et point focal pour les populations vulnérables
- M^{me} Habiba Aïssaoui, Directrice de l'apprentissage

Ministère du Développement social

- Abdessamad Lamrani, directeur du développement social

INDH

- M. Jamaï, responsable du pilier « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes »
- Jafaa el Mostad, responsable du pilier « Accompagnement des personnes en situation de précarité »

Conseil Supérieur de l'Enseignement de la Formation et de la recherche scientifique

- Ali Akessabe, chef de projet

Conseil National des Droits de l'Homme

- Mohcine Hafid, chargé de mission auprès de la Présidente en charge des relations avec les ONG.

II- Coopérations bilatérales ou multilatérales

UNICEF

- Mahdi Halmi, spécialiste des politiques sociales
- Karima Kessaba, chargée de programme protection de l'enfance
- Meryem Skika, chargée de programme jeunes et adolescents

UNESCO (point focal coopération sur les axes jeunesse)

- Mohamed Alaoui, chef de projets

PNUD

- Chafika Affaq, analyse programme gouvernance démocratiques, point focal jeunesse au PNUD

Millenium Challenge Account

- Mourad Bentahar, directeur du projet emploi

APEFE

- Benoit Stievenard, administrateur du programme « Min Ajliki »
- Othmane El Hajam, manager de projet et évaluateur

Agence Française de Développement

- Mihoub Mezouagi, directeur du bureau AFD au Maroc
- Elise Haumont, responsable des politiques sociales

Banque Africaine de Développement

- Aziza El Aouad, coordinatrice programme "souk el tanmia"

Union européenne

- Laetitia Graux, responsable des programmes de coopération formation-
- Hicham Rachidi, responsable du programme conjoint UNOPS-Délégation de l'Union Européenne sur la jeunesse

Programme FORCAP – jumelage avec le Secrétariat d'Etat à la Formation Professionnelle

- Philippe Marquand, chef d'équipe du jumelage, expert en planification stratégique
- François Hebert, spécialiste curricula de formation professionnelle
- Bouchra Bourara, expert en communication et sensibilisation

Banque Mondiale

- Hind Kadiri, responsable de programme genre
- Ana Paola Filhao Lopes, responsable des programmes employabilité et entrepreneuriat au Maroc

Agence de coopération internationale Allemande (GIZ) – 2 entretiens

- Imane Lahlou, cheffe de programme ECOWIN
- Lisa Etzold, chargée de projets, programme PEJ

III- Fondations privées ou Publiques de droit marocain, ONGs internationales

Fondation OCP

- Abdelmonim Amachraa, responsable national du portefeuille de programmes

Centre des jeunes dirigeants

- Tarik Zidi, président Marrakech

Fondation Mohammed V pour la Solidarité

- Moad Gourouhi, responsable au siège de la fondation

INSAF

- Omar Saadoun, responsable de programme

Fondation Mohamed VI pour la réinsertion des détenus

- Oussama Benseddik, chef du pôle accompagnement et réinsertion économique

Ministère Public

- Kawtar el Gaizi, magistrat

REMESS

- Abdellah SOUHIR, Président du REMESS

Association Marocaine des Chantiers écoles pour le développement (AMC)

- Oufae Rhouni BELLOUTI, présidente

ANNEXE 2 : LES PROGRAMMES ADRESSES A LA JEUNESSE AU MAROC (PAR POPULATION CIBLE ET INSTITUTIONS PUBLIQUES CONCERNEES)

Population cible	Description du dispositif	Opérateur et /ou partenaire
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes orphelins ou placés par une famille sans moyens économiques 	Centre de protection sociale de l'enfance, tutelle de l'État	<ul style="list-style-type: none"> Entraide nationale Ministère de la Jeunesse et des Sports
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes décrocheurs de moins de 18 ans 	Scolarisation et formation à travers le dispositif des écoles de la deuxième chance	Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la formation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> Détenus et jeunes mineurs en conflit avec la loi 	Formation qualifiante et diplômantes des détenus	Partenariat entre : <ul style="list-style-type: none"> OFPPT Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR) Ministères de l'Agriculture et de l'Artisanat Ministère de la Jeunesse et des Sports
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes en rupture de scolarité (15-25 ans) Jeunes ruraux 	Formation professionnelle par alternance dans les CFA	<ul style="list-style-type: none"> Artisanat Agriculture Tourisme Entraide Nationale OFPPT ONG
<ul style="list-style-type: none"> Femmes issues de couches sociales démunies Jeunes filles et jeunes garçons déscolarisés ou non-scolarisés 	Formation qualifiante pour l'insertion dans les CEF (centre de formation professionnelle) et les foyers féminins	<ul style="list-style-type: none"> Entraide Nationale ONG opérateur des centres
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes avec problème d'addiction 	Centre de soins et de traitement des addictions	<ul style="list-style-type: none"> Fondation Mohammed V pour les œuvres sociales ONG
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes du rural de 15 à 20 ans ayant arrêté scolarité au collègue 	Formation par alternance	Partenariat entre : <ul style="list-style-type: none"> Département Formation professionnelle Ministère de l'Agriculture Union Nationale des Maisons Familiales Rurales

<ul style="list-style-type: none"> • Ex-détenus 	Formation professionnelle des ex-détenus	Partenariat entre : <ul style="list-style-type: none"> • Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus • Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR) • OFPPT • Ministère de l'Économie et des Finances • Ministère de l'Agriculture • Ministère de la Pêche Maritime • Ministère de l'Artisanat Ministère de l'Économie Sociale et Solidaire
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en Situation de handicap 	Formations multiples	<ul style="list-style-type: none"> • OFPPT • Artisanat • Entraide Nationale • Santé • Associations
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en Situation de handicap 	Formations multiples (centres mixtes)	Partenariat entre : <ul style="list-style-type: none"> • OFPPT • Fondation Mohammed V pour la Solidarité
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en Situation de handicap 	Préformation en kinésithérapie (Centre National Mohammed VI des Handicapés de Sala Al Jadida)	Partenariat entre <ul style="list-style-type: none"> • Fondation Med VI des Handicapés • Organisation Alaouite pour la promotion des Aveugles au Maroc
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes en Situation de handicap 	Formation par apprentissage	Partenariat entre : <ul style="list-style-type: none"> • DFP • INDH • Associations pour la formation professionnelle des personnes en situation de handicap (Association Hanane à Tétouan, Association Chabiba à Oujda, Association Assalam à Rabat)
<ul style="list-style-type: none"> • Personnes de plus de 18 ans 	Activités génératrices de revenus	<ul style="list-style-type: none"> • INDH • Agriculture • Artisanat • Entraide Nationale
<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes chômeurs diplômés, niveau BAC ou niveau technicien 	Insertion par l'emploi réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • ANAPEC (pogramme Idmaj et Taehil)
<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes chômeurs 	Insertion par l'emploi réglementaire et par de l'intermédiation	<ul style="list-style-type: none"> • Millenium Challenge Account • ONG
<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes chômeurs 	Insertion par l'auto-emploi ou l'entreprenariat	<ul style="list-style-type: none"> • ONGs • Bailleurs internationaux

ANNEXE 3 : GUIDE POUR LES GROUPES DE PAROLE

Vous avez été réuni ici parce que vous partagez une même situation et que nous souhaitons mener un débat avec vous sur la question de l'emploi des jeunes dans votre commune.

Du fait des particularités de cette question, vous avez été regroupés avec des personnes du même sexe et de la même tranche d'âge.

Sachez que l'avis de chacun est important et que chacun doit pouvoir s'exprimer à son tour lorsqu'il demande la parole et reçoit la balle pour s'exprimer.

Qualifier le quartier ou le douar

1. Pouvez-vous nous décrire votre quartier/ville ou village ?
2. Qu'aimez-vous dans ce lieu ?
3. Que n'aimez-vous pas dans ce lieu ?
4. Sortez-vous souvent dans le quartier ? Pour quels loisirs ?
5. Votre quartier est-il plus attractif pour les filles ou pour les garçons ? pourquoi ?
6. Offre-t-il beaucoup d'activités culturelles ?
7. Offre-t-il beaucoup d'activités sportives ?
8. Est-il facile d'y faire des choses ensemble, comme des actions collectives ?
9. La vie associative est-elle tournée vers les jeunes ? Est-ce que les infrastructures culturelles, sportives ou sociales sont suffisantes ?
10. Votre quartier ou douar est-il un espace où il fait bon vivre ?
11. Est-ce qu'il y a des dispensaires, des médecins ou des hôpitaux à proximité ?
12. Est-ce qu'il est facile de s'y soigner ?
13. Quels sont les principaux problèmes de santé ? Sont-ils bien pris en charge ?
14. Voulez-vous rester dans votre quartier/village pour faire votre vie ou aimeriez-vous vivre ailleurs ? Pourquoi ?
15. Vous y sentez-vous en sécurité ? Pourquoi ?
16. Les gens ont-ils des comportements extrêmes, politiquement ou religieusement ? Deviennent-ils plus agressifs ?

Les opportunités scolaires

17. Est-ce un bon endroit pour faire ses études primaires ? Comment est l'école ? Comment sont les professeurs ?
18. Est-ce un bon endroit pour faire ses études secondaires ? Est-ce que le collège, le lycée est accessible ?

19. Comment est l'ambiance du secondaire ? Les professeurs sont-ils compétents ? L'accompagnement est-il bon ?
20. Est-ce un bon endroit pour faire des études supérieures ? Les études supérieures sont-elles facilement accessibles ? Est-ce que cela coûte cher de poursuivre des études supérieures ?
21. Beaucoup de jeunes décrochent-ils lors des études ? A quel niveau scolaire ? pourquoi ?
22. Beaucoup de jeunes réussissent-ils leurs études ? Comment font-ils ? Que font-ils aujourd'hui ?
23. Est-ce plus facile pour les filles ou pour les garçons ?
24. Qu'est-ce que les jeunes aiment dans le parcours scolaire ? Et vous ?
25. Qu'est-ce que les jeunes n'aiment pas dans votre parcours scolaire ? et vous ?
26. Qu'est-ce qu'il faut changer pour l'améliorer ? Qu'est-ce que vous auriez aimé avoir ?

Les opportunités d'emploi

27. Est-il facile de trouver un emploi dans votre quartier/ville/village ?
28. Quels types d'emplois sont disponibles : salariés ; informels ?
29. Sont-ils bien rémunérés ?
30. Est-ce plus facile pour les diplômés ? Les non-diplômés ?
31. Est-ce plus facile pour les filles ? Les garçons ?
32. Sinon, est-il facile de se déplacer pour trouver un emploi ?
33. Connaissez-vous des jeunes de votre quartier qui ont un bon emploi ? Quel métier font-ils ? Où ? Comment ont-ils réussi à avoir cet emploi ?
34. Est-il facile de créer une entreprise ici ? Des jeunes ont-ils réussi à créer une entreprise ? Comment ont-ils fait ?
35. Voudriez-vous créer une entreprise ? Pourquoi ?
36. Quel revenu mensuel faut-il pour bien vivre dans votre quartier/village ? Quel revenu mensuel faut-il si vous vous déplaçiez pour trouver un emploi ?
37. Le chômage des jeunes est-il élevé ? Pour les filles ? Pour les garçons ?
38. Que font ces jeunes de leurs journées ?
39. Sont-ils découragés ? Déprimés ?
40. Comment payent-ils leurs dépenses personnelles (recharge de téléphone, vêtements) ?
41. Les jeunes au chômage ont-ils de mauvaises relations avec leurs parents ? Pourquoi ?
42. Les jeunes au chômage ont-ils de mauvaises relations avec leurs amis ? Pourquoi ?

Les dispositifs d'accompagnement des jeunes vers l'emploi ou l'auto-entrepreneuriat

43. Est-ce qu'il y a des administrations, des fondations ou des associations qui aident les jeunes ?
44. Que font-elles ?
45. Sont-elles connues des jeunes ?
46. Est-il facile de les rencontrer ?
47. Combien de jeunes profitent de leurs programmes ? Est-ce que cela leur a permis de réussir ?
Connaissez-vous des jeunes qui ont réussi grâce à leur action ?
48. Pensez-vous que les politiques publiques sont en adéquation avec les jeunes ?
49. Avez-vous des propositions pour améliorer la situation actuelle ?

L'avenir

50. Comment voyez-vous la situation des jeunes de votre quartier dans 5 ans ? Et vous, vous voyez-vous comment ?
51. Quels sont vos projets à court terme, à moyen terme et à long terme ?
52. Quels sont les moyens que vous mobilisez pour réaliser ces projets ? Qu'est-ce qu'il faudrait selon vous pour améliorer la situation des jeunes dans votre quartier ou village ?

ANNEXE 4 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROGRAMMES A DESTINATION DES NEET AU PLUS FORT IMPACT : L'EXPERIENCE DE QUELQUES PAYS

Pays	Type	Politique	Impact
Mexique	Éducation	Progresa/Oportunidades Cible les familles pauvres pour maintenir les adolescents les plus précaires en formation	Évite le décrochage scolaire précoce des adolescents de familles pauvres
Brésil	Accompagnement et orientation	Projovem Adolescente Accompagnement des adolescents de 15 à 17 ans dans leur orientation	Renforce l'accompagnement précoce des adolescents les plus fragiles avant le décrochage ?
Brésil	Accompagnement à la reprise d'étude	Projovem Campo Indemnisation monétaire ciblant les jeunes ruraux pour qu'ils reprennent des études de deux ans pour l'acquisition des compétences de base	Renforce les compétences des jeunes ruraux, en contrepartie d'une incitation monétaire efficace
Brésil	Entrepreneuriat	Projovem Trabalhador Offre d'une formation indemnisée et un accompagnement aux jeunes auto-entrepreneurs	Assure une plus forte acquisition des compétences et une plus grande réussite professionnelle, moyennant une formation indemnisée des jeunes entrepreneurs
Mexique	Insertion professionnelle	Programa Jóvenes Construyendo el Futuro Offre de stage indemnisé permettant l'intégration du monde professionnel	Permet de lutter contre le découragement et le chômage de longue durée
Argentine	Insertion professionnelle	Jóvenes con Más y Mejor Trabajo Offre de formation et stage en entreprise indemnisé selon un système d'alternance	Assure la remise à niveau puis le stage en alternance au sein d'entreprises locales. Renforce le tissu économique des PME et l'intégration professionnelle des jeunes ?
Chili	Insertion professionnelle	Yo Trabajo- Jóvenes Offre de formation aux softskills	Assure une meilleure qualité de vie et meilleure insertion professionnelle, même si son impact sur les salaires est faible ?
République dominicaine	Insertion professionnelle	Juventud y Empleo Formation et stage indemnisé	Assure une meilleure intégration professionnelle, une meilleure qualité de l'emploi et un mieux-être des jeunes, même si l'impact sur les revenus est faible ?
Afrique du Sud	Insertion professionnelle	Harambee Youth Employment Accelerator Création d'une plateforme de soutien à la recherche d'emploi et à la formation au softskills	Maintient les jeunes en contact avec les opportunités de formation et d'emploi, en mobilisant les TIC ?

Pays	Type	Politique	Impact
Estonie	Éducation	Utilisation des TIC pour le suivi et l'évaluation des établissements scolaires	Assure une circulation très rapide des bonnes pratiques pédagogiques et des stratégies de remédiation. Fournit une pédagogie réactive aux besoins et performance des élèves ?
Estonie	Éducation	Autonomie des établissements secondaires et conventionnement avec les collectivités locales	Favorise une plus forte implication des partenaires locaux. Améliore les performances éducatives autour de projets pédagogiques innovants. ?
Royaume-Uni	Éducation	Extension de la période de scolarisation obligatoire. Aide financière pour la poursuite d'études secondaires et au-delà du secondaire. Augmentation des formations par apprentissage.	Permet un taux de NEET plus faible, mais l'absence de politique efficace sur la petite enfance et sur le handicap est une cause du maintien de nombre de jeunes dans la situation de NEET.
Danemark	Éducation	Orientation positive fin cycle primaire à 15 ans	Autorise une faible rupture scolaire. Permet un très faible taux de NEET
Danemark	Éducation	HF (Højere Forberedelseksamen) Reprise d'étude à tout moment sur deux années pour intégrer le supérieur	Assure de façon efficace la réintégration des NEET dans le système éducatif supérieur.
France	Éducation	École de la deuxième chance pour les non diplômés par la remise à niveau et l'intégration de l'entreprise	Assure l'implication des collectivités locales et les entreprises pour permettre d'insérer professionnellement les jeunes non diplômés
Danemark	Éducation	École de la vie offrant une grande variété d'enseignement pour tous les âges dans chaque commune	Donne goût à la transmission intergénérationnelle, ouvrant des possibilités constantes éducatives sous l'autorité des communes
Japon	Lieux de contact	Création de lieu dédié aux jeunes en recherche d'opportunité (café emploi)	Permet de maintenir du lien entre les NEET et le monde de l'emploi, de disposer d'une cellule d'écoute des NEET et de sensibiliser les jeunes au monde professionnel avant la fin des études
Suède, Finlande	Accompagnement vers l'emploi	Garantie jeune (offre d'un stage, formation ou reprise d'étude dès le 3 ^{ème} mois de chômage)	Évite l'effet cicatrice du chômage longue durée. Développe des compétences adaptées au marché de l'emploi

ANNEXE 5 : BONNES PRATIQUES DE POLITIQUES PUBLIQUES A DESTINATION DES NEET POUR LE MAROC

Pour réduire le nombre de NEET, les différents pays ont d'abord mis en place des politiques éducatives adaptées qu'il est possible de lister ici.

1. Développer une éducation de la petite enfance pour libérer des opportunités pour les jeunes femmes ayant des enfants en bas âges
2. Développer la formation professionnelle et technologique de façon précoce dès 15 ans, en développant l'alternance et l'apprentissage en entreprise
3. Mettre en place un système d'orientation intégratif discuté entre jeunes, parents et professionnels du système éducatif
4. Mettre en place un système de bourses pour la poursuite d'études dès le secondaire, notamment pour la formation professionnelle
5. Mettre en place des protocoles d'accompagnement et d'orientation pour les jeunes adolescents précaires
6. Développer les TIC dans les établissements scolaires pour le suivi des jeunes et le développement de pratiques pédagogiques optimales
7. Créer des partenariats systématiques entre les collectivités locales et les établissements de formation pour améliorer l'offre éducative et créer des synergies pédagogiques.

Ensuite, les différents pays ont développé des politiques correctives pour réduire l'inactivité des jeunes, et surtout leur découragement

8. Identifier clairement les profils des NEET pour permettre un ciblage efficace des politiques publiques
9. Développer des cellules d'écoute des NEET pour identifier leurs besoins et éviter le découragement dans des tiers lieux associés aux institutions de formation mais aussi aux collectivités locales
10. Proposer une garantie jeunesse, soit une formation ou un stage coordonné par l'ANAPEC, au bout de trois mois de chômage pour éviter l'installation du découragement et les effets cicatrices
11. Créer des formations certifiantes pour les jeunes en quelques semaines autour de compétences clés
12. Mettre en place des stages indemnisés par alternance en entreprise sur plusieurs types de durée (3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans), selon la situation du jeune
13. Mettre en place un système d'accompagnement de la création d'entreprise par les jeunes associant indemnité financière et formation à l'entrepreneuriat sur une durée longue de deux ans
14. Développer des formations de la deuxième chance sur deux ans permettant la reprise d'étude et la reprise d'un parcours universitaire.
15. Développer des programmes nationaux et non multiplier des expériences pilotes dispersées à faible impact.

ANNEXE 6 : EFFECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR TYPE D'OPERATEURS ET PAR PROVINCE AU MAROC EN 2018

Région	Province / préfecture	Effectifs		Opérateurs			
		TOTAL	% de femmes	OFPPT	Privé	Autres entités publiques	% du privé
Béni Mellal- Khénifra	BENI MELLAL	2881	32,7%	1680	821	380	28,5%
	FQUIH BEN SALAH	1990	16,2%	1494	122	374	6,1%
	KHENIFRA	1539	28,5%	898	211	430	13,7%
	KHOURIBGA	4068	23,6%	2395	674	999	16,6%
	AZILAL	893	21,3%	673	26	194	2,9%
Casablanca-Settat	AIN SEBAA - HAY MOHAMMADI	3398	24,2%	2444	670	284	19,7%
	EL FIDA - MERS SULTAN	1243	36,9%	762	428	53	34,4%
	CASA - ANFA	2204	42,6%	928	1183	93	53,7%
	BEN M'SIK	491	74,5%	0	370	121	75,4%
	BENSLIMANE	1226	21,4%	627	300	299	24,5%
	EL JADIDA	2730	16,7%	2053	252	425	9,2%
	HAY HASSANI	1744	15,1%	1405	216	123	12,4%
	MOHAMMEDIA	2807	23,2%	2130	385	292	13,7%
	MOULAY RACHID	2952	17,2%	2341	379	232	12,8%
	SETTAT	3284	20,0%	2463	425	396	12,9%
	SIDI BENNOUR	643	3,0%	578	0	65	0,0%
	SIDI BERNOUSSI	2941	26,0%	1515	789	637	26,8%
	AIN CHOCK	1333	26,7%	631	524	178	39,3%
	BERRECHID	1749	25,7%	1323	426	0	24,4%
	NOUACEUR	474	26,8%	385	89	0	18,8%
	MEDIOUNA	273	1,5%	273	0	0	0,0%
Drâa-Tafilalet	ERRACHIDIA	2732	29,1%	1635	260	837	9,5%
	OUARZAZATE	1721	33,5%	950	198	573	11,5%
	TINGHIR	1190	37,1%	526	71	593	6,0%
	MIDELT	1055	51,5%	436	458	161	43,4%
	ZAGORA	845	41,5%	405	37	403	4,4%
Ed Dakhla-Oued Ed Dahab	OUED EDDAHAB	556	23,4%	310	28	218	5,0%
Fès-Meknès	BOULEMANE	510	20,4%	302	4	204	0,8%
	EL HAJEB	1010	22,0%	464	201	345	19,9%
	FES	7297	29,5%	3889	1832	1576	25,1%
	MEKNES	8469	42,4%	3400	4357	712	51,4%
	SEFROU	1803	23,4%	1038	245	520	13,6%
	TAZA	2133	24,6%	1321	283	529	13,3%
	IFRANE	573	39,4%	321	90	162	15,7%
	TAOUNATE	1008	4,6%	952	56	0	5,6%

Guelmim-Oued Noun	ASSA-ZAG	469	54,2%	199	0	270	0,0%
	GUELMIM	1396	26,9%	727	206	463	14,8%
	SIDI IFNI	531	13,7%	427	0	104	0,0%
	TANTAN	837	29,0%	483	90	264	10,8%
Laayoune-Saguia al hamra	BOUJDOUR	325	28,3%	136	0	189	0,0%
	LAAYOUNE	1916	28,8%	973	298	645	15,6%
	ES-SMARA	304	28,3%	232	0	72	0,0%
Marrakech Safi	EL HAOUZ	1652	58,4%	553	14	1085	0,8%
	CHICHAOUA	280	11,8%	84	0	196	0,0%
	KALAA DES SRAGHNAS	1121	22,5%	559	208	354	18,6%
	ESSAOUIRA	1030	21,0%	653	121	256	11,7%
	MARRAKECH	8274	36,6%	4198	1680	2396	20,3%
	RAHAMNA	1069	40,6%	405	115	549	10,8%
	SAFI	2446	29,6%	1369	429	648	17,5%
	YOUSOUFIA	1162	14,4%	883	44	235	3,8%
Oriental	BERKANE	2879	15,6%	1428	1228	223	42,7%
	FIGUIG	613	15,8%	507	78	28	12,7%
	JERADA	638	17,9%	498	39	101	6,1%
	NADOR	3526	11,2%	2054	1063	409	30,1%
	OUJDA ANGAD	5598	29,3%	2821	1935	842	34,6%
	TAOURIRT	1635	21,3%	1015	188	432	11,5%
	GUERCIF	1251	15,5%	869	382	0	30,5%
	DRIOUCH	167	10,8%	167	0	0	0,0%
Rabat-Salé-Kénitra	KENITRA	10612	49,1%	4195	5613	804	52,9%
	KHEMISSET	2910	27,3%	1618	656	636	22,5%
	RABAT	3589	31,7%	1960	1094	535	30,5%
	SALE	5486	27,9%	3005	1456	1025	26,5%
	SIDI KACEM	3650	12,7%	2810	200	640	5,5%
	SIDI SLIMANE	2066	24,3%	1492	214	360	10,4%
	SKHIRAT - TEMARA	3090	43,8%	1858	1154	78	37,3%
Souss-Massa	AGADIR IDA OUTANANE	4905	25,0%	2934	1117	854	22,8%
	CHTOUKA AIT BAHA	883	11,8%	315	363	205	41,1%
	INEZGANE AIT MELLOUL	1798	27,5%	743	793	262	44,1%
	TAROUDANT	2733	12,3%	1667	628	438	23,0%
	TATA	501	11,6%	355	0	146	0,0%
	TIZNIT	1404	17,7%	854	196	354	14,0%
	Tanger-Tétouan-Al Hoceima	AL HOCEIMA	1181	19,3%	984	0	197
CHEFCHAOUEN		684	10,8%	575	72	37	10,5%
M'DIQ FNIDEQ		1177	31,8%	607	354	216	30,1%
LARACHE		2740	20,4%	1699	705	336	25,7%
TANGER - ASSILAH		9152	26,3%	3018	5444	690	59,5%
TETOUAN		4597	35,1%	1453	1425	1719	31,0%
OUAZZANE		855	15,0%	580	109	166	12,7%

Bibliographie

- Adam André, 1963, Une enquête auprès de la jeunesse musulmane du Maroc, Aix-en-Provence, Publications des Annales de la Faculté des Lettres.
- Aedo C. et M. Pizarro Valdivia, 2004, « Rentabilidad Economica del Programa de Capacitacion Laboral de Jovenes « Chile Joven » INACAP (Universidad Tecnológica de Chile) et Mideplan (Ministerio de Planificación y Cooperación), Santiago, Chile.
- AFFAYA Noureddine, GUERRAOUI Driss, 2011, Jeunes et politiques publiques de jeunesse. Etat des lieux, évaluation et éléments de stratégie, Rabat : Rapport de l'IREES
- Ameer F, Quarouch H, Dionnet M, Lejars C, Kuper M, 2015. Outiller un débat sur le rôle des jeunes agriculteurs dans une agriculture en transition dans le Saïss (Maroc). Cah Agric 24 : 363-371. doi : 10.1684/agr.2015.0786
- Amichi H, Kadiri Z, Bouarfa S, Kuper M, 2015. « Une génération en quête d'opportunités et de reconnaissance : les jeunes ruraux et leurs trajectoires innovantes dans l'agriculture irriguée au Maghreb. », Cah Agric 24 : 323-329. doi : 10.1684/agr.2015.0791
- Antoine, P., Razafindrakoto, M. & Roubaud, F., 2001. « Contraints de rester jeunes ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo », Autre part 18: 17-36.
- Aroussi Bachari N, Faysse N, Abdellaoui E, Sebgui M, 2015. Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc : Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ? Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- Ayadi M, témoignage recueilli par Bouzidi Z et Faysse N, 2015. L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural. Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- Badimon Emperador Montserrat, « Diplômés chômeurs au Maroc : dynamiques de pérennisation d'une action collective plurielle », L'Année du Maghreb [En ligne], III | 2007, mis en ligne le 01 novembre 2010. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/376> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.376
- Badimon Emperador Montserrat, « Les manifestations des diplômés chômeurs au Maroc : la rue comme espace de négociation du tolérable », Genèses, 2009/4 (n° 77), p. 30-50. DOI: 10.3917/gen.077.0030. URL: <https://www.cairn.info/revue-geneses-2009-4-page-30.htm>
- Banque mondiale, 2007, "Sortir de la Pauvreté au Maroc," rapport 39992-MOR, Développement économique et Social, MENA, Banque mondiale, Washington, DC
- Banque Mondiale, 2012. Promouvoir les Opportunités et la Participation des Jeunes, Rabat.
- Banque Mondiale, 2014, Tunisie - Surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes, Washington, DC : World Bank Group, 154 p.
- Bureau International du Travail, 2017, Global Employment Trends for Youth 2017: Paths to a better working future, Genève. Résumé en français « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017 » <http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employmenttrends/WCMS_598676/lang-en/index.htm>

- Bennani-Chraïbi Mounia, 1995, *Soumis et rebelles, les jeunes*, CNRS Éditions, Collection Méditerranée.
- Bey Marguerite, 2008, "Le programme social Progres-Oportunidades au Mexique, de vieilles recettes pour un nouveau modèle", *Revue Tiers Monde* (2008/4), N°196.
- Bono Irene, 2014, « Une lecture d'économie politique de la « participation des jeunes » au Maroc à l'heure du Printemps arabe », *Revue internationale de politique comparée*, 2013/4 (Vol. 20), p. 145-166. DOI : 10.3917/ripc.204.0145. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2013-4-page-145.htm>
- Bossenbroek L, van der Ploeg JD, Zwarteveen M, 2015. Broken dreams? Youth experiences of agrarian change in Morocco's Saïss region. *Cah Agric* 24 : 342-348. doi: 10.1684/agr.2015.0776
- Bourqia Rahma, El Harras Mokhtar et Bensaid Driss, 1995, *Jeunesse estudiantine marocaine, valeurs et stratégies*, Rabat, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines.
- Bourquia Rahma, El Ayadi Mohamed, El Harras Mokhtar et Rachik Hassan, 2000, *Les Jeunes et les valeurs religieuses*, Casablanca, EDDIF.
- Bouzidi Z, 2015a. Entretien avec Siham, étudiante d'origine rurale à l'université de Meknès. *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.
- Bouzidi Z, 2015b. « Mais laissons les jeunes parler ». Compte rendu de l'enquête de P. Pascon et M. Bentahar « ce que disent 296 jeunes ruraux », plus de 40 ans après. *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.
- Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP, 2015. Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'Etat. *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.
- Bouzidi Z, Kuper M, Faysse N, Billaud JP, 2015. « Mobiliser des ressources techniques et sociales pour s'installer : stratégies des jeunes ruraux au Maroc. » *Cah Agric* 24:420-427. doi : 10.1684/agr.2015.0781
- Brinton Mary, 2011, *Lost in Transition: Youth, Work, and Instability in Postindustrial Japan*, Cambridge University Press.
- Baylocq Cédric, Granci Jacopo, 2012, « « 20 février ». Discours et portraits d'un mouvement de révolte au Maroc », *L'Année du Maghreb* [En ligne], VIII | 2012, URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/1483> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.1483
- Centro de Microdatos, 2017, *Evaluación d'Impacto de los Programas d'Empleabilidad del Fondo de Solidaridad Social (FOSIS) del Ministerio de Desarrollo Social, Departamento de Economía, Universidad de Chile*. http://www.programassociales.cl/pdf/otras_eval/2018/EV56207_1.pdf
- CES, 2011, *Emploi des jeunes*, Rapport du Conseil Economique et Social, Auto-Saisine n°2/2011
- CES, 2011, *Les jeunes et les mécanismes d'inclusion*, Rapport du Conseil Economique et Social, Annexe du rapport annuel 2011.
- Chattou Z, 2015. Regards critiques des jeunes Marocains sur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe. *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

- Chauffour Jean-Pierre, 2017, *Le Maroc à l'horizon 2040 : Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique*, Washington, DC : La Banque mondiale. DOI: 10.1 596/978-1-4648-1066-4.
- De Hoyos Rafael, Anna Popova, Halsey Rogers, 2016, *Out of school and out of work: a diagnostic of ninis in Latin America*, Banque Mondiale.
- De Lannoy A., Mudiriza G., 2019, *A profile of young NEETs: Unpacking the heterogeneous nature of young people not in employment, education or training in South Africa*, Cape Town: SALDRU, UCT. (SALDRU Working Paper No. 249).
- Division de l'Action Sociale de Séfrou, témoignage recueilli par Faysse N, 2015. *L'expérience de l'INDH pour l'accompagnement des jeunes ruraux*. Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- El Abdellaoui A, témoignage recueilli par Bouzidi Z, 2015. « De Aguelmous à Biskra et retour : l'expérience d'un jeune maraicher ». Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- El Bouchouafi H, témoignage recueilli par Kadiri Z, 2015. « L'installation sur des terres de l'Etat : parcours d'un jeune ingénieur agronome ». Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- Eurostat, 2019, *Young People Neither in Employment nor in Education or Training - Statistics Explained*, EuroStat Statistics Explained, 16 May 2019.
- Ftouhi H, Hadioui M, Hdidi K, Tajni S, Faysse N, Bouzidi Z, Abdellaoui E, Essadiki A, 2015. *L'implication des jeunes ruraux dans les projets de développement dans la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb*. Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- Ftouhi H, Kadiri Z, Abdellaoui EH, Bossenbroek L, 2015. *Partir et revenir au village. Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïss (Maroc)*. Cah Agric 24: 372-378. DOI: 10.1684/agr.2015.0780
- Gaspani F., 2018, «Young-adults NEET in Italy: orientations and strategies toward the future», *International Journal of Sociology and Social Policy*, Vol. 38 No. 1/2, pp. 150-164. <https://doi.org/10.1108/IJSSP-04-2017-0038>
- Gérard, E., 1997. « La lettre et l'individu : marginalisation et recherche d'intégration des «Jeunes Diplômés» bamakois au chômage », pp. 203-48, dans : Marie (ed.), *L'Afrique des individus*. Paris: Karthala.
- Goldin N., Hobson M., Glick P., Lundberg M., Puerto S., 2015. "Toward Solutions for Youth Employment: A Baseline for 2015." *Solutions for Youth Employment*, Washington D.C.
- Goeury David, Deau Olivier, 2019, "Peut-on parler d'une génération « 20 février » ? Interroger la jeunesse urbaine marocaine : identité politique et participation" en *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, 26, pp. 22-42. <https://doi.org/10.15366/reim2019.26.002>
- Hartani T, Naouri M, Kuper M, 2015. *L'entrée des jeunes dans l'agriculture : cas du maraichage sous serre dans les Ziban (Algérie)*. Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- Haut-Commissariat au Plan, 2011. *Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés 2009-2010. Principaux résultats*. Rabat.
- HCP, 1999, *Enquête sur les Adolescents en Milieu Urbain (EAMU)*, Casablanca, https://www.hcp.ma/glossary/Enquete-sur-les-adolescents-en-milieu-urbain-de-Casablanca_gw123.html

- HCP, 2003, L'adolescence en question : analyse des résultats de l'enquête sur les adolescents dans les milieux semi-urbain et rural de Marrakech, https://www.hcp.ma/Enquete-sur-les-adolescents-dans-les-milieux-semi-urbain-et-rural-de-Marrakech_a100.html
- HCP, 2011, Enquête nationale sur les jeunes, Rabat : HCP.
- HCP, Banque Mondiale, 2017, Le marché du travail au Maroc, défis et opportunités, Rabat : HCP.
- Holmes Craig, Murphy Emily and Mayhew Ken, 2019, What accounts for changes in the chances of being NEET in the UK? SKOPE Working Paper No. 128, July 2019.
- Ibarrarán P. ET alii, 2014, "Life skills, employability and training for disadvantaged youth: Evidence from a randomized evaluation design", IZA Journal of Labor & Development, 3:10. DOI: 10.1186/2193-9020-3-10
- Ibarrarán P. et alii, 2015, "Experimental Evidence on the Long-Term Impacts of a Youth Training Program", Institute for the Study of Labor (IZA), Série de documents de discussion IZA n ° 9136, <http://ftp.iza.org/dp9136.pdf>
- Joseph Hivert, « Se désengager du mouvement du « 20 février » », European Journal of Turkish Studies [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 01 avril 2014. URL : <http://journals.openedition.org/ejts/4811>
- Kadiri Z, Errahj M, 2015. Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables. Alternatives Rurales, hors-série Jeunes Ruraux.
- Kadiri Z, Tozy M, Mahdi M, 2015. « Jeunes fellahs en quête de leadership au Maroc ». Cah Agric 24 : 428-434. doi : 10.1684/agr.2015.0783
- Kesler Stéphane, 2017, « L'Estonie : un nouveau modèle éducatif », Revue internationale d'éducation de Sèvres, 75 | 2017, 19-22.
- La Cava Gloria, 2012, Royaume du Maroc. Promouvoir les Opportunités et la Participation des Jeunes, Banque Mondiale, Rapport No. 68731 -MOR, Juin 2012.
- Lucante P, témoignage recueilli par Faysse N, 2015. Le projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural. Alternatives Rurales, hors-série jeunes.
- Mansuy Michèle, 2014, 'L'enquête OCEMO "Attentes de la jeunesse" en Méditerranée : premiers apports', in L. Lévêque, P. Bonfils, Y. Kocoglu, et al. (eds) L'Espace euro-méditerranéen, entre conflits et métissages. Rencontres, échanges, représentations, pp. 89-106. Paris : Le Harmattan.
- Mansuy Michèle, 2015, 'La solidarité financière entre les jeunes et leurs parents', OCEMO débats 6 (December), 2.
- Mansuy Michèle, Icard Etienne and Munoz Alexandre, 2016, 'Transitions vers l'âge adulte et attentes des jeunes : Les résultats d'une enquête pilote dans la région de Marrakech Tensift Al Haouz', STATECO 110, 3-17.
- Mascherini Massimiliano, 2012, Youth Guarantee: Experiences from Finland and Sweden, Eurofound, EF/12/42/EN.
- Mascherini Massimiliano, 2017, Long-term unemployed youth: Characteristics and policy responses, Eurofound, EF/17/29/EN 1.

- Mascherini Massimiliano, Ledermaier Stefanie, 2016, exploring the diversity of NEETs, Eurofound.
- Massimiliano Mascherini and Stefanie Ledermaier, 2016, engaging the 'missing middle': Status quo, trends and good practice, Eurofound.
- Mouna K, Essaoudi A, 2015. Le parcours migratoire de jeunes ruraux du bled du kif. Alternatives Rurales, hors-série jeunes.
- Observatoire National du Développement Humain (ONDH), Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social (MFSEDS) et UNICEF, 2017, Profil de la pauvreté des enfants au Maroc, ONDH, MFSEDS et UNICEF, Rabat.
- OCDE, 2017, Youth not in employment, education or training (NEET) (indicator). doi: 10.1787/72d1033a-en (Accessed on 28 December 2017)
- Pascon P, Bentahar M, 1971, « Ce que disent 296 jeunes ruraux. Étude sociologique sur le Maroc ». Bulletin économique et social au Maroc, 31 : 145-287.
- Quarouch H, Kuper M, Lejars C, 2015. « Recevoir la parole des institutions et la leur retourner : parcours agricoles de jeunes ruraux diplômés-chômeurs dans le Saïss - Maroc ». Cah Agric 24 : 349-356. doi : 10.1684/agr.2015.0782
- Rachik Hassan, 2005. Jeunesse et changement social. In Rapport 50 ans de Développement Humain au Maroc. Perspectives 2025. Rapports thématiques, Société, Famille et Jeunesse, 193-215.
- Rauser Frédéric, 2004, « L'éducation au Danemark », Revue internationale d'éducation de Sèvres, 36 | 2004, 175-182.
- Social Exclusion Unit (SEU), 1998 a, « Truancy and exclusion », London, HMSO, Cm 3957. • Social Exclusion Unit (SEU), 1998 b, « Rough sleeping », London, HMSO, Cm4008.
- Social Exclusion Unit (SEU), 1998 b, « Bringing Britain together: a national strategy for neighbourhood renewal », London, HMSO, Cm 4045
- Social Exclusion Unit (SEU), 1999 a, « Teenage pregnancy », London, HMSO, Cm4342.
- Social Exclusion Unit (SEU), 1999 b, « Bridging the gap: new opportunities for 16-18 year-olds not in education, employment or training », London, HMSO, Cm 4405.
- Social Exclusion Unit (SEU), 2000, « National strategy for neighbourhood renewal. Report of the policy action team 12: young people », London, HMSO.
- Szekely Miguel, Rogers Halsey, de Hoyos Rafael, "Out of School and Out of Work Risk and Opportunities for Latin America's Ninis ", 2016
- Toivonen Tukka, "Japan's Emerging Youth Policy - Getting Young Adults Back to Work", first Edition, 2013
- Vairel Frédéric, 2011, « « Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? » Militantismes marocains du 23-mars (1965) au 20 février (2011) », L'Année du Maghreb [En ligne], VIII | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2013. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/1477> ;DOI : 10.4000/anneemaghreb.1477.

Dépôt Légal : 2021MO5471
ISBN : 978-9920-672-01-6



المرصد الوطني للتنمية البشرية
ⵎⵓⵔⵓⵎⵉⵏⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵎⵉⵏⵏ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⵎⵉⵏⵏ
Observatoire National
du Développement Humain

 www.ondh.ma

 Observatoire ONDH

 ObservatoireDH

المركب الإداري لمؤسسة محمد السادس للنهوض بالأعمال الاجتماعية للتربية والتكوين
عمارة أ2، شارع علال الفاسي، مدينة العرفان، حي الرياض ص.ب. : 6836 - الرباط/الهاتف : 05 37 57 69 61/51 - الفاكس : 05 37 56 56 47

Complexe Administratif et Culturel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation
Imm A2, Avenue Allal Al Fassi, Madinet Al Irfane, B.P. 6836 Hay Riad - Rabat - Tél : 05 37 57 69 51/61 - Fax : 05 37 56 56 47